



owner.lincoln.com

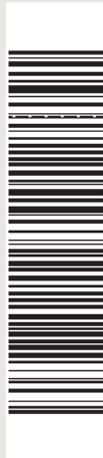


lincolncanada.com



Mai 2016
Première impression
Manuel du propriétaire
Navigator
Imprimé aux États-Unis

HL7J19A321 BA



Manuel du propriétaire



NAVIGATOR 2017

NAVIGATOR 2017



Manuel du propriétaire



LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2016

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 03/2016 20160413133418

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	12
Perchlorate.....	12
Services financiers automobiles de Lincoln.....	13
Pièces de rechange recommandées	13
Avis spéciaux.....	14
Équipement de communication mobile.....	15
Options uniques d'exportation.....	15

Environnement

Protection de l'environnement	17
-------------------------------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	18
Installation de sièges d'enfant	20
Rehausseurs.....	28
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	31

Verrouillage sécurité enfants.....	34
------------------------------------	----

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	35
Utilisation des ceintures de sécurité.....	36
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	39
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	40
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	41
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	43
Rallonge de ceinture de sécurité.....	44

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	45
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	47
Sacs gonflables latéraux.....	48
Safety Canopy™.....	50
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	51

Mise au rebut de l'airbag.....	53
--------------------------------	----

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	54
Télécommande.....	55
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	59

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	60
Création d'un dispositif MyKey.....	62
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	63
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	65
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	66
Diagnostic de panne MyKey.....	66

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	68
Hayon à commande électrique.....	72
Entrée sans clé.....	76

Table des matières

Sécurité

Système antivol passif.....	79
Alarme antivol.....	80

Marchepieds à déploiement électrique

Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....	81
---	----

Volant

Réglage du volant.....	83
Commande audio.....	84
Commande vocale.....	87
Programmateur de vitesse.....	88
Commande de l'affichage d'information.....	88
Volant chauffant.....	88

Pédales

Réglage des pédales.....	89
--------------------------	----

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	90
--------------------	----

Essuie-glaces automatiques.....	90
Lave-glaces.....	91
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	92

Éclairage

Généralités.....	93
Commande d'éclairage.....	93
Phares automatiques.....	94
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	95
Feux de jour.....	96
Phares adaptatifs.....	97
Clignotants.....	98
Éclairage d'accueil.....	98
Éclairage intérieur.....	98
Éclairage ambiant.....	99

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	100
Rétroviseurs extérieurs.....	101
Rétroviseur intérieur.....	102
Rétroviseur panoramique.....	103

Glaces de custode.....	104
Pare-soleil.....	104
Toit ouvrant.....	105

Combiné des instruments

Jauges.....	106
Témoins et indicateurs.....	108
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	112

Affichage d'information

Généralités.....	113
Messages d'information.....	120

Climatisation

Commande automatique de la température.....	135
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	137
Commandes de température des passagers arrière.....	139
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	140
Démarrage à distance.....	140

Table des matières

Sièges

Positions assises appropriées.....	142
Appuie-tête.....	143
Sièges à commande électrique.....	145
Fonction de mémorisation.....	146
Sièges arrière.....	148
Sièges chauffants.....	155
Sièges à régulation de température.....	157

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	159
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	165
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	167
Console de pavillon.....	167

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	168
Démarrage sans clé.....	168

Démarrage d'un moteur à essence.....	169
Chauffe-moteur.....	173

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	175
Qualité du carburant.....	176
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	177
Panne de carburant.....	177
Ravitaillement.....	179
Consommation de carburant.....	182
Système antipollution	183

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....	187
------------------------------------	-----

Quatre roues motrices

Utilisation des quatre roues motrices	194
---	-----

Pont arrière

Différentiel à glissement limité	203
--	-----

Freins

Généralités.....	204
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antibloquage.....	205
Frein de stationnement.....	205
Aide au démarrage en côte.....	205

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	208
Utilisation de l'antipatinage.....	208

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	210
Utilisation du contrôle de stabilité.....	211

Gestion du terrain

Utilisation du contrôle en descente.....	214
--	-----

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....	216
Aide au stationnement arrière.....	217
Aide au stationnement avant.....	218
Caméra de rétrovision	219

Table des matières

Programmeur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	223
Utilisation du régulateur de vitesse.....	223

Aides à la conduite

Système d'information sur les angles morts.....	225
Direction.....	232
Commande de transmission.....	234
Suspension à correction d'assiette automatique.....	235

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière	236
Porte-charge et porte-bagages de toit.....	237
Limite de charge.....	238

Remorquage

Traction d'une remorque.....	244
Fonction de stabilisation de la remorque.....	246
Poids de remorquage recommandés.....	246

Vérifications de remorquage essentielles.....	249
Points de remorquage.....	256
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	257

Conseils de conduite

Rodage.....	258
Rendement réduit du moteur.....	258
Conduite économique.....	258
Conduite dans l'eau.....	259
Couvre-plancher.....	260

Dépannage

Assistance dépannage.....	262
Feux de détresse.....	263
Coupure de carburant	264
Démarrage-secours du véhicule.....	265
Transport du véhicule.....	267
Points de remorquage.....	268

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	270
--	-----

En Californie (États-Unis seulement)	272
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	273
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	274
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	274
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	276
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	276
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	277

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	279
Remplacement d'un fusible.....	292

Entretien

Généralités.....	295
Ouverture et fermeture du capot.....	295
Aperçu sous le capot.....	297
Jauge d'huile moteur.....	299
Vérification de l'huile moteur.....	299

Table des matières

Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	300
Vérification du liquide de refroidissement.....	301
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	307
Vérification du liquide de boîte de transfert.....	307
Vérification du liquide de frein.....	308
Vérification du liquide de lave-glace.....	309
Filtre à carburant.....	309
Remplacement de la batterie de 12 V.....	309
Vérification des balais d'essuie-glace.....	312
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	312
Réglage des phares.....	313
Remplacement d'une ampoule.....	315
Tableau de spécifications des ampoules.....	316
Remplacement du filtre à air.....	319

Entretien du véhicule

Généralités.....	321
Produits de nettoyage.....	321

Nettoyage de l'extérieur.....	322
Cirage.....	323
Nettoyage du moteur.....	324
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	324
Nettoyage de l'habitacle.....	325
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	327
Nettoyage des sièges en cuir.....	328
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	328
Nettoyage des roues en alliage.....	328
Entreposage du véhicule.....	329

Jantes et pneus

Généralités.....	332
Entretien des pneus.....	336
Utilisation de chaînes à neige.....	352
Système de surveillance de la pression des pneus.....	353
Changement d'une roue.....	360
Spécifications techniques.....	367

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....	369
Pièces Motorcraft.....	370
Numéro d'identification du véhicule.....	371
Étiquette d'homologation du véhicule.....	371
Désignation du code de boîte de vitesses.....	372
Capacités et spécifications.....	373

Chaîne audio

Généralités.....	380
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	382
Radio par satellite.....	386
Port USB.....	390
Centrale multimédia.....	390

SYNC™ 3

Généralités.....	391
Écran d'accueil.....	410
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	411

Table des matières

Divertissement.....	423
Climatisation.....	438
Téléphone.....	443
Navigation.....	451
Applications.....	464
Paramètres.....	468
Dépannage de SYNC™ 3.....	487

Accessoires

Accessoires.....	506
------------------	-----

Lincoln Protect

Lincoln Protect.....	508
----------------------	-----

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	511
Entretien périodique normal.....	516
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	520
Dossier d'entretien périodique	524

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....	544
---	-----

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Lincoln. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portable durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

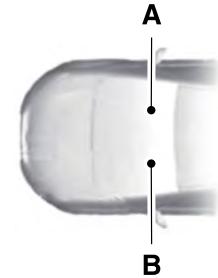
Nota : ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire

Introduction

	Système de climatisation		Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé		Gaz explosif
	Freins antiblocage		Point d'ancrage inférieur pour siège enfant		Avertissement concernant le ventilateur
	Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles		Patte d'ancrage pour siège enfant		Bouclage de ceinture de sécurité
	Pile		Régulateur de vitesse		Sac gonflable avant
	Électrolyte		Laissez refroidir avant d'ouvrir		Antibrouillard avant
	Liquide de frein - sans produits pétroliers		Le filtre à air du moteur		Réinitialisation de la pompe d'alimentation
	Système de freinage		Liquide de refroidissement du moteur		Porte-fusibles
	Filtre à air d'habitacle		Température du liquide de refroidissement		Feux de détresse
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Huile moteur		Lunette arrière chauffante

Introduction



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation, peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. En outre, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, si la loi l'autorise, utiliser les données de diagnostic de votre véhicule en vue

Introduction

d'améliorer celui-ci ou, grâce à toute autre information que nous pourrions détenir vous concernant (par ex. vos données de contact), vous offrir des produits et des services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor

Company ou par toute installation Ford autorisée, et que ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser, dans les limites de la loi. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford of Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays.

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**

Introduction

- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Nota : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911.*

Introduction

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Introduction

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

SERVICES FINANCIERS AUTOMOBILES DE LINCOLN

Les services financiers automobiles de Lincoln offrent une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Nous nous engageons à vous fournir des réponses, des renseignements ainsi qu'une expérience vraiment exceptionnelle.

Utilisez les options ci-dessous pour nous contacter au sujet de questions relatives à votre compte ou au financement et nous y répondrons sans attendre :

Adresse Web
www.LincolnAFS.com

Téléphone : 1-888-498-8801

Courrier : Lincoln Automotive Financial Services

P.O. Box 542000

Omaha, NE 68154-8000

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Introduction

Réparations suite à une collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange Ford d'origine répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Lincoln. Les dommages causés au véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Lincoln. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Lincoln.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège enfant ou une coque bébé orienté(e) vers l'arrière sur le siège avant devant un sac gonflable activé.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Le branchement de dispositifs enfichables sans fil dans la prise de diagnostic embarqué peut permettre l'accès non autorisé par des tiers aux systèmes et données du véhicule et potentiellement affecter le fonctionnement de plusieurs systèmes du véhicule, notamment les systèmes liés à la sécurité. La prise de diagnostic ne doit être utilisée que par des centres d'entretien qui appliquent les consignes d'entretien et de réparation Ford.

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour effectuer les opérations de diagnostic, les réparations et reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des

Introduction

performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous

servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations

Introduction

et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans

AVERTISSEMENTS

frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.

 Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les jeunes enfants ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudriers

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière, face à un sac gonflable susceptible de se déployer. Si vous devez installer un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS



Selon la conception d'un siège d'enfant et l'emplacement où vous le fixez, il se peut que vous bloquiez l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants doivent uniquement s'asseoir dans des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité prévue pour cette place assise.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et la sentiez s'enclencher. assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;

- Conservez le bouton de détachement de la boucle dirigé vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant, la languette étant placée entre le siège d'enfant et le bouton pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège de sécurité enfant.
- Passez l'enrouleur en mode de blocage automatique. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen d'une ceinture-baudrier :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

Sécurité enfants

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la sangle sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant ensemble le baudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E206121

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien prisonnière.



E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce qu'il soit entièrement déroulé.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

6. Laissez la ceinture de sécurité s'enrouler légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre tandis que la ceinture s'enroule et signale que l'enrouleur est passé en mode de verrouillage automatique.

Sécurité enfants

- Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les opérations 5 et 6.



E142533

- Éliminez tout jeu de la ceinture. Poussez le siège vers le bas en exerçant, par exemple, une pression ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier, cela afin de bien tendre la ceinture. Ce serrage de la ceinture permet d'éliminer le jeu ou créé par le poids de l'enfant venant s'ajouter à celui du dispositif de

retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège de sécurité enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle contribue également à un meilleur serrage de la ceinture.

- Attachez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant, le cas échéant.



E142534

- Avant d'asseoir l'enfant, balancer le siège de l'arrière vers l'avant, sans ménagement, pour vous assurer que ce n'est pas possible, donc que le siège est bien fixé.

Empoignez le siège et la ceinture et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et des sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENT



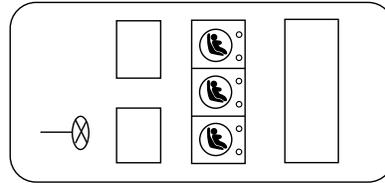
Ne fixez jamais deux sièges enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se rompre, ce qui pourrait se traduire par des blessures graves ou la mort.

Sécurité enfants

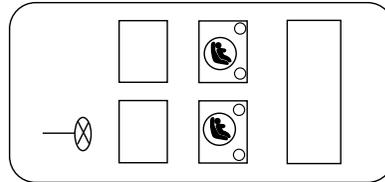
Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges de sécurité enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège de sécurité enfant se fixe sans qu'il ne soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures si l'on choisit de ne pas utiliser les ancrages inférieurs. Pour les sièges de sécurité enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Nous recommandons l'utilisation d'un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Consultez la section Utilisation des sangles de retenue dans ce chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E205021



E206122

Les points d'ancrage LATCH sont situés dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.



E144054

Les pictogrammes d'emplacement se trouvent sur des boutons ronds en plastique pour le siège central, et sur des étiquettes de forme rectangulaire pour les sièges latéraux.

Sécurité enfants

Respectez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section Utilisation des sangles de retenue dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures LATCH du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Chaque fois que vous utilisez le siège de sécurité enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège de sécurité enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Si le siège est correctement fixé, vous ne devez pas être en mesure de le déplacer de plus de 2,5 centimètres (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant encourt des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

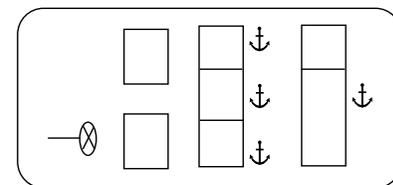
Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège de sécurité enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Certains des sièges arrière de votre véhicule sont pourvus de points d'ancrage pour sangle de retenue intégrés, situés derrière les sièges, aux emplacements comme indiqué ci-dessous.

Pour la place centrale de la troisième rangée, la patte d'ancrage consiste en une boucle au bas du dossier de siège.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut).

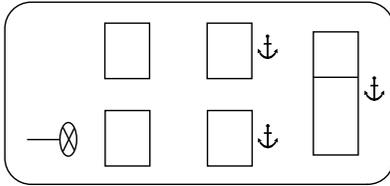
Banquette de la deuxième rangée



E205023

Sécurité enfants

Sièges baquets de la deuxième rangée



E205024

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Si vous installez un siège de sécurité enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège de sécurité enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège de sécurité enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Exécutez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Places extérieures de la deuxième rangée



E205025

Place centrale de la banquette de la deuxième rangée (selon l'équipement)



E205026

1. Pour les places centrales, acheminez la sangle de retenue de siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Si le haut du siège d'enfant touche à l'appuie-tête, inclinez légèrement le dossier pour ajuster le siège d'enfant correctement.
2. Repérez le point d'ancrage correspondant à la place choisie.

Sécurité enfants



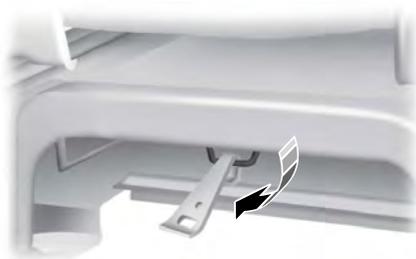
E205027

3. Saisissez la sangle de retenue et placez-la sur l'armature du siège.



E205028

4. Faites tourner la sangle de retenue et agrafez-la à l'ancrage du cadre de siège.



E205029

5. Tournez l'attache de la sangle de retenue.
6. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Place centrale de la banquette de troisième rangée

1. Faites passer la sangle de retenue du siège enfant par-dessus le dossier du siège.



E205030

2. Repérez la boucle d'ancrage de sangle pour la place choisie. Il se peut que vous ayez à tirer la partie supérieure du panneau rabattable le long du bas du dossier de siège pour accéder à la patte d'ancrage.

Sécurité enfants



E205032

3. Fixez la sangle de retenue à la boucle d'ancrage, comme indiqué. Si la sangle de retenue n'est pas correctement fixée, le siège d'enfant risque de se détacher en cas de collision.



E205033

4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant. Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant encourt des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, nous en recommandons alors également l'usage.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT



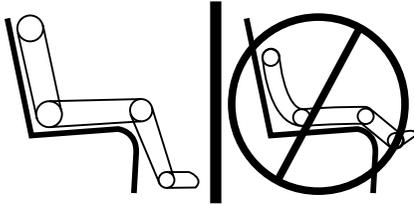
Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Nota : *La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.*

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Sécurité enfants

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- l'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- la ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?

- le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- l'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Sécurité enfants

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le boudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes

comparent la position idéale (centrale) à un boudrier peu confortable près du cou et à un boudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



E142596

Sécurité enfants



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de

AVERTISSEMENTS

12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS

 N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

AVERTISSEMENTS

 Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Sécurité enfants

Nota : *Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 142).*

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être pas ouvertes de l'intérieur.



E205034

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte arrière de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte.

Déplacez la commande vers le haut pour activer le verrouillage sécurité enfants. Déplacez-la vers le bas pour désactiver le verrouillage.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

 Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles pour l'enfant.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.

 En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus importants pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

 Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne passez jamais le boudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le boudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENTS

 Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

 Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Ceintures de sécurité

Tous les sièges du véhicule sont dotés d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire de type sac gonflable.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- ceintures de sécurité trois points;
- baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);
- dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;



- témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité;



- détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre la ceinture de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Lors de collisions ou capotages latéraux, les tendeurs s'activent lorsque le module de sécurité au pavillon est activé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

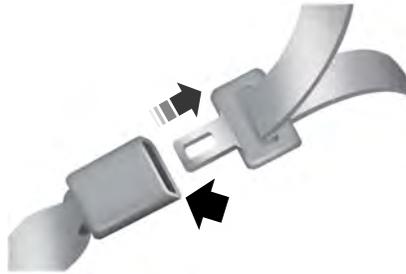
Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

Ceintures de sécurité



E142588

2. Pour débloquer la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT

 Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches, en dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit passer au centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS

 Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passagers doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le bon fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur n'est pas remplacé, cela pourrait accroître le risque de blessure en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur emploie le premier type de mode de blocage. La ceinture de sécurité du passager avant latéral et celles des places arrière emploient les deux modes de blocage suivants :

Mode de verrouillage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé chaque fois qu'un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège passager avant ou sur la banquette arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 18).

Utilisation du mode de blocage automatique



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.

Ceintures de sécurité

2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez alors la sangle s'enrouler. Des déclics se font entendre lorsque la ceinture se rétracte. Ils indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

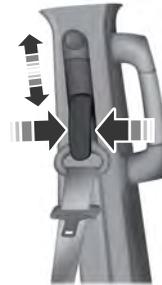
Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de la ceinture pour que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.



E205035

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Appuyez sur les boutons de dégagement latéraux et glissez le socle de réglage de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez les boutons et tirez sur le socle de réglage de hauteur pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.

Guide-baudrier de siège de deuxième rangée

AVERTISSEMENT



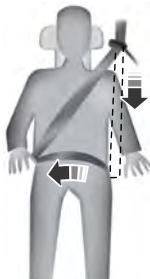
Positionnez le guide-baudrier de façon que le baudrier repose au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Ceintures de sécurité



E205036

Les ceintures-baudriers des places extérieures de deuxième rangée sont dotées d'un guide-baudrier. Ce guide est fixé au panneau de garniture de custode. Utilisez-le pour ajuster le baudrier confortablement sur l'épaule d'une personne de petite taille qui occupe une des places latérales de deuxième rangée.



E205037

Pour régler le guide-baudrier :

1. Glissez le baudrier dans le guide-baudrier (la partie de la ceinture qui se trouve entre la languette de verrouillage et l'anneau en D, et non celle qui émerge du panneau de garniture de custode).

2. Glissez le guide vers le haut ou vers le bas de la sangle afin que la ceinture soit centrée sur l'épaule de l'occupant.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Ceintures de sécurité

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité et rappelle au conducteur, le cas échéant, que sa ceinture est débouclée en faisant retentir un carillon par intermittence et en allumant le témoin de ceinture de sécurité.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Votre ceinture de sécurité est bouclée avant que le commutateur d'allumage soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Votre ceinture de sécurité n'est pas bouclée avant que le véhicule n'ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée.
La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée.

Ceintures de sécurité

Désactivation et activation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permette de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de suivre la procédure, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Toutes les portes sont fermées.
- La ceinture de sécurité du conducteur est débouclée.

1. Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur.
 2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 60 secondes.
 3. À une vitesse modérée, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois de suite en terminant la séquence par une ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
 4. Pendant que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
- Ceci désactive le dispositif s'il est activé.
 - Ceci active le dispositif s'il est désactivé.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs

Ceintures de sécurité

LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 321).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Lincoln. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.



N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Lincoln. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Lincoln fabriquées par la même compagnie que celle ayant produit les ceintures de sécurité doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Lincoln. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Lincoln.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement et le risque de blessures est le plus grand à proximité de la garniture du sac gonflable.

 Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

 Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière, face à un sac gonflable susceptible de se déployer. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Risque de blessures graves voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après le gonflage pour éviter de vous blesser.

AVERTISSEMENTS

 Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le dispositif de retenue supplémentaire à sac gonflable est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant droit de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Le déploiement du sac gonflable provoque un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.*

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de

Dispositifs de retenue supplémentaires

composés de sodium (comme le bicarbonate de soude) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Dispositif de retenue

Le dispositif de retenue assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce dispositif peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le dispositif de retenue de votre véhicule comprend les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.

- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur et les témoins.

Fonctionnement du dispositif de retenue

Le dispositif de retenue peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule à la gravité de la collision et à la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande

Dispositifs de retenue supplémentaires

des dispositifs de retenue pourrait activer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de l'impact et des conditions affectant les occupants.

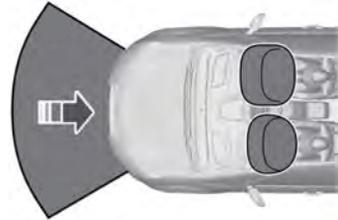
SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peuvent être projetés vers votre visage ou torse et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière, face à un sac gonflable susceptible de se déployer. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables avant du conducteur et du passager se déploient en cas de collision frontale et quasi frontale importante.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Sacs gonflables du conducteur et du passager.



• Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 51).

Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant

AVERTISSEMENT

 La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Des occupants correctement installés sont assis à la verticale, appuyés contre le dossier et centrés sur l'assise, avec les pieds confortablement allongés sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière, face à un sac gonflable susceptible de se déployer. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS

 N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

 Une fois déployé, un sac gonflable latéral devient inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les éléments suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux;
- des sacs gonflables latéraux situés dans le dossier des sièges du conducteur et du passager avant;



des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 51).

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés en tenant compte des procédures d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Dispositifs de retenue supplémentaires

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS

 Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

 N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

 Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

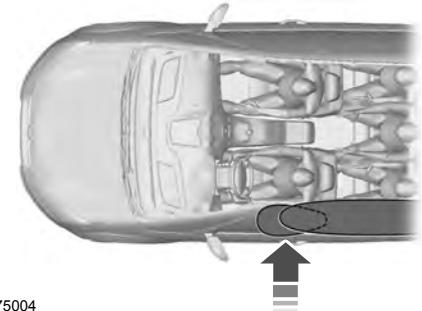
AVERTISSEMENTS

 Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

 Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.

 Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 51).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et le système Safety Canopy®. En fonction du type de collision (impact frontal, impact latéral ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs appropriés.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de l'occupant. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Voir **Combiné des instruments** (page 106). Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin de disponibilité ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables avant ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales, et de capotages.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou capotages. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement inadéquat.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention IC avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 pi). La portée de la télécommande est supérieure pour les véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut réduire la portée de la télécommande :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- La présence de structures à proximité du véhicule.
- Des véhicules stationnés à côté du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande sera actionnée si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :

- Vous appuyez sur l'une des touches du clavier d'entrée sans clé à 1 m (3 ft) environ de la clé d'accès intelligent (IA).
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'une des touches de la télécommande.

Clés et commandes à distance

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de la clé d'accès intelligent pour ouvrir la porte du conducteur dans ce cas. Voir **Télécommande** (page 55).

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent



Les clés d'accès intelligent actionnent les serrures à commande électrique et le système de démarrage à distance. Pour utiliser le démarrage à bouton-poussoir, il faut que la clé se trouve dans le véhicule.



La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller votre véhicule. Faites glisser le mécanisme de déverrouillage au dos de la télécommande pour libérer le panneton de clé, puis retirez le panneton.



Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Conservez cette étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Remplacement de la pile

Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

Nota : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la clé programmée du véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2032 de trois volts ou par une pile équivalente.

1. Retirez le panneton de clé de la télécommande.

Clés et commandes à distance



E142432

- Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile. Ne retirez pas le couvercle à l'aide du panneton de clé car vous pourriez l'endommager.



E138622

- Retirez la pile usagée.
- Insérez une pile neuve, côté + orienté vers le bas. Appuyez sur la pile pour vous assurer de bien la loger dans le compartiment.
- Reposez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Nota : *Si une porte ou le hayon est ouvert ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignotent pas.*

Déclenchement de l'alarme de détresse



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*

Clés et commandes à distance

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

 Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*

 Le bouton de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Les véhicules à régulation automatique de chauffage-climatisation peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée lorsque le véhicule est démarré à distance. Voir **Commande automatique de la température** (page 135).

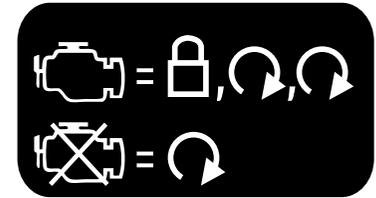
De nombreux états et provinces imposent des restrictions sur l'utilisation d'un démarreur à distance. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les démarreurs à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- L'alarme antivol se déclenche.
- Vous désactivez la fonction.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- Le témoin d'anomalie du moteur était allumé lors de la dernière utilisation du véhicule.

Démarrage à distance de votre véhicule

Nota : *L'intervalle entre deux pressions consécutives sur les boutons ne doit pas dépasser trois secondes. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance de votre véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.*



E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette apposée sur votre télécommande.

Pour démarrer votre véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

Clés et commandes à distance

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Nota : *Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée pour une période de 10 minutes, elle augmente de 10 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 5 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 20 minutes. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 35 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins de cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devrez peut-être vous rapprocher du véhicule pour couper le moteur à distance après un démarrage à distance. Cela est dû au bruit supplémentaire produit par le moteur en marche.

Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez utiliser la clé d'accès intelligent pour rappeler les réglages mémorisés du siège conducteur, des rétroviseurs électriques, de la colonne de direction à réglage électrique et des pédales à réglage électrique. Déverrouillez votre véhicule avec la clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Vous pouvez programmer la clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 146).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 79).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées par clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey.
- Programmer les réglages MyKey configurables.
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux informations suivantes à l'aide de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule.
- Distance totale parcourue avec une clé MyKey.

Nota : *Toutes les clés MyKey sont programmées avec les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés d'un commutateur de démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Belt-Minder ou rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant est activé plus tôt, donnant plus de temps à l'utilisateur MyKey de procéder au ravitaillement.

- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : Aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS), alerte de circulation transversale, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant.
- Restrictions du contenu adulte de la radio satellite (disponible uniquement dans certains marchés).

Nota : *Lorsque vous désactivez l'avertisseur de déviation de trajectoire temporairement, il se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur :

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. Leur négligence risque d'entraîner un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de limitations de vitesse de sorte que vous sachiez que vous vous rapprochez de ces limitations. Des avertissements s'affichent sur l'écran d'information et un avertissement sonore retentit lorsque vous dépassez la limite.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de Fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction de dispositif antilacet AdvanceTrac ou antipatinage, la fonction Assistance 911 ou Assistance d'urgence, ni la fonction « Ne pas déranger » (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. L'emplacement de votre fente de secours est décrit dans un autre chapitre. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 169).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

Nota : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.

MyKey™

Message	Mesure à prendre et description
Toutes MyKeys effacées	

Nota : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements

sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Dist. MyKey	Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.
{0} MyKeys	Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.
{0} Clés administrateur	Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

MyKey n'est pas compatible avec les démarreurs à distance de deuxième monte

qui ne sont pas approuvés par Lincoln. Si vous décidez d'installer un démarreur à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Lincoln.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Cause probable
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Véhicules avec démarrage sans clé : Assurez-vous de placer la télécommande dans la position de secours. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 169). La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. Le système antidémarrage est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les réglages configurables.	La télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 62).
Je ne peux pas effacer la programmation MyKey.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 62).

MyKey™

Anomalie	Cause probable
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	Achetez une nouvelle clé ou télécommande chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé ou une télécommande de rechange. Il se peut que vous deviez consulter un concessionnaire autorisé. Voir Système antivol passif (page 79).
La distance MyKey ne se cumule pas.	L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande.	Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 62).

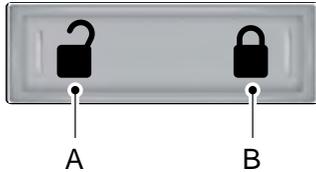
Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.



E163049

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Inhibiteur de contacteur de verrouillage des portes

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, les contacteurs de verrouillage des portes se désactivent après 20 secondes. Vous devez alors déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou sinon établir le contact pour réactiver les fonctions de ces boutons. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Déverrouillage et ouverture de la porte arrière

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et elle s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

Commande à distance

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du hayon ne fonctionne que lorsque votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. En mode de

Portes et serrures

déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à l'accès intelligent. Vous pouvez aussi passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Nota : Lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage, toutes les portes se déverrouillent ou seule la porte du conducteur se déverrouille. Appuyez de nouveau sur le bouton de déverrouillage déverrouille toutes les portes.

Appuyez simultanément sur les boutons de déverrouillage et de verrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncés pendant au moins quatre secondes avec le contact coupé. Les clignotants clignent deux fois pour confirmer la modification.

Pour revenir à la fonction de déverrouillage initiale, répétez le processus.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignent si toutes les portes et le hayon sont fermés.

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le hayon n'est pas fermé(e), ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne clignent pas. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Ouverture du hayon



Appuyez deux fois sur le bouton dans les trois secondes pour ouvrir le hayon.

Activation de l'accès intelligent

La clé d'accès intelligent doit se trouver dans un rayon de 1 m (3 ft) de la porte conducteur ou du hayon.

Près d'une porte

Vous pouvez utiliser le clavier d'entrée sans clé pour verrouiller ou déverrouiller les portes. Voir **Entrée sans clé** (page 76).

Portes et serrures

Près du hayon

Le hayon se déverrouille et s'ouvre automatiquement lorsque vous appuyez sur le déclencheur de hayon. Voir **Hayon à commande électrique** (page 72).

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller votre véhicule en oubliant votre clé dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages.

Lors du verrouillage électronique du véhicule avec une porte ouverte, le levier sélecteur en position de stationnement (P) et le contact coupé, le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans votre véhicule après la fermeture de la dernière porte. Si le système détecte une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur.

Pour ce faire, verrouillez le véhicule après avoir fermé toutes les portes en :

- Utilisant le clavier d'entrée sans clé.
- Appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- Le contact est établi.
- Le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive. Vous pouvez l'activer ou le désactiver sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique verrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Portes et serrures

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- Vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à moins de 15 km/h (9 mph).
- Votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
- Vous immobilisez votre véhicule et coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires.
- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique des portes

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 113).

Éclairage à l'entrée

Les lampes intérieures et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Les lampes s'éteignent si :

- Le contact est établi.
- Vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande.
- 25 secondes se sont écoulées.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- Vous les allumez avec la commande d'éclairage.
- Une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint lorsque toutes les portes demeurent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées.
- Vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Portes et serrures

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, plafonniers ou phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie pour les clés d'accès intelligent

Si vous laissez le contact établi, il se coupe lorsque le véhicule détecte un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans le compartiment de charge, intérieur ou extérieur, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas

AVERTISSEMENTS

muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Cela permettra également d'éviter la chute des passagers et du chargement hors du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les glaces ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.



Gardez les clés hors de portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer avec ou à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement. Vous devez superviser l'utilisation du hayon à commande électrique à tout moment.

Nota : Fermez bien le hayon avant de démarrer ou de déplacer le véhicule, surtout dans un espace fermé comme un garage ou une aire de stationnement. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Le hayon ne fonctionne que lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Trois tonalités d'avertissement retentissent lorsque le hayon commence à se fermer électriquement. Une anomalie de la commande d'ouverte ou de fermeture provoquera l'un des événements suivants :

- Un carillon retentit si le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Trois carillons retentissent si la tension de la batterie est inférieure à la tension minimale de fonctionnement.
- Un carillon retentit si la vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 5 km/h (3 mph).

Portes et serrures

Si le hayon commence à se refermer après avoir atteint l'ouverture complète, cela peut indiquer une charge excessive sur le hayon ou une défaillance du vérin. Une tonalité retentit plusieurs fois et le hayon se ferme de manière contrôlée. Enlevez toute charge excessive du hayon. Si le hayon continue de se fermer après l'ouverture, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Ouverture et fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

Nota : Assurez-vous qu'il y a assez de place derrière votre véhicule pour actionner le hayon et que rien ne peut obstruer sa course. Les objets situés trop près de votre véhicule, tels qu'un mur, un portail de garage ou un autre véhicule pourraient gêner la course du hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Nota : *Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.*

Nota : *Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

À partir de la planche de bord



Appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord.

Avec la commande à distance



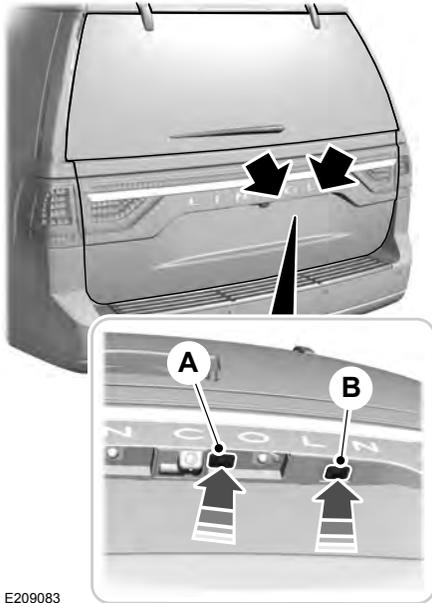
Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Avec le bouton de commande extérieur

Ouverture du hayon

1. Déverrouillez le hayon au moyen de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une clé d'accès intelligent (IA) se trouve à moins de 1 m (3 ft) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.

Portes et serrures

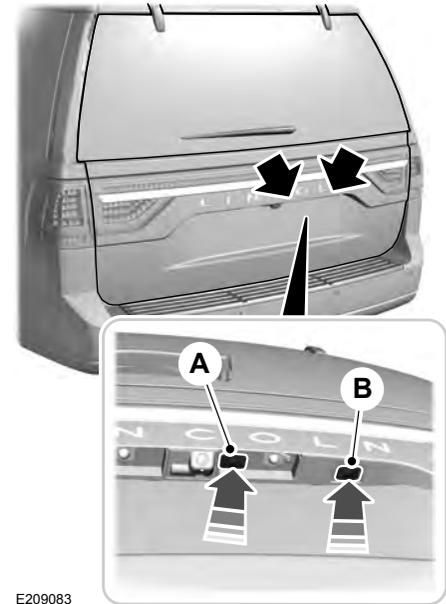


Nota : Laissez le système ouvrir le hayon.
Si vous tirez ou poussez manuellement sur le hayon, vous risquez d'activer la détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique. Toute perturbation manuelle de la course du hayon peut aussi ressembler à une défaillance de vérin.

E209083

2. Appuyez sur le bouton A.

Ouverture de la glace du hayon



E209083

1. Appuyez sur le bouton B.
2. Tirez la glace du hayon vers le haut.

Portes et serrures

Fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous activez la commande arrière.



E209084

Appuyez brièvement sur le bouton situé près de l'aire de chargement arrière.

Interruption de la course du hayon

Nota : *N'exercez pas une force excessive soudaine sur le hayon lorsqu'il se déplace. Cela pourrait endommager le hayon électrique et ses composants.*

Vous pouvez interrompre la course du hayon comme suit :

- En appuyant sur le bouton de commande du hayon.
- En appuyant deux fois sur la commande du hayon de la télécommande.
- En appuyant sur la commande du hayon située sur la planche de bord.

Détection d'obstacles

Lors de la fermeture

Le hayon s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle. Trois carillons retentissent et le hayon inverse sa course pour s'ouvrir. Une fois l'obstacle retiré, vous pouvez refermer le hayon électriquement.

Portes et serrures

Nota : Si vous entrez dans votre véhicule pendant la fermeture du hayon, le rebond du véhicule risque d'activer la fonction de détection d'obstacles. Pour éviter cela, attendez la fermeture complète du hayon à commande électrique avant de pénétrer dans le véhicule. Avant de prendre la route, vérifiez la présence d'un message de hayon ou de porte mal fermé(e) ou de témoin allumé au tableau de bord. Sans cette précaution, vous risquez de rouler en laissant accidentellement le hayon ouvert.

Lors de l'ouverture

Le hayon s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et deux courtes tonalités retentissent. Retirez l'obstacle pour actionner le hayon.

ENTRÉE SANS CLÉ

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur.

Nota : Si vous saisissez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage peut ne pas fonctionner. Saisissez à nouveau votre code d'entrée plus lentement.



E163050

Vous pouvez utiliser le clavier pour verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé.

Sur les véhicules avec accès intelligent, il n'est pas nécessaire que vous saisissez un code d'entrée à 5 chiffres. Appuyez sur un bouton du clavier d'entrée sans clé une fois pour déverrouiller toutes les portes.

Nota : La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 1 m (3 ft) de votre véhicule.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour créer votre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code programmé en usine.
2. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à 5 chiffres. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre la saisie de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier pour enregistrer le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Pour programmer d'autres codes d'entrée personnalisés, répétez les étapes 1 à 3, puis passez à l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3-4** pour enregistrer le code personnalisé 2
- Appuyez sur la touche **5-6** pour enregistrer le code personnalisé 3

Portes et serrures

- Appuyez sur la touche **7 8** pour enregistrer le code personnalisé 4
- Appuyez sur la touche **9 0** pour enregistrer le code personnalisé 5.

Vous pouvez également programmer un code d'entrée personnalisé par le biais de l'écran d'information.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine demeure valide même si vous avez programmé un code d'entrée personnalisé.

Rappel des réglages mémorisés (selon l'équipement)

Les codes d'entrée programmés permettent de rappeler les positions mémorisées du conducteur comme suit :

- Le code d'entrée 1 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 1.
- Le code d'entrée 2 permet de rappeler les positions mémorisées du conducteur 2.

Nota : *Les codes d'entrée personnalisés 3, 4 et 5 ne permettent pas de rappeler des positions mémorisées.*

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à 5 chiffres programmé en usine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1·2** du clavier dans un délai de cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1·2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à 5 chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction anti-décodage

Le clavier passe en mode anti-décodage si vous entrez un code incorrect sept fois (35 enfoncements de touche consécutifs). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction anti-décodage est désactivée après :

- Une période d'inactivité du clavier d'une minute
- Avoir appuyé sur le bouton de déverrouillage de la télécommande
- L'établissement du contact.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Nota : *La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 1 m (3 ft) de votre véhicule.*

Pour déverrouiller toutes les portes

Appuyez sur un bouton du clavier d'entrée sans clé une fois pour déverrouiller toutes les portes.

Portes et serrures

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez les touches **7-8** et **9-0** enfoncées en même temps (avec la porte du conducteur fermée). Vous n'avez pas besoin de préalablement composer le code du clavier.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé à puce accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock™.

Ce système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

S'il est impossible de démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce adéquate, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Mise en veille automatique

Le véhicule se met en veille immédiatement après la coupure du contact.

Neutralisation automatique

Lorsque vous établissez le contact avec une clé à puce, le système antidémarrage est désamorçé. Si vous déverrouillez les portes au moyen de la poignée tactile, l'alarme se met hors veille.

Remplacement des clés

Nota : *Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.*

La clé intelligente fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrées programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Sécurité

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer des clés supplémentaires pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Marchepieds à déploiement électrique

UTILISATION DES MARCHEPIEDS À DÉPLOIEMENT ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

 Par temps extrême, une couche de glace excessive peut se former et empêcher les marchepieds de se déployer. Assurez-vous que les marchepieds ont fini de se déployer avant d'y poser le pied. Les marchepieds fonctionnent de nouveau normalement une fois l'obstacle retiré.

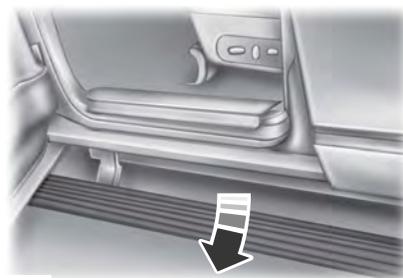
 Mettez les marchepieds hors fonction avant de soulever le véhicule ou de placer des objets sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre le marchepied déployé et la carrosserie. S'il devait se déplacer, le marchepied pourrait vous blesser.

Nota : *Si vous soulevez le véhicule à l'aide d'un cric, ne prenez pas appui sur les marchepieds, les articulations avant et arrière, les moteurs et les supports de marchepied situés sous la carrosserie. Utilisez toujours les points de levage appropriés.*

Nota : *Il est possible que les marchepieds fonctionnent plus lentement par temps froid.*

Nota : *Le mécanisme des marchepieds peut accumuler des débris comme de la boue, de la saleté, de la neige et du sel. Cela peut créer un bruit supplémentaire. Dans ce cas, réglez les marchepieds à la main sur la position déployée. Ensuite, lavez le système, en particulier les articulations avant et arrière des marchepieds à l'aide d'un lave-auto.*

Déploiement électrique automatique



E166682

Les marchepieds se déploient automatiquement à l'ouverture des portes. Cela peut vous aider à entrer et sortir de votre véhicule.

Rangement à commande automatique

Lorsque vous fermez les portes, les marchepieds reviennent à la position rangée au bout de deux secondes.

Déploiement manuel

Vous pouvez actionner manuellement les marchepieds à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Réglez les marchepieds sur la position déployée pour accéder au toit.

Les marchepieds se rétractent et passent en mode automatique lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mph).

Activation et désactivation

Vous pouvez activer et désactiver la fonction de marchepied dans l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Marchepieds à déploiement électrique

- Lorsqu'ils sont désactivés (**ARRÊT**), les marchepieds se rétractent quelle que soit la position de la porte.
- Lorsqu'ils sont activés (**AUTOMATIQUE**), les marchepieds se rétractent sur les positions correctes en fonction de la position des portes.

Inversion en cas d'obstruction

Le marchepied change de sens et se déplace jusqu'à la fin de sa course s'il rencontre un objet alors qu'il se déplace.

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 142).

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.



E161834

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Position de butée

Pour éviter tout dommage à la colonne de direction, sa course s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course est enregistrée si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Confirmez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Appuyez sans relâcher sur la commande de la colonne de direction jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.

3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction. La colonne pourra se remettre en mouvement.
4. Continuez d'appuyer sur la commande pendant deux secondes supplémentaires après l'immobilisation de la colonne.
5. Répétez pour chaque direction selon besoin.

Une nouvelle limite de course s'enregistre. Lors du prochain réglage de l'inclinaison ou de la hauteur de la colonne de direction, elle s'arrêtera juste avant la position de butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 146).

Nota : Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

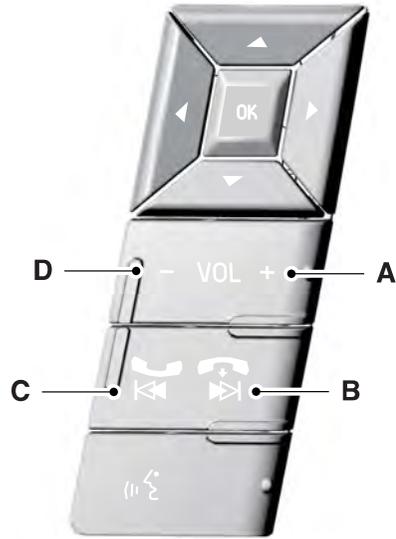
Lorsque vous coupez le contact, la colonne de direction s'élève pour permettre de sortir aisément du véhicule. La colonne reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

COMMANDE AUDIO

Exécutez les fonctions suivantes à l'aide de la commande :

Volant

Type un



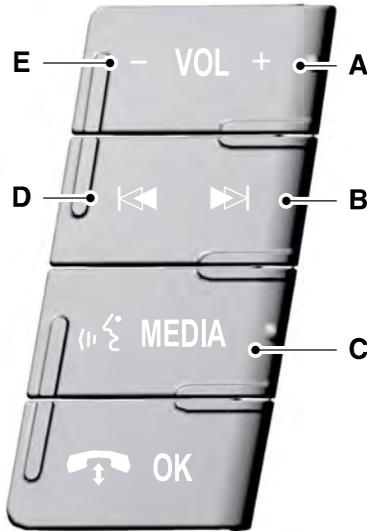
E205755

A Augmentation du volume.

- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Recherche vers le bas ou précédent.
- D Réduction du volume.

Volant

Type deux



E205756

A Augmentation du volume.

- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Média.
- D Recherche vers le bas ou précédent.
- E Réduction du volume.

Média

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour parcourir les sources audio disponibles.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- Syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente.
- Effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Maintenez le bouton de recherche enfoncé pour :

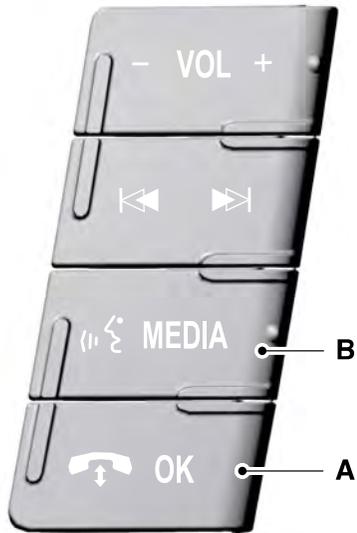
- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

Volant

COMMANDE VOCALE

Type un

- A Mode téléphone
- B Reconnaissance vocale.



E205757

Volant

Type deux



E205758

A Mode téléphone

B Reconnaissance vocale.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E205805

Voir **Programmeur de vitesse** (page 223).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E205806

Voir **Affichage d'information** (page 113).

VOLANT CHAUFFANT (Selon l'équipement)

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Pédales

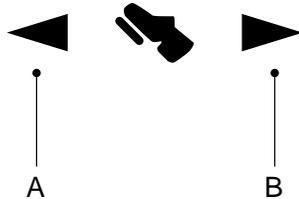
RÉGLAGE DES PÉDALES

AVERTISSEMENT



N'utilisez jamais les commandes alors que votre pied est sur la pédale d'accélérateur ou de frein et que le véhicule est en mouvement.

La commande est située sur le côté gauche de la colonne de direction. Appuyez sur le côté approprié de la commande et maintenez-le enfoncé pour déplacer les pédales.



E162916

A. Plus loin

B. Plus près

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de pédale au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 146).

Nota : *Ne réglez les pédales que lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P).*

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

Nota : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.

Nota : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 312).

Nota : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.



E205527

Faites tourner l'extrémité de la commande :

- En l'éloignant de vous pour augmenter la vitesse des essuie-glaces;
- En l'approchant de vous pour diminuer la vitesse des essuie-glaces.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Nota : Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.

Nota : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 312).

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les glaces. Dans ces conditions, vous pouvez garder votre pare-brise propre en procédant comme suit :

- Réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées.
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

Essuie-glaces et lave-glaces

La fonction d'essuie-glaces automatiques utilise un détecteur de pluie, placé dans la zone entourant le rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces automatiquement. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'eau que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise.

Nota : La fonction des essuie-glaces automatiques est normalement activée et reste à l'état activé tant qu'elle n'a pas été désactivée sur l'écran d'information. Vous pouvez en outre réactiver la fonction à tout moment. Voir **Généralités** (page 113).

Utilisez la bague rotative pour régler la sensibilité du détecteur de pluie. Réglez la commande sur une sensibilité faible pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un fort taux d'humidité sur le pare-brise. Réglez la commande sur une forte sensibilité pour que les essuie-glaces se déclenchent lorsque le détecteur de pluie détecte un faible taux d'humidité sur le pare-brise.

Nota : Lorsque vous réglez les essuie-glaces au mode de balayage intermittent et que la fonction des essuie-glaces automatiques est activée, le réglage de sensibilité des essuie-glaces automatiques régule la vitesse des essuie-glaces en fonction du degré d'humidité sur le pare-brise seulement. Utilisez le levier d'essuie-glaces pour balayer le pare-brise à la demande.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

LAVE-GLACES

Nota : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.

Nota : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



E205528

Appuyez sur l'extrémité du levier d'essuie-glaces pour actionner le lave-glace :

- Une brève pression permet d'effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Une pression rapide permet d'effectuer trois balayages du pare-brise avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier longuement enfoncée pour activer les essuie-glaces et le lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Essuie-glaces et lave-glaces

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace arrière

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto.*



E205529

Tournez la commande pour sélectionner les positions suivantes :

- 2 Balayage intermittent - pause la plus courte entre les balayages.
- 1 Balayage intermittent - pause la plus longue entre les balayages.
- 0 Arrêt.

Lave-glace arrière



E205529

Tournez la commande et maintenez-la à la position supérieure ou inférieure pour activer le lave-glace de lunette arrière. La commande retourne à la position **2** ou **0** lorsque vous la relâchez.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

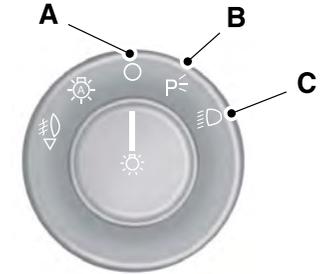
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E173257

- A Arrêt.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Éclairage

Feux de route

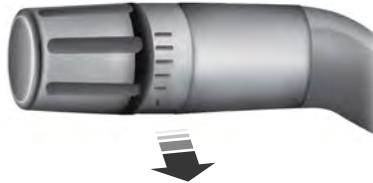


E167827

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique



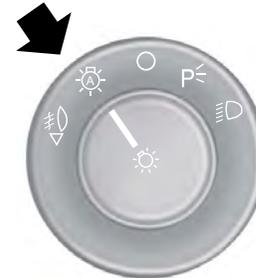
E163268

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT

 La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.



E173258

Éclairage

Lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement si la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces s'activent.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- Feux de jour configurables.
- Commande automatique des feux de route.
- Commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Nota : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système de commande automatique des phares n'allume pas les feux de croisement.

Allumage des phares asservi aux essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que la commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- En mode bruine.
- Lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : Si vous mettez en fonction la commande automatique des phares ou des essuie-glaces, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD



E163270

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage de la planche de bord et de tous les composants lumineux applicables du véhicule lorsque les phares et les feux de stationnement sont allumés.

Éclairage

- Tapez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande pour augmenter/atténuer graduellement l'éclairage de tous les composants allumés, ou
- Appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande et maintenez-la à la première position jusqu'à ce que le niveau d'éclairage voulu soit atteint.
- Maintenez la partie supérieure de la commande en position d'allumage maximal pour activer la fonction « allumage forcé du plafonnier ». Cela a pour effet d'allumer les lampes d'accueil. L'éclairage reste allumé jusqu'à ce que vous appuyiez sur la partie inférieure de la commande.

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).
2. Le contact est établi.

Éclairage

3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

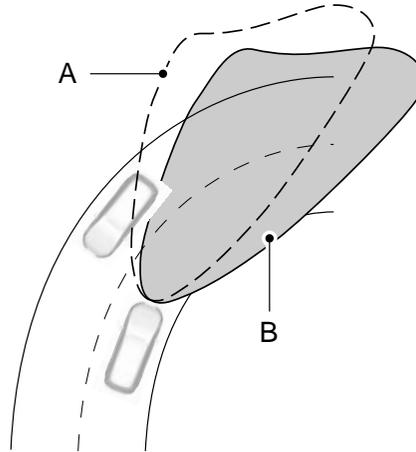
Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

PHARES ADAPTATIFS

Les phares tournent dans la même direction que le volant. Ceci améliore la visibilité dans les virages.

- A. Sans phares adaptatifs.
- B. Avec phares adaptatifs.



E161714

Le système ne fonctionne que lorsque le commutateur d'éclairage est en position de commande automatique des phares.

Nota : Il s'écoule deux à cinq secondes avant le déclenchement du système des phares adaptatifs lorsque le véhicule roule.

Nota : Le système ne fonctionne qu'aux vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph).

Le système possède une fonction d'autovérification au démarrage. Au démarrage du moteur, les phares effectuent un balayage de gauche à droite, puis reviennent au point milieu pour signaler au conducteur le bon fonctionnement du système.

Éclairage

CLIGNOTANTS



E163272

- Pour activer les clignotants gauches, poussez le levier vers le bas jusqu'en butée.
- Pour activer les clignotants droits, poussez le levier vers le haut jusqu'en butée.
- Pour annuler manuellement l'activation des clignotants, poussez le levier de nouveau dans une ou l'autre direction.

Changement de voie

Pour indiquer un changement de voie vers la gauche ou vers la droite :

- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et relâchez-le. Les clignotants clignoteront trois fois et s'arrêteront.
- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et maintenez-le. Les clignotants clignoteront aussi longtemps que vous maintenez le levier dans cette position.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Les éclairages de projection d'accueil Lincoln sont situées à la base des boîtiers de rétroviseur extérieurs. Elles projettent une image sur le sol à une courte distance de votre véhicule chaque fois que l'éclairage d'accueil ou l'éclairage d'entrée s'allume.

Nota : *La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.*

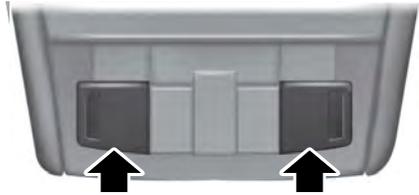
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampes de lecture avant (selon l'équipement)

Les lampes de lecture sont situées sur la console au pavillon. Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le commutateur situé sur le côté de chacune d'elles. Les lampes de lecture s'allument aussi lorsque :

- une porte est ouverte;
- le rhéostat d'éclairage de la planche de bord est enfoncé jusqu'à l'allumage des lampes d'accueil;
- une des touches de la télécommande d'ouverture à distance est enfoncée alors que le contact est coupé.

Éclairage



E163273

Plafonniers et lampes de lecture arrière



E163274

Des lampes de lecture peuvent être intégrées au plafonnier arrière de votre véhicule. Pour allumer les lampes, appuyez sur les commutateurs situés de chaque côté du plafonnier.

ÉCLAIRAGE AMBIANT

Réglez l'éclairage ambiant à l'aide de l'écran tactile.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

 Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, assurez-vous rien ne gêne leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.



E163056

Nota : *Il se peut que vous perceviez un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez légèrement la glace du côté opposé afin d'atténuer ce bruit.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez sur la commande ou soulevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Soulevez à fond la commande, puis relâchez-la. Appuyez sur la commande ou soulevez-la de nouveau pour immobiliser la glace.

Rebond

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

Neutralisation de la fonction de rebond

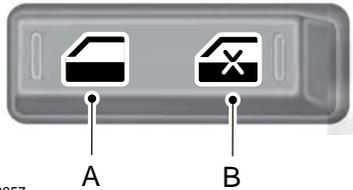
AVERTISSEMENT

 Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur la commande de glace et maintenez-la dans cette position quelques secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant que la glace ne soit complètement fermée.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Verrouillage des glaces



E163057

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

Alimentation prolongée des accessoires

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

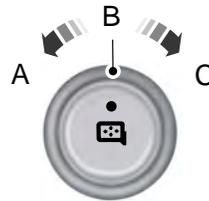
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.



E163059

- A Rétroviseur gauche.
- B Désactivé.
- C Rétroviseur droit.

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.

2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Remplacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs repliables à commande électrique



E163060

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Nota : *Si vous déplacez les rétroviseurs 10 fois ou plus en l'espace d'une minute, ou si vous rabattez ou déployez trop souvent les rétroviseurs en tenant la commande enfoncée pendant tout le déplacement, le système risque d'être désactivé afin de prévenir la surchauffe des moteurs. Patientez environ trois minutes en laissant le moteur tourner, puis jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact pour que le système se réinitialise et que la fonction revienne à la normale.*

Tirez la commande vers l'arrière pour replier les rétroviseurs vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Rétroviseur détaché

Si vos rétroviseurs rabattables à commande électrique sont rabattus manuellement, ils pourront ne plus fonctionner correctement, même si vous les avez ramenés à leur place. Ils doivent être réinitialisés dans les situations suivantes :

- Les rétroviseurs vibrent au cours de la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.

- Les rétroviseurs ne restent pas à la position rabattue ou déployée.
- L'un des rétroviseurs ne se trouve pas à sa position normale pendant la conduite.

Pour réinitialiser la fonction de repliage à commande électrique, utilisez la commande des rétroviseurs rabattables à commande électrique pour rabattre et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un grand bruit lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs rabattables à commande électrique. Ce bruit est normal. Répétez cette procédure au besoin chaque fois que vous rabattez manuellement les rétroviseurs.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 140).

Rétroviseurs à réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions du rétroviseur au moyen de la fonction de mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 146).

Fonction anti-éblouissement à réglage automatique

Le rétroviseur extérieur du conducteur s'assombrit automatiquement avec le rétroviseur intérieur anti-éblouissement.

Rétroviseurs extérieurs avec clignotant

La partie extérieure du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Système de surveillance des angles morts

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 225).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : *Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.*

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

Nota : *Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au rendement du rétroviseur. Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour vous procurer une vue claire en reculant.

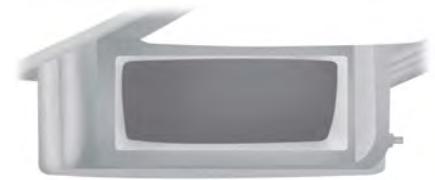
RÉTROVISEUR PANORAMIQUE

Les véhicules munis de consoles au pavillon à deux compartiments possèdent un rétroviseur qui offre au conducteur une vue panoramique de la partie arrière de l'habitacle.

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le rétroviseur panoramique pour observer la circulation à l'arrière du véhicule, ne laissez pas les passagers arrière vous distraire de la conduite et assurez-vous que le rétroviseur intérieur permet de bien observer la circulation à l'arrière du véhicule. Autrement, le risque de collision avec un véhicule que vous n'auriez pas aperçu est accru, ce qui pourrait causer de graves blessures.



E205354

Appuyez sur le rebord arrière du volet pour ouvrir le miroir panoramique. Le volet s'ouvre complètement.

Le rétroviseur peut devoir être réglé dans sa position la plus basse pour prévenir toute interférence lorsque le miroir panoramique est déployé vers le bas.

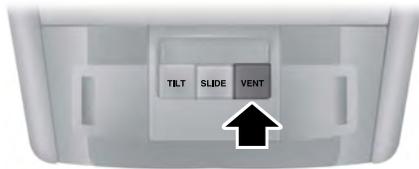
Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES DE CUSTODE

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de se blesser gravement.

 Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, assurez-vous rien ne gêne leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.



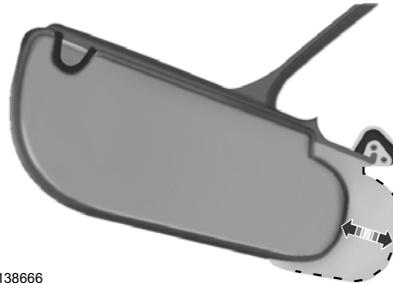
E205283

Appuyez sur la commande **VENT** (aération) et maintenez-la enfoncée pour ouvrir les glaces.

Tirez et maintenez la commande **VENT** (aération) pour fermer les glaces de custode arrière.

Nota : *Les véhicules sans toit ouvrant transparent ne comportent que le bouton **VENT** (aération).*

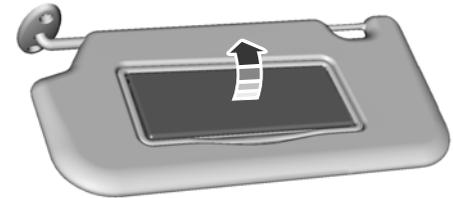
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

 Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver sa course et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement le store coulissant lorsque le toit ouvrant transparent est fermé. Tirez le pare-soleil vers l'avant de votre véhicule pour le fermer.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture avec la commande à impulsion, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E163063

Appuyez brièvement sur la commande **SLIDE** (coulissement) pour ouvrir le toit ouvrant. Le toit ouvrant transparent s'ouvre et s'arrête juste avant la pleine ouverture.

Nota : *Cette position permet de réduire le bruit du vent ou les remous aérodynamiques parfois présents lorsque le toit ouvrant transparent est complètement ouvert. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant.*

Tirez brièvement la commande **SLIDE** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant.

Fonction de rebond

Le toit ouvrant transparent s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, le toit inverse sa course de quelques centimètres.

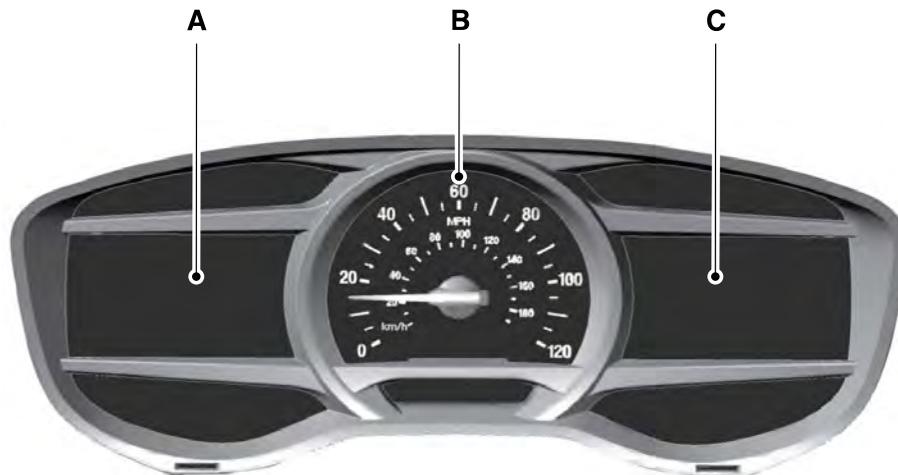
Tirez et maintenez la commande **SLIDE** (coulissement) dans les deux secondes qui suivent un événement de rebond pour neutraliser cette fonction. Alors que la fonction de rebond en cas d'obstruction est activée, la force de fermeture augmente chaque fois que le toit ouvrant transparent est fermé pour les trois premiers cycles de fermeture.

Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération

Appuyez brièvement sur la commande **TILT** (inclinaison) pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position d'aération. Tirez et maintenez la commande **TILT** (coulissement) pour fermer le toit ouvrant.

Combiné des instruments

JAUGES



E205350

Combiné des instruments

- A Écran d'information gauche.
- B Indicateur de vitesse.
- C Écran d'information droit.

Écran d'information gauche

Compteur

Situé au bas de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Température extérieure

Cette fonction indique la température de l'air extérieur.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 113).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 113).

Indicateur de niveau de carburant

Nota : Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte.

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez refait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après avoir refait le plein, l'aiguille ne revient pas toujours exactement à la même position. Ceci est normal.

Nota : Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.

Nota : La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.

Nota : Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Nota : Lorsque la jauge de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Combiné des instruments

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas s'affiche lorsque l'autonomie restante n'est plus que de 80 km (50 mi).

Nota : *Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : *Certains indicateurs apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.*

Système de freinage antiblochage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Le freinage normal (sans ABS) reste toujours fonctionnel à moins que le témoin de frein ne soit lui aussi allumé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Circuit de freinage



Il s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin indique un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage sera plus longue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 223).

Combiné des instruments

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le clignotant gauche ou droit ou les feux de détresse.

Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement.

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement

fermée.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est

élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 301).

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 299).

Nota : *Ne reprenez pas la route si le témoin s'allume, même si le niveau est correct. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.*

Bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Sac gonflable avant



Si ce témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou continue de clignoter après le démarrage, cela indique un dysfonctionnement. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Contrôle en descente (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Hayon ouvert



Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas totalement fermé.

Combiné des instruments

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou presque à zéro. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Ce témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur a été détectée. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin d'anomalie du moteur



Si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé après le démarrage du moteur, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué a détecté une anomalie de fonctionnement liée au dispositif antipollution de votre

véhicule. Consultez la section Autodiagnosics embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 183).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT



Si le moteur présente des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Combiné des instruments

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume d'abord à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, à des fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt pour les tests d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'entretien recommandé clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 183).

Contrôle électronique de stabilité



Ce témoin s'affiche lorsque le dispositif AdvanceTrac®/le système antipatinage est activé. Si ce témoin reste allumé, le système requiert une intervention immédiate. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 211).

Témoin de désactivation du contrôle électronique de stabilité



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez le dispositif AdvanceTrac®/le système d'antipatinage. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 211).

Remorquage/Charge lourde (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le mode de traction. Si ce témoin clignote continuellement, le dispositif requiert une intervention immédiate. Cette situation pourrait endommager la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 187).

4X2

4x2

Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous activez le mode deux roues motrices de gamme haute. Si le témoin ne s'allume pas ou s'il demeure allumé lorsque le contact est établi, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

4x4 AUTO (Mode 4 roues motrices automatique)

4A

Ce témoin s'allume lorsque vous activez le système quatre roues motrices. Si le témoin ne s'allume pas ou s'il demeure allumé lorsque le contact est établi, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

4X4 HIGH (Mode 4 roues motrices de gamme haute)

4x4

Ce témoin s'allume lorsque vous activez le système quatre roues motrices gamme haute. Si le témoin ne s'allume pas ou s'il demeure allumé lorsque le contact est établi, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous laissez la clé dans le commutateur d'allumage et que la porte du conducteur s'ouvre.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Carillon de clignotants

Retentit lorsque vous laissez le clignotant en marche après avoir signalé un virage et après avoir parcouru plus de 2,4 km (1,5 mi).

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons d'utiliser un appareil portatif pendant la conduite et vous encourageons à utiliser des équipements à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche sur l'écran d'information.



E205352

- Appuyez sur les boutons fléchés vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur le bouton fléché de droite pour accéder à un sous-menu.

- Appuyez sur le bouton fléché de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur le bouton **OK** pour sélectionner et confirmer un réglage ou message.

Les flèches dans le coin supérieur gauche de l'écran indiquent du contenu supplémentaire disponible lorsqu'elles s'allument.

Menu principal

Dans la barre de menu principal du côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Réglages affichage.
- Trajet/Essence.
- Remorquage.
- Hors route.
- Réglages.

Affichage d'information

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur le bouton fléché de droite ou sur le bouton OK pour accéder

à cette catégorie. Appuyez sur le bouton fléché de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Réglages affichage

Utilisez les boutons fléchés pour choisir parmi les options d'affichage suivantes.

Réglages affichage
Compte-tours numérique et indicateur de niveau de carburant
Compte-tours numérique, indicateur de niveau de carburant et indicateur de température du liquide de refroidissement
Détail instrument (Pression d'huile, Température d'huile et Température de la boîte de vitesses)
Hr moteur (Heures de fonctionnement du moteur et Heures de ralenti du moteur)
Durée de vie huile
Autonomie
Odomètre numérique - Appuyez sur le bouton OK pour changer les unités affichées

Trajet/Essence

Utilisez les boutons fléchés pour choisir parmi les options de compteur et de carburant suivantes.

Nota : *Maintenez le bouton **OK** enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées.*

Affichage d'information

Trajet/Essence
Trajet 1 ou Trajet 2
Économie essence
Hist. carburant

- Économie essence - Affichage de votre consommation instantanée de carburant sous la forme d'un graphique en barres et de la consommation moyenne.
- Hist. carburant - Affichage de votre consommation de carburant selon la durée. Le graphique est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite.

Remorquage

Utilisez les boutons fléchés pour configurer différents réglages de remorquage.

Nota : *Certaines options peuvent paraître légèrement différentes ou peuvent ne pas s'afficher si elles sont optionnelles.*

Remorquage	
État remorque	Remorque débranchée
	Nom de la remorque active ou Remorq. par défaut
	Distance parcourue de la remorque
	Frein remorque gain

Affichage d'information

Remorquage		
Options remorque	Fonction de stabilisation de la remorque - coché activé ou décoché désactivé	
	Mode frein remorq.	Élect. Inertie, Aucun ou Élect. Sur hydraulique
	Changer rem. sélec.	Remorques créées
		Remorq. par défaut
		Aucune rem. activée
		Appuyez sur le bouton OK pour modifier la remorque sélectionnée
	Changer régl. rem.	Renommer remorq.
		Réinit. distance rem.
		Supprimer remorq.
		Ajouter remorque
Configu. remorque	Ajouter remorque	Éditeur de nom
Liste vérif. connexions	Boule d'attelage reliée et verrouillée?	
	Câbles électriq. reliés?	
	Foncti. lumières OK?	
	Chaînes séc. reliées?	

Affichage d'information

Remorquage	
	Flèche d'attel. relevée?
	Miroirs réglés?
	Gain des freins réglé?
	Remorq. débranchée?

Hors route

Dans ce mode, vous pouvez afficher divers renseignements de conduite hors route.

Hors route
Statut hors route (tangage, roulis, angle de braquage)
Jauge de distribution électrique – Affiche la distribution électrique sur les essieux avant et arrière. L'affichage varie en fonction de la configuration 4x4 et des conditions de conduite.

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer des sélections de réglages du conducteur différentes.

Nota : *Certains éléments sont optionnels et peuvent ne pas s'afficher.*

Affichage d'information

Angle mort - coché activé ou décoché désactivé				
Circul. transv - coché activé ou décoché désactivé				
Commandes cond.	Mode sport, Normal ou Confort			
Calcul auto.	Normal ou Remorquage			
Aide stat. AV - coché activé ou décoché désactivé				
Aide stat. AR - coché activé ou décoché désactivé				
Réglages avancés	Réglages véhicule	Accès facilité - coché activé ou décoché désactivé		
		Éclairage	Temp. phares	Sélectionner l'intervalle de temps
		Serrures	Verrouil. auto - coché activé ou décoché désactivé	
			Déverrouil. auto - coché activé ou décoché désactivé	
			Déverrouil. dist.	Toutes portes ou Cond. d'abord
		Réinit. niv huile	Vie utile restante XXX % - maintenez le bouton OK enfoncé pour remettre à zéro	
		Hayon élect.	Interrup activat ou Interrup désact	
		Marche élec.	Automatique, Arrêt ou En place	

Affichage d'information

	Démar. à dist.	Climatisation	Automatique ou Dern. réglage	
		Sièges	Automatique ou Arrêt	
		Durée	5, 10 ou 15 minutes	
		Système - coché activé ou décoché désactivé		
	Essuie-glace	Act.après lav - coché activé ou décoché désactivé		
		Capteur pluie - coché activé ou décoché désactivé		
	MyKey*	Info MyKey	Nombre de clés Admin, MyKey et distance MyKey	
		Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey	
		Assistance 911	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
		Pas déranger	Tjrs en marche ou Sélectionnable	
Antipatinage		Tjrs en marche ou Sélectionnable		
Vitesse max		105 km/h (65 mph), 110 km/h (70 mph), 120 km/h (75 mph), 130 km/h (80 mph) ou Hors fonction		
Alerte vitesse		72 km/h (45 mph), 89 km/h (55 mph), 105 km/h (65 mph) ou Hors fonction		
Limit. volume - coché activé ou décoché désactivé				
Effacer MyKey		Tenir OK pour effacer ttes MyKeys		

Affichage d'information

	Réglages affichage	Distance	Milles & Gallons, L/100 km ou km/L
		Température	Fahrenheit (°F) ou Celsius (°C)
		Affichage jauge	Jauge carburant ou Carbur. + tachym.
		Langue	Sélectionnez la langue - Maintenez le bouton OK enfoncé pour régler la langue

*Certaines options de la clé MyKey s'affichent seulement si un MyKey est programmé.

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : En fonction des options dont dispose votre véhicule, tous les messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou réduits selon le type de tableau de bord qui équipe votre véhicule.



E205353

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages s'effacent automatiquement après un court moment.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Affichage d'information

Messages de la fonction d'antipatinage/AdvanceTrac™

Message	Description
Antipatinage Arrêt/Antipatinage En marche	Ce message s'affiche lorsque vous désactivez le système d'antipatinage. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 208).
Service requis AdvanceTrac	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un état qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
AdvanceTrac arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous désactivez la fonction AdvanceTrac.
AdvanceTrac marche	Ce message s'affiche lorsque vous activez la fonction AdvanceTrac.

Messages d'alarme

Message	Description
Alarme véhicule Pr arrêter l'alarme, démarrer le véhic.	Ce message s'affiche lorsque survient une entrée non autorisée dans le véhicule. Établissez le contact pour arrêter l'alarme.

Affichage d'information

Messages de batterie et de circuit de charge

Message	Description
Vérifier circuit de charge	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est prudent de le faire, puis coupez le contact. Contactez un concessionnaire autorisé.
Couper courant pour économ. la batterie	Ce message s'affiche pour indiquer que la tension de la batterie 12 volts est faible. Éteignez tous les accessoires électriques qui ne sont pas nécessaires. Contactez un concessionnaire autorisé.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Ce message s'affiche pour indiquer que la tension de la batterie 12 volts est faible. Éteignez tous les accessoires électriques qui ne sont pas nécessaires.

Affichage d'information

Messages de système d'information sur les angles morts

Message	Description
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Défaillance système d'angle mort	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système d'information sur les angles morts survient. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Circulation transversale Défectuosité	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système d'alerte de trafic transversal survient. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Circulation transversale Véhicule venant de la X	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance des angles morts avec alerte de circulation transversale (CTA) fonctionne et détecte un véhicule.

Affichage d'information

Messages de circuit de freinage

Message	Description
Niveau de liquide de frein bas	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être vérifié dès que possible.
Vérifier le système de freins	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage doit être réparé. Si ce témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Frein de station. verrouillé	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le véhicule est prêt pour la conduite et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

Messages des portes

Message	Description
Porte X mal fermée	Ce message s'affiche lorsque la porte affichée n'est pas complètement fermée.
Hayon ouvert	Ce message s'affiche lorsque le hayon ou la glace de hayon est mal fermé(e).
Code de clavier d'usine XXXXX	Affiche le code de clavier d'usine une fois le clavier réinitialisé.

Affichage d'information

Messages du moteur

Message	Description
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.
Moteur en marche	Vous signale que vous êtes sur le point de quitter le véhicule alors que le moteur est toujours en marche.

Messages concernant le carburant

Message	Description
Vérifier goulot de remplissage carburant	Ce message s'affiche lorsque le goulot de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé.
Niveau d'essence bas	Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

Affichage d'information

Messages de clé et d'accès intelligent

Message	Description
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si le système ne détecte pas la clé d'accès intelligent lors des trois scénarios suivants : Lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage dans le but de faire démarrer le moteur ou de sélectionner une position du commutateur d'allumage. Lorsque le moteur tourne et une porte est ouverte puis refermée. Lorsque le véhicule roule à plus de 16 km/h (10 mi/h) pour la première fois après le démarrage.
Clé programmée Total de x clés	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé de rechange, lorsqu'il s'agit d'une clé d'accès intelligent.
Nombre max clés program.	Ce message s'affiche pendant la programmation de clés de rechange lorsque le nombre maximal de clés programmées a été atteint.
Appuyez sur frein pour démarrer	Ce message s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage sans enfoncer la pédale de frein. Ce message vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour démarrer le moteur.
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Ce message s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur et qu'aucune clé d'accès intelligent n'est détectée dans l'habitacle.
Alimentation accessoires active	Ce message s'affiche lorsque l'allumage du véhicule est à la position accessoires.
Anomalie système de démarrage	Ce message s'affiche pour indiquer que le circuit de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Contactez un concessionnaire autorisé pour la réparation.

Affichage d'information

Messages d'entretien

Message	Description
Pression d'huile moteur BASSE	Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins.
Changement d'huile nécessaire	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.
Surchauffe refroidiss. moteur	Ce message s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.
Niveau BAS du liquide lave-glace	Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas et que le réservoir doit être rempli.
Mode d'usine Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est toujours en Mode d'usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé.
Mode transport Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est toujours en Mode transport. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Messages MyKey™

Message	Description
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque le MyKey est actif.
Vitesse limitée à xx km/h (mi/h)	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le véhicule, que le MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée, que le réglage en option est activé et que le véhicule dépasse la vitesse présélectionnée.
Boucler ceinture pour activer audio	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder est activé.
Programmation clé intégrée impossible	Ce message s'affiche si vous avez tenté de programmer une clé de rechange en utilisant deux clés MyKey existantes.
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée sur votre clé MyKey.
MyKey AdvanceTrac activé	Avec une clé MyKey en cours d'utilisation, la fonction d'antipatinage AdvanceTrac se met en fonction.
MyKey Antipatinage activé	Avec une clé MyKey en cours d'utilisation, l'antipatinage se met en fonction.
MyKey Désactiv. aide stationn. imposs.	Avec une clé MyKey en cours d'utilisation, l'aide au stationnement MyKey ne peut pas être désactivée et reste activé.

Affichage d'information

Messages hors route

Message	Description
Pour hors route ralentir à 5 mi/h	Ce message s'affiche lorsque la vitesse de votre véhicule exigée pour passer en mode hors route n'a pas été respectée.
Mode hors route activé	Ce message s'affiche lorsque le mode hors route devient actif.
Sortie mode hors route	Ce message s'affiche lorsque le mode hors route devient inactif.
Contrôle descente désactivé	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente se désactive.
Pour contrr descente ralentir	Ce message s'affiche lorsque la vitesse de descente en pente dépasse 32 km/h (20 mi/h).
Pour Ctrl descente engager rapport	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente exige que le conducteur effectue les changements de vitesse.
Ctrl descente conduct.reprend le contrôle	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente exige que le conducteur reprenne la maîtrise des commandes.
Ctrl descente DÉFECTUEUX	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du mode de contrôle en descente.
Ctrl descente désactivé Refroidissement	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente se désactive pour refroidir le circuit de freinage.
Contrôle descente PRÊT	Ce message s'affiche lorsque le mode de contrôle en descente s'active.

Affichage d'information

Messages d'aide au stationnement

Message	Description
Vérifier aide au stationnement	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement se désactive.
Aide stationn. AR Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.
Vérifier aide au stationnement arrière	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement se désactive.
Vérifier aide au stationnement avant	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un état qui nécessite une réparation. Voir Aides au stationnement (page 216).
Aide stationn. AV Activée Désactivée	Ce message indique l'état de l'aide au stationnement.

Messages de direction assistée

Message	Description
Perte de direct. Arrêter prudemment	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une réparation. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le système de direction assistée détecte une anomalie de la direction assistée qui exige des réparations immédiates. Contactez un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée n'a plus d'assistance en raison d'une erreur du système. Contactez un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Messages de démarrage à distance

Message	Description
Pour conduire : Tourner la clé sur démarrer	Ce message s'affiche pour vous rappeler de tourner la clé en position de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.
Pour conduire : Appuyer sur frein, bouton START	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein et d'enfoncer le bouton de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Messages de système de suspension

Message	Description
Anomalie suspens. sélect. conducteur Service requis	Ce message s'affiche lorsqu'une défaillance de la suspension de votre véhicule est présente. Contactez un concessionnaire autorisé pour la réparation.

Affichage d'information

Messages concernant les pneus

Message	Description
Pression des pneus BASSE	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est faible.
Anomalie surveill. pression pneus	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé.
Anomalie capt. pression pneus	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement ou lorsqu'une roue de secours est installée. Voir Jantes et pneus (page 332). Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé.

Messages concernant la remorque

Message	Description
Frein remorque Gain : XX.X Pas de remorque	Ce message affiche le réglage du gain actuel du frein de remorque lorsque la remorque n'est pas reliée.
Erreur module frein remorque	Ce message s'affiche accompagné d'un carillon en réponse à des anomalies détectées par la commande des freins de remorque.
Remorque connectée	Ce message s'affiche lorsque le branchement correct de la remorque est détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.

Affichage d'information

Message	Description
Remorque déconnectée	Ce message s'affiche lorsque la remorque est débranchée, soit accidentellement, soit intentionnellement, et que le système le détecte au cours d'un cycle d'allumage donné. Ne tenez pas compte de cet état si votre véhicule n'est pas équipé d'une commande de freins de remorque installée en usine. Ce message peut s'afficher lorsqu'une commande de freins de remorque de deuxième monte est utilisée même si une remorque est connectée.
Oscillation remorque Réduire vitesse	Ce message s'affiche lorsque la fonction de stabilisation de remorque a détecté un roulis de la remorque.
Erreur câblage de remorque	Ce message s'affiche lorsque le câblage de votre véhicule et le câblage ou le système de freinage de la remorque présentent certaines anomalies.
Frein remorque Gain XX.X	Ce message affiche le réglage de gain actuel du frein de remorque.
Anomalie module de feux remorque Voir le manuel	Une anomalie est présente dans le module d'éclairage de la remorque du véhicule. Voir Traction d'une remorque (page 244).
Anom. des feux stop de remorque Vérif. ampoules	Une anomalie est présente dans les feux stop de votre remorque. Vérifiez le feu.
Anomalie clignotant gauche de remorq. Vérif. ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le feu.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérif. ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le feu.
Anom. des feux stationn. remorq. Vérif. ampoules	Une anomalie est présente dans les feux de stationnement de votre remorque. Vérifiez le feu.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	Une anomalie est présente dans la batterie de votre remorque. Voir Traction d'une remorque (page 244).

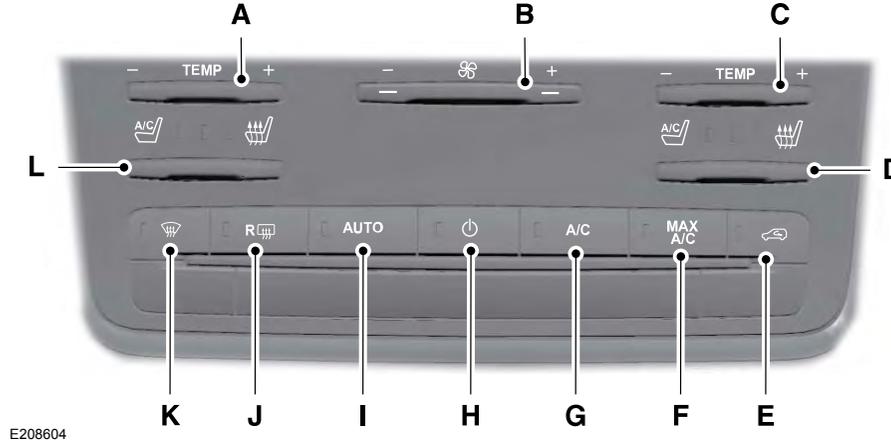
Affichage d'information

Messages concernant la boîte de vitesses

Message	Description
Boîte de vitesses pas position P	Ce message s'affiche pour vous rappeler de passer en position de stationnement (P).

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE



E208604

- A **Commande de température côté conducteur** : Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez le mode de régulation à deux zones.
- B **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- C **Commande de température côté passager** : Permet de régler la température du côté passager.
- D **Sièges chauffants** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 155).

Climatisation

- E Recyclage de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et également d'empêcher la pénétration d'odeurs désagréables.
- Nota :** La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- F MAX A/C (climatisation maximale) :** Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- G A/C (climatisation) :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), la climatisation peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- H Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.
- I AUTO (automatique) :** Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique. Réglez à la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.
- J Lunette arrière chauffante :** Appuyez pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 140).

Climatisation

- K **Dégivrage** : Appuyez sur ce bouton pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace.
- L **Sièges à régulation de température** : Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 157).

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Nota : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure située à la base du pare-brise.

Nota : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Nota : Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le système chauffe ou refroidit automatiquement l'habitacle à la température choisie le plus rapidement possible. Les bouches de la planche de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.

Climatisation

Nota : *Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitable, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitable. Lorsque l'habitable atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement à l'utilisation de l'air extérieur.*

Chauffage rapide de l'habitable

1. Sélectionnez la fonction **AUTO**.
2. Réglez la fonction de température au réglage voulu.

Réglages de chauffage recommandés

1. Sélectionnez la fonction **AUTO**.
2. Réglez la fonction de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.

Refroidissement rapide de l'habitable

1. Sélectionnez la fonction **MAX A/C** (climatisation maximale).

Réglages de refroidissement recommandés

1. Sélectionnez la fonction **AUTO**.

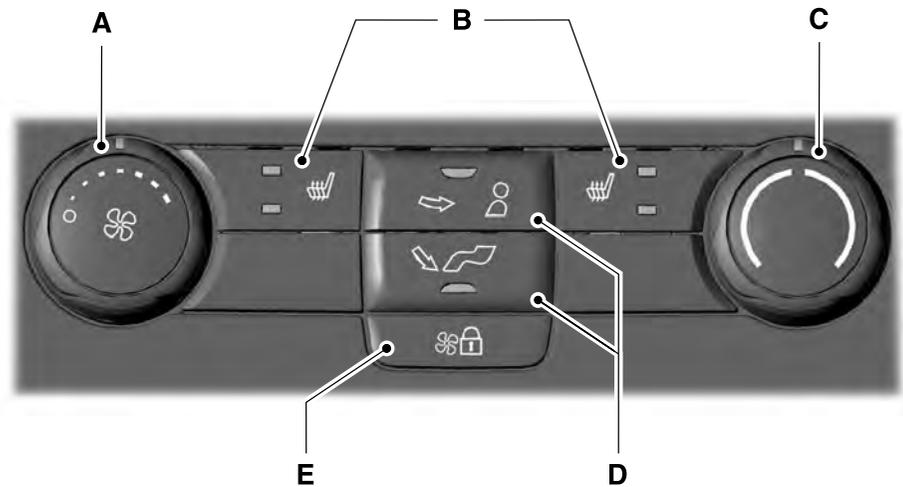
2. Réglez la fonction de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajuster le réglage en fonction des besoins.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez sur la touche de dégivrage.
2. Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22 °C (72 °F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Climatisation

COMMANDES DE TEMPÉRATURE DES PASSAGERS ARRIÈRE



E188689

Climatisation

- A **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
- B **Sièges chauffants (selon l'équipement)** : Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 155).
- C **Commande de température** : Permet de commander la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
- D **Commande de répartition de l'air** : Ajustez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- E **Verrouillage de la commande de vitesse du ventilateur** : Lorsque ce voyant est allumé, vous ne pouvez changer les réglages de climatisation arrière qu'à l'aide des commandes avant.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Lunette arrière chauffante

Nota : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner les lunettes chauffantes.



Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la glace arrière chauffante. La glace arrière chauffante se désactive automatiquement après un court moment. Faites démarrer le moteur avant d'activer la lunette arrière chauffante.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Rétroviseur extérieur chauffant (Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la glace arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.*

Nota : *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

DÉMARRAGE À DISTANCE

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation fonctionne pour réaliser le confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Climatisation

Nota : *Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance.*

Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, à savoir :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- le dégivreur de lunette arrière.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système est réglé à 22°C (72°F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système est réglé à 22°C (72°F). Les sièges chauffants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

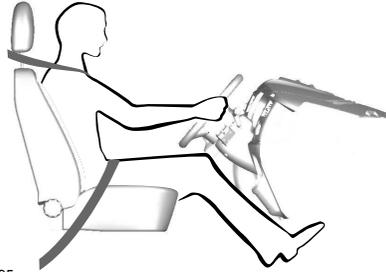
POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS

 Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

 N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

 Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.

- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

Sièges

APPUIE-TÊTE

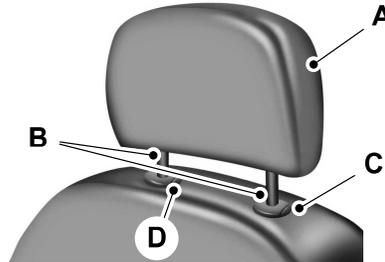
AVERTISSEMENTS

 Ajustez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de l'utiliser. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

 L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

 Installez correctement l'appuie-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

Nota : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête de sorte que la partie supérieure se trouve à la hauteur du haut de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.



E138642

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

- A Un appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.

- C Un bouton de réglage et de dégageement des guides de tige.
- D Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Sièges

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête aux places latérales de la deuxième rangée

Les appuie-tête extérieurs sont non réglables, mais vous pouvez les plier.



E205038

Les appuie-tête non réglables comportent les éléments suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (A).
- Une sangle d'escamotage (B).

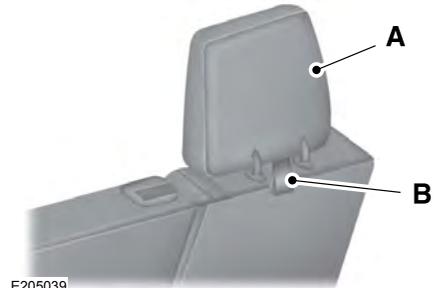
1. Tirez la sangle pour rabattre l'appuie-tête latéral.
2. Tirez sur l'appuie-tête de bas en haut pour le remettre en position verticale.

Appuie-tête de siège central de deuxième rangée

L'appuie-tête de la place arrière centrale est fixe et non réglable. L'appuie-tête est constitué d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier de siège.

Appuie-tête de troisième rangée

Les appuie-tête de troisième rangée sont non réglables, mais vous pouvez les plier.



E205039

Les appuie-tête non réglables comportent les éléments suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (A).
 - Une sangle d'escamotage (B).
1. Tirez la sangle pour rabattre l'appuie-tête.
 2. Tirez sur l'appuie-tête de bas en haut pour le remettre en position verticale.

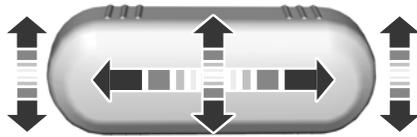
Sièges

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

 Avant de remettre le dossier de siège à sa position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier.

 Ne réglez pas le siège ni le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque le véhicule roule peut vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.



E181777

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez le commutateur dans la direction des flèches pour relever ou abaisser l'assise de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

Dossier inclinable à commande électrique



E162731

Déplacez la commande pour incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

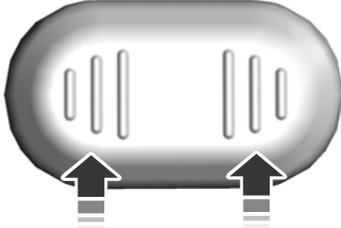
Nota : Sur les véhicules équipés de sièges à réglage mémorisé, pour éviter tout dommage aux sièges à commande électrique, leur course s'arrête juste avant d'atteindre l'extrémité des glissières. Si le siège rencontre un obstacle pendant son déplacement vers l'avant ou l'arrière, une nouvelle limite de course s'enregistre automatiquement.

Pour rétablir la limite de course normale :

1. Une fois la nouvelle limite de course atteinte, appuyez de nouveau sur la commande du siège pour la dépasser.
2. Maintenez la commande enfoncée jusqu'à ce que le siège atteigne la butée des glissières.
3. Maintenez la commande enfoncée pendant deux secondes environ. Vous constaterez que le siège revient légèrement en arrière.

Sièges

Support lombaire à réglage électrique



E164101

La commande est située sur le côté extérieur du siège. Appuyez sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou réduire le support.

FONCTION DE MÉMORISATION

AVERTISSEMENTS

 Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.

AVERTISSEMENTS

 N'actionnez pas la fonction de rappel des réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position des éléments suivants :

- Siège conducteur.
- Rétroviseurs électriques.
- Colonne de direction à réglage électrique.
- Pédales à réglage électrique.

La commande de mémoire se trouve sur le côté gauche du siège conducteur.



E205043

Enregistrement d'une position préréglée

1. Établissez le contact.
2. Ajustez les réglages mémorisés à la position désirée.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à deux positions mémorisées.

Vous pouvez enregistrer un pré réglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Établissez le contact.

Appuyez brièvement sur le bouton de pré réglage associé à la position de conduite voulue. Les pré réglages mémorisés pour cette position sont alors rappelés.

Sièges

Nota : Une position de mémoire préréglée peut uniquement être rappelée lorsque vous coupez le contact, ou lorsque vous engagez la position de stationnement (P) ou le point mort (N) avec le contact établi.

Vous pouvez aussi rappeler une position préréglée comme suit :

- En appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre clé à télécommande, si elle est synchronisée sur une position préréglée.
- En déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.
- En saisissant un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Portes et serrures** (page 68).

Nota : L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège et la colonne de direction en position d'entrée facile.

Nota : L'enfoncement de n'importe quelle commande de fonction de mémoire active - siège à réglage électrique, rétroviseur (ou commande de colonne de direction) (ou n'importe quel bouton de mémorisation) - pendant un rappel mémoire annule l'opération.

Synchronisation d'une position préréglée à votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées pour jusqu'à deux télécommandes.

1. Le contact étant établi, placez les fonctions à mémoriser aux positions voulues.
2. Appuyez sur le bouton de préréglage souhaité pendant environ cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.

3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande avec laquelle vous établissez la liaison.

Pour annuler la liaison d'une télécommande, procédez de même, mais, à l'étape 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Nota : Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent synchronisée se trouve à portée, la fonction de mémorisation adoptera les réglages de la première clé pour lancer un rappel de préréglage.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

(Selon l'équipement)

Cette fonction ajuste la position du siège et de la colonne de direction pour faciliter la sortie et l'entrée du véhicule.

Le siège du conducteur se déplace automatiquement de 5 centimètres (2 pouces) vers l'arrière lorsque la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P) et que vous retirez la clé du commutateur d'allumage ou que vous coupez le contact.

Sièges

Le siège du conducteur revient à la position précédente lorsque vous placez la clé dans le commutateur d'allumage ou que vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113).

SIÈGES ARRIÈRE

Rabattement du siège 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENTS

 Faites attention en rabattant le dossier du siège en position horizontale, car l'ensemble se déplace vers l'avant lorsque vous soulevez la poignée de déblocage.

 Avant de remettre le dossier de siège à sa position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Avant de rabattre les sièges, assurez-vous que l'appui-tête est abaissé et qu'il n'y a aucun objet, comme des livres, des sacs à main ou des porte-documents sur le plancher devant les sièges de la deuxième rangée.

Avancez le siège passager avant de telle sorte que l'appui-tête du siège de la deuxième rangée ne puisse toucher le siège avant.



E190842

1. Abaissez les appuis-tête en tirant sur la sangle.



E205044

2. Repérez la commande située sur le côté porte du coussin de siège.
3. Tirez sur la poignée et poussez le dossier vers l'avant du véhicule.

Pour remettre le siège en position verticale, procédez comme suit :

Sièges



E205045

1. Soulevez le dossier vers l'arrière du véhicule.
2. Faites pivoter le dossier jusqu'à ce que vous entendiez un déclic pour le verrouiller en position verticale.



E205046

3. Soulevez l'appui-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille à sa position d'origine.

Pour mettre les sièges latéraux 40 % de deuxième rangée en position de chargement

AVERTISSEMENTS



Faites attention en rabattant le dossier du siège en position horizontale, car l'ensemble se déplace vers l'avant lorsque vous soulevez la poignée de déblocage.



Remplacez toujours le siège à partir de la position abaissée avant de relever le dossier. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Placez les sièges de deuxième rangée à plat pour agrandir l'aire de chargement.

Pour placer les sièges en mode aire de chargement :

1. Repliez le siège de la deuxième rangée.



E205047

2. Tirez sur le levier du mode de chargement pour rabattre le siège à plat.

Retour en position verticale depuis la position horizontale

Vous ne pouvez pas remettre le dossier de siège à la position verticale tant que le siège est rabattu à plat.

Sièges

Pour remettre le siège en position verticale, procédez comme suit :



E205048

1. Poussez le siège vers l'arrière jusqu'à ce que le loquet s'engage.
2. Remettez le dossier du siège en position verticale.

Réglage du siège latéral 40 % de deuxième rangée pour entrée facile

AVERTISSEMENTS

 Fixez toujours le siège au plancher, que le siège soit occupé ou non. Si le siège n'est pas verrouillé, il peut causer des blessures en cas d'arrêt brusque.

AVERTISSEMENTS

 Après avoir utilisé la fonction entrée facile, vérifiez qu'il n'y a pas d'objets, de chargement ou les pieds des passagers de la troisième rangée sous le siège de deuxième rangée en verrouillant le siège au plancher. Les pieds des passagers de la troisième rangée risquent d'être blessés ou le siège peut être endommagé.

 Avant de remettre le dossier de siège à sa position d'origine, vérifiez que rien n'est coincé derrière le dossier. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Grâce au dispositif d'entrée facile, il est plus facile d'accéder aux sièges de troisième rangée et de les quitter.

Procédez comme suit pour accéder aux places de la troisième rangée :



E205049

1. Rabattez le siège de deuxième rangée et relâchez la poignée.
2. Tirez la poignée de nouveau jusqu'à ce que le siège se dégage du plancher.
3. Poussez le siège vers le haut et rabattez-le à l'écart de la troisième rangée.

Pour remettre le siège en position normale :

Sièges



E205050

1. Abaissez le siège et verrouillez-le au plancher.
2. Redressez le dossier. Le dossier de siège doit se bloquer en position.

Nota : *Si le dossier de siège ne revient pas à la verticale, basculez de nouveau le siège et réenclenchez-le dans le plancher. Assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé sous le dossier.*



E205051

Nota : *Si un grincement se fait entendre dans la région du loquet, enlevez la poussière et les débris de la gâche.*

Sortie des sièges de troisième rangée



E205052

1. Tirez sur la sangle située au bas de la partie extérieure du dossier de siège pour libérer le siège du plancher et faites-le basculer vers le haut, vers le siège avant.
2. Observez les directives ci-dessus pour remettre le siège de la position d'entrée facile (E-Z entry) à la position verticale.

Sièges

Inclinaison du dossier de siège latéral 40 % de deuxième rangée

AVERTISSEMENT

 L'inclinaison du dossier de siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.



E205053

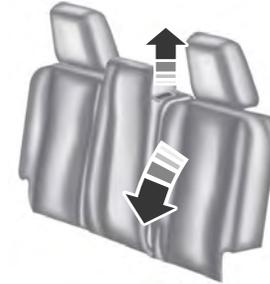
La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège. Soulevez-la pour régler le dossier de siège à la position souhaitée.

Rabat du siège central 20 % de deuxième rangée (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Pour ne pas endommager le siège ou les ceintures de sécurité, vérifiez que les ceintures ne sont pas bouclées avant de rabattre le siège en position horizontale.

 Avant de redresser le dossier, assurez-vous qu'aucun objet n'est resté coincé dessous. Après avoir redressé le dossier de siège, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.



E205054

1. Repérez la poignée de déverrouillage sur la partie supérieure gauche du dossier. Tirez sur la poignée pour déverrouiller le loquet du siège rabattable.

Sièges



E205055

2. Une fois le loquet dégagé, abaissez le dossier en position horizontale.



E205056

3. Pour remettre le siège à la position verticale, levez le dossier de siège jusqu'à ce que le loquet soit complètement enclenché.

Réglage du siège central 20 % de deuxième rangée (Selon l'équipement)

Nota : Avancez ce siège pour rapprocher un enfant assis dans un siège d'enfant des occupants des sièges avant. Reculez le siège à sa position maximale lorsqu'il est occupé par des enfants plus âgés ou des adultes, y compris des enfants assis sur des rehausseurs.



E205057

Soulevez la poignée pour déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

Siège de troisième rangée PowerFold™

Nota : Les sièges repliables électriquement restent opérationnels 10 minutes après avoir coupé le contact. La boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P) et le hayon ou la glace de hayon doit être ouvert(e). Comme pour la fonction de protection antidécharge de la batterie, la banquette de la troisième rangée à commande électrique est désactivée 10 minutes après la coupure du contact.

Nota : Assurez-vous que les appuie-tête sont rabattus avant de rabattre électriquement les sièges de troisième rangée.

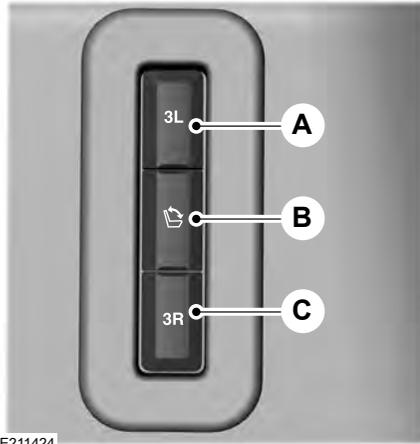
Sièges



E205060

Les boutons de commande sont situés sur le panneau de garniture de custode arrière droit (accessibles depuis le hayon).

Sièges



E211424

- A Appuyez sur ce bouton pour rabattre le dossier de siège gauche de troisième rangée.
- B Appuyez sur ce bouton pour rabattre les deux dossiers de siège.
- C Appuyez sur ce bouton pour rabattre le dossier de siège droit

de troisième rangée.

Pour ramener les dossiers de siège dans leur position d'origine, appuyez à nouveau sur la commande correspondante.

Si le siège de troisième rangée à commande électrique est désactivé après 10 minutes, vous pouvez le réactiver comme suit :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- En appuyant sur un bouton du clavier d'entrée sans clé.

SIÈGES CHAUFFANTS

Sièges avant

AVERTISSEMENT

 Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Sièges

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges arrière

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.



E146322

Sièges

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Une fois le contact établi, appuyez sur la commande (chaleur maximale ou minimale) de siège chauffant pour activer le mode de chauffage du siège. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement lorsque vous coupez le contact.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas l'élément chauffant de siège en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges refroidissants

Les sièges refroidissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Sièges



E146309

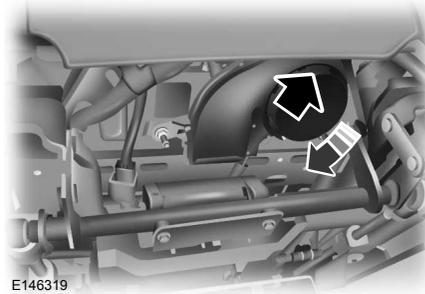
Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température

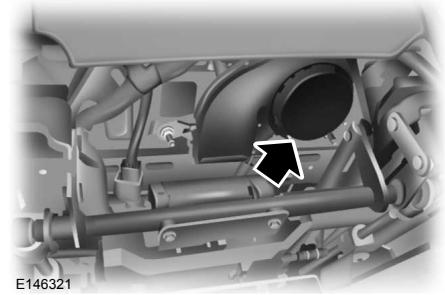
Les sièges à régulation de température incluent des filtres à air. Il vous faut les remplacer régulièrement. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 511).

Identifiez le positionnement des filtres sous chaque siège avant et accédez par le plancher de deuxième rangée. Déplacez les sièges avant complètement vers l'avant et vers le haut afin de faciliter l'accès.



Pour déposer un filtre :

1. Coupez le contact.
2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et, une fois que les pattes de retenue sont libérées, faites tourner le filtre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez le filtre.



Pour installer un filtre :

1. Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.
2. Poussez ensuite sur le centre du rebord extérieur du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Ouvre-porte de garage universel

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

 N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**

Nota : Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à trois boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

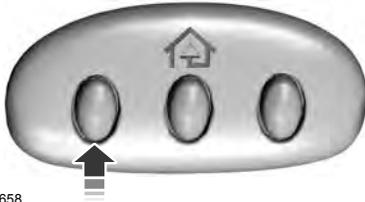
Programmation à bord

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande Homelink dans votre véhicule.

Ouvre-porte de garage universel

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle.

Nota : Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 5–14 cm (2–6 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.

3. En utilisant les deux mains, enfoncez simultanément le bouton HomeLink souhaité et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez AUCUN bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.

Nota : Vous devez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada.**

4. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous avez programmé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Vous devez peut-être effectuer cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Aucune autre action n'est nécessaire.

Si le témoin clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé, le bouton HomeLink n'est pas encore programmé. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355–3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

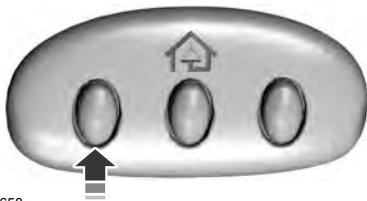
Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



E142658

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

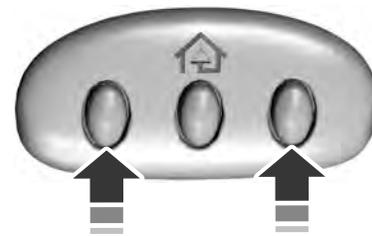
Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction ou hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.

1. Maintenez le bouton HomeLink enfoncé tout en appuyant brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de la télécommande portative jusqu'à ce que le clignotement du témoin HomeLink passe de lent à rapide.
2. Relâchez les boutons HomeLink et de la télécommande portative.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord**.

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E142660

Ouvre-porte de garage universel

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

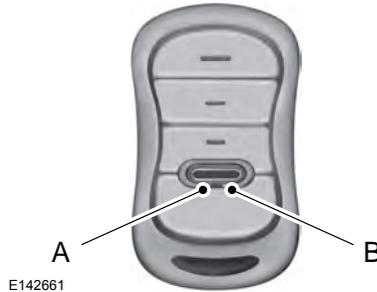
1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355-3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Nota : La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Nota : Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.



- A. Témoin rouge
- B. Témoin vert

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez de manière prolongée sur le bouton Genie programmé de la télécommande portative et sur le bouton à programmer. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

Nota : La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le témoin s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

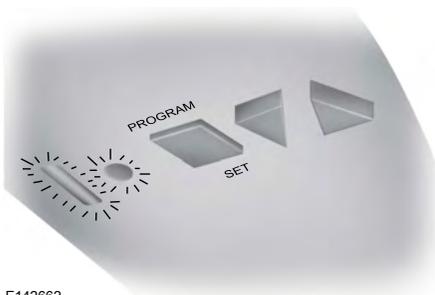
Ouvre-porte de garage universel

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.



E142662

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Nota : Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton déjà programmé du pare-soleil pendant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter après 10 à 20 secondes; relâchez alors les deux boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur l'un des trois boutons du système HomeLink.

Ouvre-porte de garage universel

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans la prise de l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou de graves blessures.



N'insérez pas d'allume-cigare dans la prise de courant. Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la douille pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Nota : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Nota : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, pour éviter de griller un fusible.

Nota : Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.

N'insérez pas d'objets autre qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le véhicule lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter que la batterie ne se décharge :

- N'utilisez pas la prise de courant plus que nécessaire lorsque le véhicule est arrêté.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord inférieure.
- Dans la console centrale.

- À l'arrière de la console centrale.
- Dans l'aire de chargement arrière.
- Sur le panneau de plancher côté passager.

Prise de courant 110 V c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

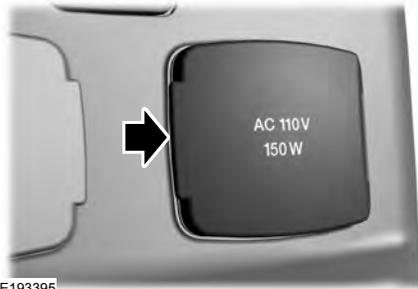


Ne laissez aucun appareil électrique inutilisé branché dans la prise de courant. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 volts c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'un cordon prolongateur, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : La prise de courant est hors tension lorsque le contact est coupé ou que la tension de batterie est inférieure à 11 volts.

Utilisez la prise de courant pour alimenter des appareils électriques qui requièrent 150 W maximum. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Prises de courant auxiliaires



Nota : *En fonction de votre véhicule, le cache de la prise de courant peut s'ouvrir vers la droite ou vers le haut.*

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- **Activé :** La prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- **Désactivé :** La prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- **Clignote :** La prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, y compris :

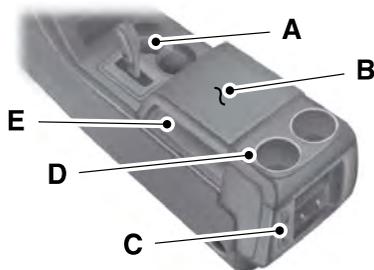
- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques et autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.
- Appareils de mesure, qui traitent des données précises, comme des instruments médicaux, des instruments de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

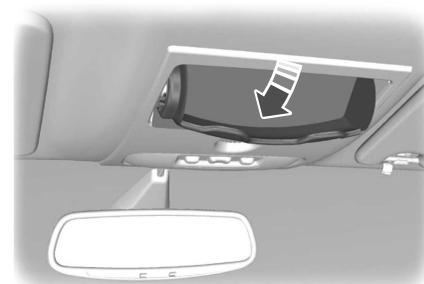
Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :



E205765

- A Porte-gobelet.
- B Compartiment de rangement, range-monnaie, support pour boîte de papiers-mouchoirs et ports USB.
- C Prise de courant, commandes de climatisation arrière et prise de courant de 110 volts c.a.
- D Porte-gobelets arrière.
- E Rangement latéral.

CONSOLE DE PAVILLON



E75193

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.

Nota : Une clé codée valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le véhicule.

Nota : Un témoin placé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et que le véhicule démarre.

Démarrage et arrêt du moteur

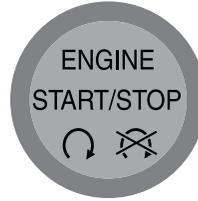
Établissement du contact

Type 1



E144447

Type 2



E146431

Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein. Il se trouve sur le tableau de bord, près du volant. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Pour couper le contact, appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein.

Démarrage du véhicule

1. Passez en position de stationnement (P).
2. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
3. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Le lancement du moteur s'interrompt si vous relâchez la pédale de frein pendant le démarrage.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, le régime de ralenti augmente. Ceci contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Démarrage et arrêt du moteur

Nota : Vous pouvez actionner le démarreur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous actionnez le démarreur trois fois durant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur démarre, vous avez atteint la limite de 60 secondes. Vous ne pouvez pas tenter de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, la durée de lancement du moteur est limitée à 15 secondes. Vous devez attendre 60 minutes avant de lancer le moteur durant 60 secondes de nouveau.

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

Nota : Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.

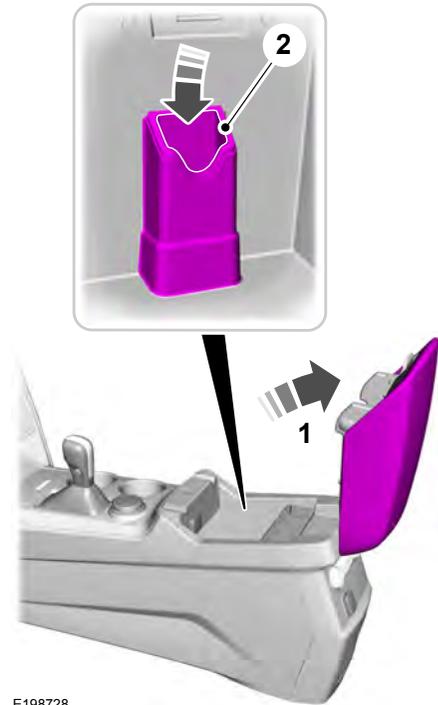
Nota : Votre clé d'accès intelligent doit se trouver dans le véhicule pour pouvoir sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).

1. Appuyer à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Le système ne fonctionne pas si :

- Les fréquences de clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est à plat.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :



E198728

Démarrage et arrêt du moteur

1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.
2. Insérez la clé codée dans la fente de secours.
3. Lorsque la clé codée se trouve dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer votre véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact même s'il ne détecte aucune clé codée valide.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Une fois les 20 secondes écoulées, vous ne pourrez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage, même si votre véhicule ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé codée valide. Le démarrage est impossible si le système ne détecte pas de clé codée valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Appuyer à fond sur la pédale de frein.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Faites démarrer le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, cette fonction arrête automatiquement votre véhicule s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, votre véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule comme vous avez l'habitude de le faire.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Nota : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Démarrage et arrêt du moteur

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser la minuterie à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Interaction avec votre véhicule, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt (lorsque le contact est établi) à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113). La fonction ne reste désactivée que pendant la durée du cycle d'allumage en cours.
- Lors d'un compte à rebours de 30 secondes, le système vous invite à appuyer sur OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) pour désactiver temporairement la fonction pour le cycle d'allumage actuel seulement.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile

1. Passez à la position de stationnement (P).

2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : *Cela entraîne la coupure du contact, la mise hors tension de tous les circuits électriques et l'extinction de tous les témoins et indicateurs.*

Nota : *Si le moteur tourne durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.*

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
2. Lorsque votre véhicule s'est immobilisé, passez à la position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé, ou enfoncez-le trois fois en deux secondes.

Démarrage et arrêt du moteur

4. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas si vous sentez des odeurs de gaz d'échappement.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 3 cm (1 po).
- Réglez votre climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

AVERTISSEMENTS



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloigné du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.

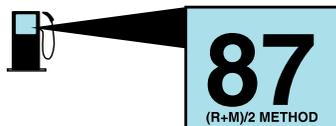
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas de contact de l'essence avec la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau savonneuse. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 244).

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une perte de maîtrise du véhicule.*

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.

Carburant et remplissage

- De carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Carburant et remplissage

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS

 N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

 Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

 Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 177).

Nota : *N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce car ils ne sont pas conçus pour un système de remplissage sans bouchon et ils pourraient l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
2. Insérez l'entonnoir en plastique dans l'orifice du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Retirez l'entonnoir en plastique de l'orifice du goulot de remplissage du réservoir.
5. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir en plastique et remplacez-le dans votre véhicule ou mettez-le au rebut comme il se doit.

Carburant et remplissage

Nota : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.



Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

AVERTISSEMENTS



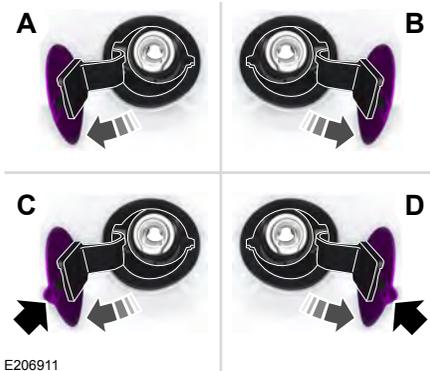
Patientez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Nota : Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

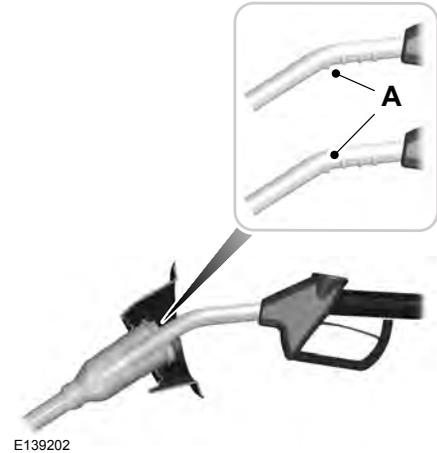
Carburant et remplissage



E206911

- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.
 - D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.
1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

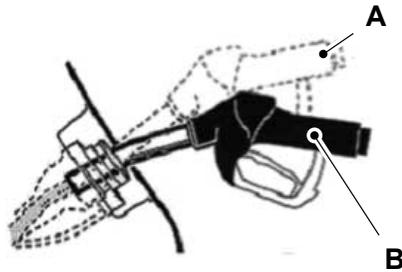


E139202

Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

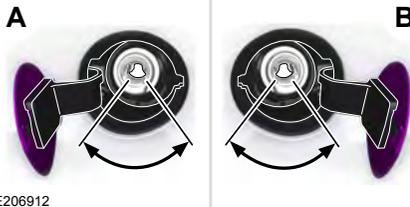
2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.

Carburant et remplissage



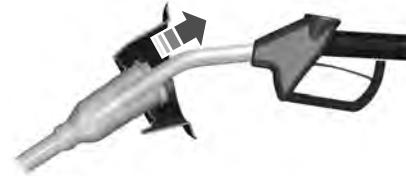
E139203

- Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



E206912

- Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



E119081

- Soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
- Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.

Nota : *Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.*

Avertissements du système (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

- Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou de point mort (N).
- Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
- Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
- Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.

Carburant et remplissage

5. Insérez le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de la goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.

Nota : *Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si le message reste présent ou si le témoin d'entretien recommandé s'affiche à l'écran d'information, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide. Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie.

- La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant qui peut y être versée lorsque la jauge indique que le réservoir est vide et avant le premier déclenchement du système d'arrêt automatique de la pompe à carburant.
- La contenance publiée du réservoir est égale à la différence volumétrique entre le niveau de remplissage actuel avant le premier déclenchement du système d'arrêt automatique de la pompe à carburant et la quantité de carburant quand la jauge indique que le réservoir est vide. Voir **Capacités et spécifications** (page 369). Autrement dit, il s'agit de la contenance utile moins la réserve à vide.
- En raison de la réserve à vide, il peut être possible d'ajouter plus de carburant que la contenance annoncée, même si la jauge de carburant signale que le réservoir de carburant est vide.

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Carburant et remplissage

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.

- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.

- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Carburant et remplissage

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.

2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 179).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.

Carburant et remplissage



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin

d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS

 Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

 N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage de votre véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique



E209112

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier sélecteur.
3. Immobilisez totalement votre véhicule.
4. Amenez le levier de vitesses en position de stationnement (P).

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesses est en position de marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de passer en position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesses est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La fonction surmultipliée permet le passage automatique des rapports entre la première et la sixième vitesse.

Boîte de vitesses

Mode manuel (M)

Lorsque le levier de vitesses est en mode manuel (M), vous pouvez sélectionner les rapports supérieurs ou inférieurs à l'aide des boutons sur le levier sélecteur.

Reportez-vous à Fonctionnement de votre boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™ plus loin dans ce chapitre.

Deuxième (2e)

La boîte de vitesses fonctionne en deuxième (2e) vitesse uniquement. Utilisez la deuxième (2e) vitesse pour démarrer sur chaussée glissante.

Première (1re)

- La boîte de vitesses fonctionne en première (1re) vitesse uniquement.
- Assure un frein moteur maximal.

- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier de vitesses.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en première (1re) à haute vitesse. Elle passe en première (1re) vitesse lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Mode de traction

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car la sollicitation plus importante du frein moteur peut causer le patinage des roues arrière et le dérapage de votre véhicule, entraînant une perte possible de contrôle.



Pour activer la fonction de traction, appuyez une fois sur le bouton situé sur le levier sélecteur. Le témoin TOW HAUL (traction) s'allume sur le tableau de bord.

La fonction de traction :

- Impose un délai pour la montée des vitesses pour réduire la fréquence des changements de rapport.
- Assure la disponibilité d'un frein moteur dans toutes les vitesses de marche avant, qui ralentit votre véhicule et vous aide à conserver la maîtrise de votre véhicule en descente.
- Selon les conditions de conduite et l'ampleur de la charge, la boîte de vitesses peut rétrograder, ralentir votre véhicule et régulariser la vitesse du véhicule pendant la descente d'une pente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée par le conducteur sur la pédale de frein.

La fonction de traction activée améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses au moment de la traction d'une remorque ou du transport d'une charge lourde. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction de traction est activée.

Boîte de vitesses

Pour désactiver la fonction de traction et revenir en mode de conduite normale, appuyez deux fois sur le bouton du levier de vitesses. Le témoin TOW HAUL (traction) s'éteint alors. La fonction de traction se désactive également lorsque le contact est coupé.

Rétrogradations forcées

- Permissibles en position de marche avant (D) que la fonction de traction soit activée ou non.
- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Permet à la boîte de vitesses de sélectionner une vitesse appropriée.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la durabilité de la boîte de vitesses et garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins

souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptatif réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Boîte de vitesses automatique à sélecteur Selectshift™ (Selon l'équipement)

Cette fonction vous permet de changer librement de vitesse (montée de rapport ou rétrogradation).

Dans la mesure où le régime moteur ne dépasse pas la limite admissible maximale, vous pouvez rétrograder. Le sélecteur bifonction SelectShift rétrograde automatiquement à des faibles régimes moteur afin de prévenir tout calage du moteur.

Nota : *Le moteur pourrait être endommagé si le régime est maintenu trop haut sans passer à la vitesse supérieure.*

SelectShift ne passe pas automatiquement à la vitesse supérieure, même quand le moteur approche la limite du régime moteur, à moins que la pédale d'accélérateur ne soit en fin de course. Prenez en compte le témoin de levier de vitesses qui vous indique à quel moment changer de rapport pour vous garantir le meilleur niveau d'efficacité et d'économie de carburant.

Appuyez sur l'interrupteur à bascule + sur le côté du levier sélecteur pour activer le sélecteur bifonction SelectShift.

- Appuyez sur le bouton (+) pour monter les rapports.
- Appuyez sur le bouton (-) pour rétrograder.

Boîte de vitesses



E142629

La boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift a deux modes : Mode PRS (sélection de plage progressive) et mode M (sélection manuelle).

Sélection de plage progressive

La sélection de plage progressive vous permet de bloquer des vitesses de la plage de sélection automatique. Ceci peut vous garantir une meilleure expérience de conduite (par exemple, dans des conditions de chaussée glissante ou si vous roulez sur une pente abrupte).

Lorsque le levier de vitesses est à la position de marche avant (D), appuyez sur le bouton – pour activer la sélection de plage progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent sur le tableau de bord.

Tous les rapports disponibles sont affichés et le rapport actuel est indiqué. Appuyez de nouveau sur le bouton – pour verrouiller les rapports en commençant par le rapport le plus élevé. Exemple : appuyez deux fois sur le bouton – pour verrouiller les 6e et 5e rapports. Seuls les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe

automatiquement d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur le bouton + pour débloquer les rapports afin de permettre le passage de la boîte de vitesses à ces rapports supérieurs. Le passage de la boîte de vitesses à des rapports supérieurs s'effectuera automatiquement dans la plage de rapports que vous sélectionnez.

Mode manuel (M)

En déplaçant le levier de vitesses sur la position manuelle (M), vous pourrez sélectionner manuellement le rapport que vous désirez. Seul le rapport actuel s'affiche. Utilisez les boutons du levier sélecteur pour sélectionner manuellement les vitesses. Appuyez sur le bouton + pour passer à un rapport supérieur ou sur le bouton – pour rétrograder. Remettez la boîte de vitesses sur une position différente pour désactiver la commande manuelle.

Passez à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Boîte de vitesses

Montée des vitesses lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)

Changement de rapport de :

1 – 2	24 km/h (15 mph)
2 – 3	40 km/h (25 mph)
3 – 4	64 km/h (40 mph)
4 – 5	72 km/h (45 mph)
5 – 6	80 km/h (50 mph)

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

AVERTISSEMENTS



Pour cela, vous devez désengager la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter tout mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

AVERTISSEMENTS



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de déplacer le levier hors de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Boîte de vitesses

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est à la position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau de spécifications des fusibles** (page 279).

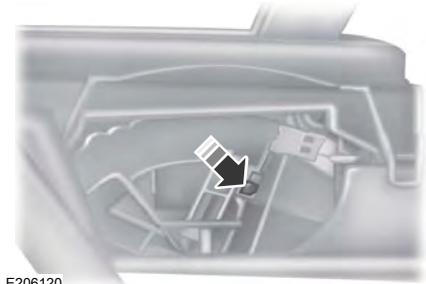
Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) :

1. Serrez le frein de stationnement. Coupez le contact, puis retirez la clé.



E206119

2. En commençant par l'arrière du panneau de garniture, utilisez un tournevis (ou un outil similaire) pour soulever avec précaution le panneau de garniture des fixations arrière et détachez-le de la console pour découvrir l'intérieur du boîtier de sélection.



E206120

3. Repérez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur sur le côté passager du boîtier de sélection.
4. Enfoncez la pédale de frein. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), maintenez le levier d'interverrouillage enfoncé tout en déplaçant le levier sélecteur de la position de stationnement (P) au point mort (N).
5. Reposez le panneau de garniture.
6. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Boîte de vitesses

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que cette procédure est utilisée.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

AVERTISSEMENT

 Des renseignements importants sur l'utilisation sans danger de ce type de véhicule figurent dans la section Généralités du chapitre Jantes et pneus.

Nota : *N'utilisez pas le mode 4x4 sur des routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non revêtues.*

Votre véhicule quatre roues motrices est doté du système Control Trac® pour service intense. Ce système unique interagit avec la route en surveillant et corrigeant continuellement le couple exercé sur les roues avant et arrière pour optimiser la vitesse du véhicule.

Témoins 4RM

Les témoins s'allument à l'emplacement des témoins reconfigurables dans l'écran d'information dans les conditions suivantes. Voir **Témoins et indicateurs** (page 108).

Nota : *Lorsqu'une anomalie se produit dans la transmission quatre roues motrices (4X4), le système reste normalement dans le mode 4X4 sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucun cas en mode 4X2 par défaut. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

4X2

4x2

Ce témoin s'allume momentanément lorsque le mode 4X2 est sélectionné.

Mode 4 roues motrices automatique (4X4 AUTO)

4A

Continuellement allumé lorsque le mode 4 roues motrices automatique (4X4 AUTO) est sélectionné.

4X4

4x4

Continuellement allumé lorsque le mode 4 roues motrices automatique (4X4) est sélectionné.

VÉRIFIER 4X4



Ce message s'affiche en cas d'anomalie du mode 4X4.

Positions du sélecteur 4RM

AVERTISSEMENT



Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Nota : Le système AdvanceTrac® avec contrôle de stabilité antiretourneement peut être désactivé manuellement en appuyant sur le bouton Advance Trac. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 208). Cela a pour effet de mettre la gestion du moteur hors fonction, ce qui permet au véhicule de maintenir sa pleine puissance et de profiter de son élan pour traverser les obstacles.

Nota : Ne changez pas le sélecteur Control Trac® lorsque les roues arrière patinent.



E207352

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Le système ControlTrac® offre trois modes de fonctionnement :

- **Le mode 4X2** transmet le couple aux roues arrière seulement. L'afficheur multimessage indiquera momentanément « 4x2 » lorsque ce mode est choisi. Ce mode convient pour la conduite normale sur chaussée sèche et offre la meilleure consommation de carburant.
- **4X4 AUTO** – ce mode commande électroniquement les quatre roues motrices; le couple est alors transmis aux quatre roues, au besoin, pour augmenter la traction. L'afficheur multimessage indique 4A lorsque ce mode est choisi. Ce mode convient à toutes les conditions de conduite sur route sèche, chaussée mouillée, enneigée ou recouverte de gravier.
- **4X4** – ce mode transmet le couple aux quatre roues, verrouillé électroniquement. L'afficheur multimessage indique 4X4 lorsque ce mode est choisi. Ce mode n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche. Il est uniquement prévu pour les conditions hivernales ou hors route

difficiles, comme dans la neige profonde, sur la glace et dans le sable peu profond.

Passage entre les différents modes du système

Nota : *Le relâchement momentané de la pédale d'accélérateur lors de l'affichage d'un message de changement de mode en cours améliorera les performances d'engagement/désengagement.*

Nota : *N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent.*

Nota : *Certains bruits peuvent se faire entendre lorsque le système change de mode ou s'engage. Ceci est normal.*

Appuyez sur n'importe quel bouton (4X2, 4X4 AUTO ou 4X4) à l'arrêt ou en roulant. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours. Une fois le passage terminé, l'écran d'information affiche le mode sélectionné.

Différences entre votre véhicule et les autres véhicules

AVERTISSEMENT



La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à quatre roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du soubassement.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de toujours garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer des réactions abruptes de la direction, tenez toujours le volant sur l'extérieur. Ne tenez pas le volant par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni dérapier.

Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire

Nota : *Sur certains modèles, le passage initial du mode 4x2 au mode 4x4 lorsque le véhicule roule peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent de l'arbre de transmission avant, qui commence à tourner, et du blocage des moyeux à verrouillage automatique. Il s'agit d'une situation normale.*

Nota : *Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant qui pourrait être endommagée (à cause de la garde au sol réduite) lorsque vous conduisez hors route. Cette jupe peut être retirée en enlevant deux boulons.*

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte de transfert. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert permet de choisir différents modes 4RM au besoin. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des rapports dans le présent chapitre. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre Entretien. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

La transmission quatre roues motrices (lorsqu'un mode 4RM est sélectionné) utilise les quatre roues pour propulser le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Principes de fonctionnement de base

- N'utilisez pas le mode 4x4 sur des routes dont le revêtement est sec et compacté. Cela produit un bruit excessif, use les pneus et peut endommager les composants de la transmission. Le mode 4x4 ne doit être utilisé que sur des surfaces glissantes ou non revêtues.
- Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux car ces vents peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous conduisez votre véhicule sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.

Si votre véhicule quitte la route

Si votre véhicule quitte la route, réduisez la vitesse du véhicule et évitez de freiner brusquement. Une fois que la vitesse de votre véhicule est réduite, revenez doucement sur la chaussée. Ne tournez pas le volant brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise ou le renversement de votre véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

AVERTISSEMENT



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Nota : *N'utilisez pas la méthode du va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence où un virage brusque s'impose, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule (c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et qu'à l'angle nécessaires pour éviter l'obstacle). Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression mesurée sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement. De telles

manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas manœuvrer le volant brusquement.

Si le revêtement change (du béton au gravier par exemple), le véhicule réagira différemment (direction, accélération ou freinage par exemple).

Conduite sur le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante. Accélérez lentement et évitez de faire patiner les roues.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et votre véhicule pourrait s'enliser au point que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Nota : *La conduite en eau profonde peut endommager le véhicule.*

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le système d'allumage.

Après avoir traversé un plan d'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein tout en roulant à basse vitesse.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Dans la boue, évitez les changements de vitesse ou de direction brusques. Même les véhicules à 4RM peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou le pont avant ont été immergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant doit être changé.

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et les arbres de transmission crée un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.



Le programme éducatif « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et aux règlements relatifs à la nature sauvage. Ford Motor Company se joint au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » du ministère de l'Intérieur des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Nota : *Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.*

Nota : *Évitez de tourner sur des pentes ou des terrains très inclinés. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraiper latéralement et de se renverser. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez pas un sommet en marche arrière sans l'aide d'une personne qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.*

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez toujours de conduire en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Appliquez tout juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



E143949

Descendez une pente au moyen du rapport que vous engageriez pour la gravir afin de ménager les freins et d'en éviter la surchauffe. Ne descendez pas une pente au point mort. Désactivez la surmultipliée ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. Durant la descente d'une pente abrupte, évitez de freiner brusquement car vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez de façon constante sur la pédale de frein. Ne pompez pas sur la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT



Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes à neige ou des câbles antidérapants, il est impératif de conduire avec précaution. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques au volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles. Si l'arrière de votre véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise de votre véhicule.

Nota : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même dérapier comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Évitez tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Méfiez-vous des conditions de la route en tout temps.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et les autres véhicules pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et envisagez d'engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas sur la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 205).

Entretien et modifications

La suspension et la direction de votre véhicule ont été conçues et testées pour garantir un rendement fiable, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces (nécessaires de levage et barres stabilisatrices, par exemple) et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Nous vous recommandons de prendre toutes les précautions nécessaires lorsque votre véhicule transporte un chargement ou des accessoires en hauteur (comme une échelle ou une galerie porte-bagages). Toute modification qui élève le centre de gravité de votre véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Tout entretien inadéquat de votre véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis de votre véhicule si votre véhicule est utilisé hors route.

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont à glissement limité est identique à celui d'un pont arrière de série. Ce type de pont peut être légèrement bruyant ou transmettre certaines vibrations en virages serrés à faible vitesse. Ce phénomène est normal et n'indique pas une défectuosité du pont.

Freins

GÉNÉRALITÉS

Nota : Des bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 328).

 Voir **Témoins et indicateurs** (page 108).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Vérifiez que la pédale d'accélérateur se déplace librement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Système de freinage antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, s'il demeure allumé ou s'il clignote, ceci peut indiquer que le système est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein reste allumé après que vous avez desserré le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Nota : Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antibloccage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que la boîte de vitesses se trouve en position de stationnement (P). Si vous ne serrez pas le frein de stationnement et n'engagez pas la position de stationnement (P), le véhicule n'est pas immobilisé et peut causer des dommages matériels ou des blessures. Tournez la clé à la position verrouillage et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous gardez le véhicule. Appuyez sur la pédale pour serrer le frein de stationnement. Le témoin de frein s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour le desserrer, tirez le levier de desserrage de frein situé en bas à gauche de la planche de bord.

Si le véhicule est stationné sur une pente ou avec une remorque, maintenez la pédale de frein enfoncée, puis serrez le frein de stationnement. Un léger mouvement peut être perçu lorsque le frein de stationnement prend le poids du véhicule. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter. Au besoin, maintenez la pédale de frein de service enfoncée et essayez à nouveau de serrer le frein de stationnement. Calez les roues au besoin. Si le frein de stationnement n'arrive pas à retenir le poids du véhicule, soit il nécessite un entretien, soit le véhicule est surchargé.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) (boîtes de vitesses automatiques) ou en 1^{re} vitesse (boîtes de vitesses manuelles).

Freins

AVERTISSEMENTS



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



Le système se désactive en cas de surrégime du moteur ou si une anomalie est détectée.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous avez relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en

direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un recul important du véhicule. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 113). Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Nota : *Si votre véhicule est équipé du système Auto Hold (immobilisation automatique), l'aide au démarrage en côte ne sera pas disponible en même temps que la fonction Auto Hold.*

Utilisation de l'aide au démarrage en côte

1. Immobilisez votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une vitesse de montée (par exemple, la première (1) lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou la marche arrière (R) lorsque le véhicule fait face à une descente).
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins se desserrent automatiquement.

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer et désactiver cette fonction si votre véhicule est muni d'une boîte de vitesses manuelle et d'un écran d'information. Voir **Généralités** (page 113). Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'une boîte de vitesses manuelle et ne comporte pas d'écran d'information, vous ne pouvez pas activer ou désactiver le système. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas désactivé manuellement la fonction d'antipatinage à l'aide du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Mise hors fonction du système



E166706

Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 60).

Antipatinage

Témoins et messages liés au système



Le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- Lorsque vous sélectionnez un autre mode de contrôle de stabilité.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule concernant le freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ.**

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Contrôle de stabilité

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

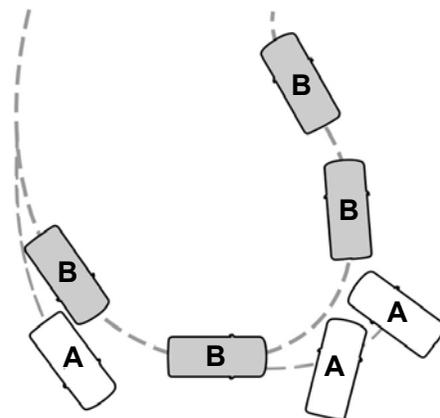
Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 208).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Contrôle de stabilité et Antipatinage avec Roll Stability Control™ (RSC™) (Contrôle de stabilité antiretournement [RSC])

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. Vous pouvez désactiver les portions de contrôle électronique de stabilité (CES) et de contrôle de stabilité antiretournement du système en dessous de 56 km/h (35 mi/h). Lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R), elles sont désactivées. Vous pouvez désactiver séparément la portion antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 208).

Contrôle de stabilité

Fonctions du contrôle de stabilité et de l'antipatinage avec contrôle de stabilité antiretournement				
Fonctions du bouton	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	Contrôle de stabilité anti-retournement	Contrôle électronique de stabilité	Antipatinage
Par défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé	Activé	Activé ¹	Désactivé ¹
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes à une vitesse du véhicule inférieure à 56 km/h (35 mi/h)	Clignote, puis demeure allumé en permanence ²	Désactivé	Désactivé	Désactivé ⁴
Vitesse du véhicule supérieure à 56 km/h (35 mi/h) après maintien du bouton enfoncé pendant plus de 5 secondes	Allumé	Activé	Activé ¹	Désactivé ¹

Contrôle de stabilité

Fonctions du contrôle de stabilité et de l'antipatinage avec contrôle de stabilité antiretourneement				
Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Bouton non enfoncé et boîte de transfert en mode 4 roues motrices gamme basse ³	Allumé	Désactivé	Désactivé	Désactivé ⁴

¹ Le système antipatinage peut encore être activé mais les seuils d'entrée seront plus élevés comparativement au système pleine puissance. Les seuils d'entrée du contrôle électronique de stabilité sont plus élevés comparativement au système pleine puissance.

² Lorsque vous enfoncez le bouton pendant plus de 5 secondes, le témoin clignote pendant trois secondes.

³ Votre véhicule peut ou peut ne pas être équipé de cette fonction. Lorsque vous sélectionnez le mode 4 roues motrices gamme basse, le témoin de contrôle de stabilité s'allume et toutes les fonctions de l'antipatinage avec contrôle de stabilité antiretourneement sont désactivées.

⁴ Les fonctions d'antipatinage avec intervention sur le moteur et freinage de deux roues sont désactivées. La fonction d'antipatinage avec freinage d'une seule roue est toujours activée.

UTILISATION DU CONTRÔLE EN DESCENTE

Principe de fonctionnement

AVERTISSEMENTS

 Le contrôle en descente ne peut pas contrôler la descente dans toutes les conditions de chaussée et dans tous les cas, comme sur la glace ou sur des pentes très abruptes. Le contrôle en descente est conçu pour assister le conducteur. Il n'a pas été conçu pour remplacer le jugement du conducteur. Il risque sinon de perdre la maîtrise du véhicule, d'avoir un accident ou de subir de graves blessures.

 Le contrôle en descente n'assure pas la fonction d'immobilisation en pente à 0 km/h (0 mph). Une fois le véhicule immobilisé, le frein de stationnement doit être serré ou le véhicule doit être placé à la position de stationnement (P) pour éviter qu'il ne roule de façon inopinée.

Le contrôle en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes dans des conditions de chaussée diverses.

Le contrôle en descente peut maintenir la vitesses de votre véhicule entre 5 km/h (3 mph) et 32 km/h (20 mph) en descente. Au-dessus de 32 km/h (20 mph), le système reste activé, mais la vitesse de descente ne peut pas être réglée ou maintenue.

Le contrôle en descente exige un intervalle de refroidissement après une utilisation soutenue. La durée d'activation de la fonction avant refroidissement varie selon les conditions. Le système affiche un avertissement à l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver pour le refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins pour maintenir la vitesse de descente voulue.

Utilisation du contrôle en descente



Appuyez brièvement sur le bouton de contrôle en descente situé au centre de la commande de gestion du terrain. Le bouton s'allume et un carillon retentit lorsque vous activez cette fonction.

Pour augmenter la vitesse en descente, appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à parvenir à la vitesse désirée. Pour réduire la vitesse en descente, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à parvenir à la vitesse désirée.

Pour accélérer ou décélérer, une fois que la vitesse de descente désirée est atteinte, enlevez vos pieds des pédales et le contrôle en descente maintient la vitesse du véhicule choisie.

Nota : *Il se peut que vous entendiez un bruit provenant du moteur de la pompe du système de freinage antiblocage pendant le fonctionnement du contrôle en descente. Il s'agit d'une caractéristique normale du système de freinage antiblocage qui ne doit pas vous inquiéter.*

Gestion du terrain (Selon l'équipement)

Modes de contrôle en descente

Message à l'écran d'information	Description
Contrôle descente actif	S'affiche à des vitesses inférieures à 32 km/h (20 mph) lorsque vous appuyez sur Contrôle en descente et que le contrôle en descente s'active.
Contrôle descente prêt	S'affiche à des vitesses inférieures à 32 km/h (20 mph) lorsque vous appuyez sur la commande Contrôle en descente et que les conditions ne sont pas correctes pour l'activation du contrôle en descente.
Pour ctrl descente réduire à moins de 20 mi/h	S'affiche à des vitesses supérieures à 32 km/h (20 mph) lorsque vous appuyez sur la commande Contrôle en descente.
Pour Ctrl descente engager rapport	S'affiche lorsque vous appuyez sur la commande Contrôle en descente et que le véhicule se trouve en position de stationnement (P) ou de point mort (N).

Consultez l'afficheur multimessage pour des messages supplémentaires relatifs au contrôle en descente. Voir **Messages d'information** (page 120).

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le capteur aide seulement à détecter certains types d'objets (en général de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du système de détection, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.

AVERTISSEMENTS



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le système de détection.



Certains accessoires de deuxième monte, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du système et entraîner de fausses alertes.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Nota : *Le système de détection ne peut pas se désactiver lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 60).*

Nota : *Si vous fixez certains accessoires de deuxième monte tels qu'une remorque ou un porte-vélo, le système de détection arrière peut détecter cet accessoire de deuxième monte et par conséquent émettre des avertissements. Il est recommandé de désactiver le système de détection arrière lorsque vous fixez un accessoire de deuxième monte sur votre véhicule pour éviter l'émission de ces avertissements.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Aides au stationnement



Vous pouvez activer ou désactiver le système en appuyant sur le bouton d'aide au stationnement. Si votre véhicule n'a pas de bouton d'aide au stationnement, le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 113).

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 120).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle

immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information. Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Aides au stationnement

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.



AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Les capteurs d'aide au stationnement avant entrent automatiquement en fonction lorsque vous passez en marche arrière (R) ou en marche avant.

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 12 km/h (7 mph).

E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (28 po) du pare-chocs avant. Elle est réduite au niveau des angles extérieurs.

Le système fait retentir un avertissement sonore lorsque des obstacles se trouvent à proximité de l'un des pare-chocs, de la façon suivante :

- Les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par une tonalité aiguë provenant de l'avant du véhicule.
- Les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par une tonalité plus grave provenant de l'arrière du véhicule.

- Le sonar alerte le conducteur de la présence de l'obstacle se trouvant le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un obstacle se trouve à une distance de 30 cm (12 po) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un obstacle est détecté à une distance de seulement 15 cm (6 po) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave est émise.
- Un avertissement intermittent retentit de l'avant et de l'arrière si des objets se trouvent aux deux pare-chocs à moins de 30 cm (12 po).

Le système émet une alerte sonore seulement lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Aides au stationnement

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS

 Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

 D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

 Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait réduire votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

 Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de recul et que le couvercle de coffre à bagages est entrouvert. Si le couvercle de coffre est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et le champ visuel sera incorrect. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le couvercle de coffre est entrouvert.

AVERTISSEMENTS

 Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de caméra. Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E142435

La caméra est située sur le couvercle de coffre.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière le véhicule.
- Ligne centrale : Cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule sur un objet (par exemple une remorque).

Aides au stationnement

Nota : Il se peut que l'image reste allumée momentanément lorsque vous sortez de la position de marche arrière (R). Si votre véhicule atteint 10 km/h (6 mi/h) ou si l'image n'a pas disparu après 10 secondes, faites inspecter le système par un concessionnaire autorisé.

Nota : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.

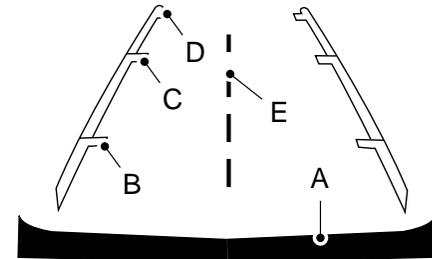
La caméra peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- De nuit ou dans des endroits sombres, si un ou les deux phares de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- La caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Lignes de guidage de la caméra

Nota : Les lignes de guidage fixes ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage fixes sont activées.



E163914

- A Pare-chocs arrière
- B Ligne de guidage fixe : Zone rouge
- C Ligne de guidage fixe : Zone jaune
- D Ligne de guidage fixe : Zone verte
- E Ligne centrale

Aides au stationnement

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule au fur et à mesure qu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Réglages de la caméra

Il est possible d'accéder aux réglages du système de caméra de recul à travers l'affichage multifonction. Voir **Généralités** (page 113).

Aide au stationnement ou guide stationnement amélioré(e)

Les réglages possibles pour cette fonction sont **ACTIVÉ** et **DÉSACTIVÉ**.

Lorsqu'il détecte un objet, le sonar de recul affiche des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts dans le haut de l'image vidéo. Les alertes mettent les objets détectés qui sont les plus près en surbrillance. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée, et si l'alerte visuelle de sonar de recul est activée, les zones en surbrillance continueront de s'afficher.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, l'intégralité de la zone derrière votre véhicule ne s'affiche pas. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : *Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).*

Nota : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont **Zoom avant (+)** et **Zoom arrière (-)**. Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est **DÉSACTIVÉ**.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs apparaît sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont **ACTIVÉ** et **DÉSACTIVÉ**. La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Aides au stationnement

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteigne une vitesse suffisante.
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.



En descente, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne freine pas mais affiche un avertissement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Nota : Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.



E208730

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation et désactivation du régulateur de vitesse

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON** (marche).



Le témoin s'affiche sur le tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

Modification de la vitesse programmée

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

Programmateur de vitesse

- Appuyez brièvement sur la touche **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur la touche **SET+** (réglage+).
- Maintenez la touche **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) enfoncée. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **CNCL** (annuler) ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **RSM** (reprise).

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

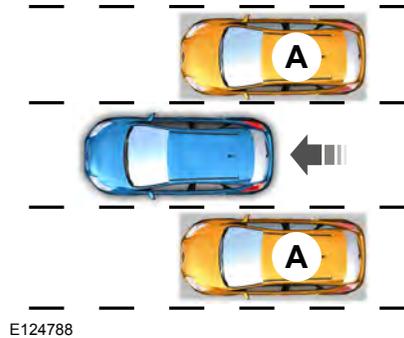
Appuyez brièvement sur **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Nota : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.*

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENT

 N'utilisez **jamais** le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la conduite sécuritaire.



Le système d'information sur les angles morts a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 3 m (10 ft) au-delà du pare-chocs. Ce système vous avertit lorsque des véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

L'alerte de trafic transversal vous avertit si des véhicules s'approchent sur les côtés lorsque la boîte de vitesses est en marche arrière (R).

Nota : Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas les collisions avec d'autres véhicules ou objets, ni ne détecte les véhicules stationnés, personnes, animaux ou infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.

Nota : Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.

Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph). Il demeure en fonction tant que la boîte de vitesses est à la position marche avant (D) ou point mort (N). Si le levier sélecteur est sorti de la

Aides à la conduite

position marche avant (D) ou point mort (N), le système passe en mode d'alerte de trafic transversal. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se réactive lorsque vous conduisez à plus de 5 km/h (3 mph).

Nota : *Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ou en position de stationnement (P); il ne donne aucun autre avertissement lorsqu'un clignotant est activé.*

L'alerte de trafic transversal détecte les véhicules s'approchant à moins de 14 m (46 ft), mais le rayon d'action diminue lorsque les capteurs sont bloqués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

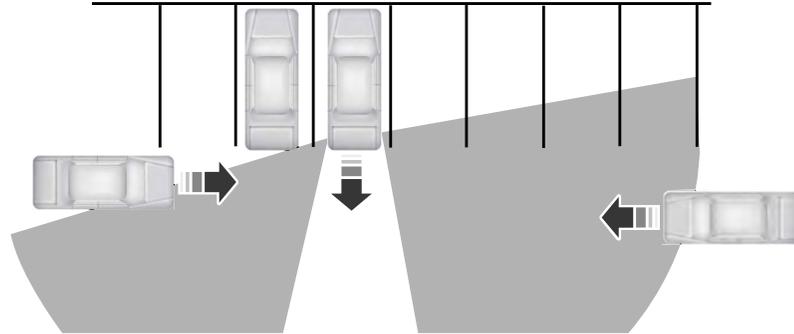
AVERTISSEMENT



N'utilisez **jamais** l'alerte de trafic transversal à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs, ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. L'alerte de trafic transversal ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est presque maximisée.

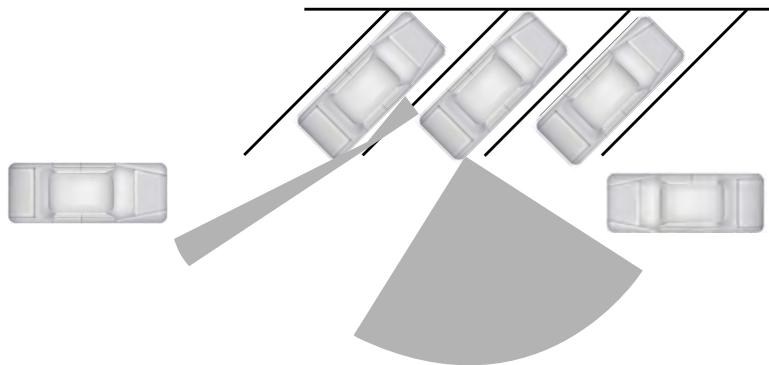
Aides à la conduite



E142440

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

Aides à la conduite



E142441

Témoins et messages des systèmes



E142442

Le système d'information sur les angles morts et l'alerte de trafic transversal allument un témoin d'alerte ambre dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche.

Le témoin d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

L'alerte de trafic transversal émet également un avertissement sonore et affiche un message sur l'écran d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne de pair avec le sonar de recul, lequel émet sa propre alarme sonore. Voir **Aide au stationnement arrière** (page 217).

Obstruction d'un capteur du système

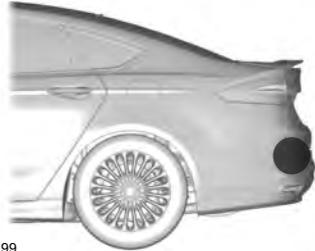
AVERTISSEMENT



N'utilisez **jamais** le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieurs, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la conduite sécuritaire.

Nota : *Il est possible que le système signale une obstruction alors que ce n'est pas le cas. Ceci ne se produit que rarement et il s'agit d'une fausse alerte de blocage. Généralement, une telle condition se corrige d'elle-même ou disparaît au prochain cycle d'allumage.*

Aides à la conduite



Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier de pare-chocs, de chaque côté du véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou des autocollants obstruer les capteurs, ce qui diminuerait le rendement du système.

Si le système détecte qu'il y a une perte de rendement, un avertissement de capteur bloqué ou un avertissement de faible visibilité apparaît à l'écran d'information, et l'indicateur d'alerte s'allume dans le(s) rétroviseur(s) approprié(s). Vous pouvez effacer le message à l'écran d'information, mais il n'est pas possible d'éteindre l'indicateur d'alerte.

Une fois l'obstruction retirée, vous pouvez réinitialiser le système de deux façons : 1) lorsqu'au moins deux objets sont détectés pendant la conduite ou 2) lorsque vous coupez puis rétablissez le contact. Si l'obstacle est encore présent une fois le contact établi, le système détectera à nouveau un obstacle une fois que vous aurez repris la route.

E205199

Aides à la conduite

Causes possibles des messages affichés	
La surface du radar est sale ou bloquée	Nettoyez la zone du bouclier à l'avant du radar ou bien éliminez l'obstruction.
La surface du radar n'est pas sale ou obstruée	Conduisez normalement dans la circulation pendant quelques minutes pour permettre au radar de détecter les véhicules à proximité et d'indiquer qu'il n'est plus obstrué.
Une trop grande quantité de neige ou de pluie interfère avec les signaux du radar.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le système se réinitialise et se débloque automatiquement lorsque la neige ou la pluie abondante diminue ou cesse complètement. N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts ou l'alerte de trafic transversal dans ces conditions.

Limites du système

Le système d'information sur les angles morts et l'alerte de trafic transversal ne sont pas infaillibles; les conditions météorologiques sévères ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur peuvent limiter leur capacité à détecter les autres véhicules.

Voici d'autres situations qui peuvent limiter l'efficacité du système d'information sur les angles morts :

- Certaines manœuvres de véhicules entrant et sortant de la zone d'angle mort.
- Passages de véhicules dans la zone d'angle mort à des vitesses très élevées.
- Lorsqu'un convoi de véhicules passe dans la zone d'angle mort.

Voici d'autres situations qui peuvent limiter les performances de l'alerte de trafic transversal :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant le champ des capteurs.
- La vitesse des véhicules approchant est supérieure à 24 km/h (15 mph).
- Conduite en marche arrière à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph).
- Sortie en marche arrière d'une place de stationnement en angle.

Aides à la conduite

Fausses alertes

Nota : *Si vous avez connecté une remorque à votre véhicule, le système d'information sur les angles morts peut détecter la remorque, provoquant ainsi une fausse alerte. Pour éviter les fausses alertes, vous pouvez désactiver manuellement le système.*

Dans certains cas, le système BLIS ou le système d'information sur les angles morts ou d'alerte de trafic transversal pourrait allumer l'indicateur d'alerte sans la présence d'un véhicule dans la zone d'angle mort et ainsi causer une fausse alerte. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Erreurs de système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 120).

Activation et désactivation du système

Un ou les deux systèmes peuvent être désactivés temporairement au moyen des boutons de l'écran d'information; Voir **Affichage d'information** (page 113). Lorsque vous désactivez le système d'information sur les angles morts, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Le témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur clignote aussi deux fois. Le système se remet en fonction lorsque vous établissez de nouveau le contact.

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système d'information sur les angles morts. Une fois désactivé de façon permanente, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

Aides à la conduite

COMMANDE DE TRANSMISSION

Conducteur sélection suspension (Selon l'équipement)

La suspension choisie par le conducteur assure une expérience de conduite unique grâce à un ensemble de systèmes électroniques sophistiqués. Ces systèmes surveillent continuellement vos interventions de conduite et les conditions routières afin d'optimiser le confort de conduite, la direction et la tenue de route.

La suspension choisie par le conducteur comprend les équipements suivants :

- Amortissement piloté qui règle dynamiquement la dureté des amortisseurs en temps réel en fonction des conditions de la chaussée et des interventions du conducteur. Ce système surveille en permanence les mouvements du véhicule (roulis, tangage, rebond), la position de la suspension, la charge, la vitesse, les conditions de la chaussée et la direction pour ajuster l'amortissement de la suspension en vue d'optimiser la maîtrise du véhicule.
- Direction assistée à commande électronique qui ajuste l'effort et la sensation au volant en fonction de la vitesse du véhicule et de vos interventions de conduite.

La configuration est conservée tant qu'elle n'a pas été modifiée dans le menu principal de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 113).

Modes :

- Confort – Procure une expérience de conduite plus détendue, optimisant le confort. L'effort sur le volant est moindre et les mouvements de la suspension sont plus fluides. Le mode confort est le choix idéal lorsque vous souhaitez voyager plus confortablement.
- Normal – Offre un bon équilibre entre douceur et maîtrise de conduite. Ce mode fournit une expérience de conduite envoûtante et une sensation de contact direct avec la route sans sacrifier le raffinement que vous attendez de votre véhicule.
- Sport – Procure une expérience de conduite plus sportive. La suspension se raffermi pour améliorer la tenue de route et la maîtrise du véhicule. Le moteur répond plus directement à vos entrées. Le mode sport est idéal pour une conduite plus énergique.

SUSPENSION À CORRECTION D'ASSIETTE AUTOMATIQUE

La suspension à correction automatique d'assiette est conçue pour améliorer le comportement routier, la tenue de route et les performances générales du véhicule dans les conditions suivantes :

- certaines conditions routières;
- manœuvres de braquage du volant;
- freinage;
- accélération;
- Remorquage

Ce dispositif maintient l'arrière du véhicule à un niveau constant grâce à une pompe hydraulique à l'intérieur de chaque amortisseur arrière. Selon la charge utile ou l'état de la chaussée, le véhicule doit parcourir environ 3,2 km (2 mi) pour que la correction soit effectuée.

Si le véhicule chargé est stationnaire pendant environ 12 heures, le liquide hydraulique du correcteur d'assiette peut s'échapper et abaisser le véhicule. Ceci est particulièrement visible si une remorque est laissée attelée au véhicule stationné pendant de longues périodes. Vous devez rouler pour que la correction d'assiette agisse à nouveau.

Si un attelage répartiteur de charge automatique est utilisé, votre véhicule doit rouler pendant environ 3,2 km (2 mi) avec la remorque avant d'ajuster l'assiette de l'attelage.

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE

Système d'aménagement de la charge



E205355

Un bac de rangement se trouve dans le plancher de l'aire de chargement arrière.

Tirez sur la poignée pour ouvrir le couvercle.

Pour le refermer, abaissez le couvercle et appuyez sur la poignée jusqu'au dé clic du verrou.

Plage arrière et cloison (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Ne placez aucun objet sur la plage arrière car cela risquerait d'obstruer votre champ de vision ou de blesser les occupants du véhicule en cas d'arrêt brusque ou de collision.

 La plage arrière (ou l'espace situé sous la plage arrière) n'est pas conçu pour accueillir des passagers ou des animaux domestiques.

Nota : Ne placez pas plus de 14 kg (30 lb) sur la plage arrière.

Le système de plage arrière et cloison est situé derrière la banquette arrière de votre véhicule et a deux positions :

- Plage plate qui pivote vers le haut et s'encliquète.
- Cloison qui pivote vers le haut et s'encliquète verticalement.

Pour déplacer la plage à la position plage :

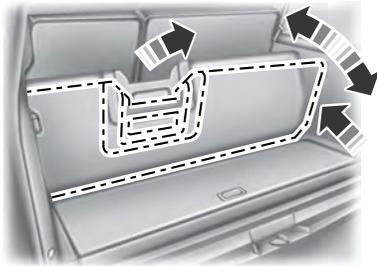


E205356

Tirez et faites pivoter la plage au-dessus des supports situés sur les panneaux de garniture latéraux et appuyez sur les extrémités de la plage pour l'encliqueter dans les supports.

Transport de charge

Pour déplacer la plage à la position cloison :



E205357

Tirez et faites pivoter la plage au-dessus des supports situés sur les panneaux de garniture latéraux et appuyez pour l'encliqueter verticalement dans les supports.

PORTE-CHARGE ET PORTE-BAGAGES DE TOIT

AVERTISSEMENT



Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

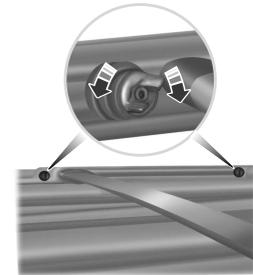
La charge maximale recommandée, répartie uniformément sur les barres transversales, est de 90 kg (200 lb).

Nota : Ne placez aucune charge directement sur le pavillon. Le pavillon n'est pas conçu pour supporter directement une charge.

Placez les charges directement sur les barres transversales fixées aux longerons pour une utilisation correcte du porte-bagages. Nous recommandons aussi d'utiliser des barres transversales d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, avec votre système de porte-bagages.

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.

Réglage de la barre transversale



E142448

Transport de charge

1. Desserrez les molettes situées à chaque extrémité de la barre transversale en les tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (les deux barres transversales sont réglables).
2. Faites coulisser la barre transversale à la position voulue.
3. Resserrez les molettes à chaque extrémité de la barre transversale en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

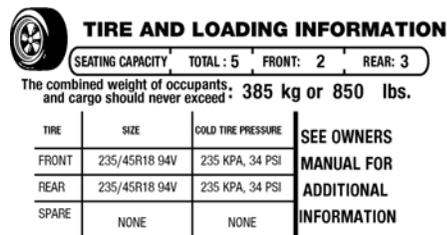
Assurez-vous que les molettes sont bien serrées chaque fois que vous ajoutez ou retirez une charge du porte-bagages, ainsi que de temps à autre pendant votre parcours. Assurez-vous que votre chargement est solidement arrimé avant de prendre la route.

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :



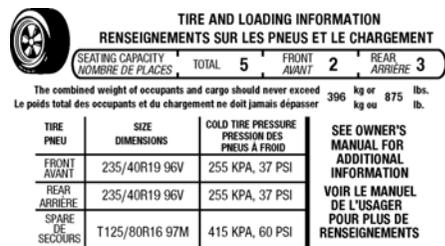
TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY TOTAL: 5 FRONT: 2 REAR: 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed: **385 kg or 850 lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI
SPARE	NONE	NONE

SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION



TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES TOTAL: 5 FRONT: 2 REAR: 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed / Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser: **396 kg or 875 lbs.**

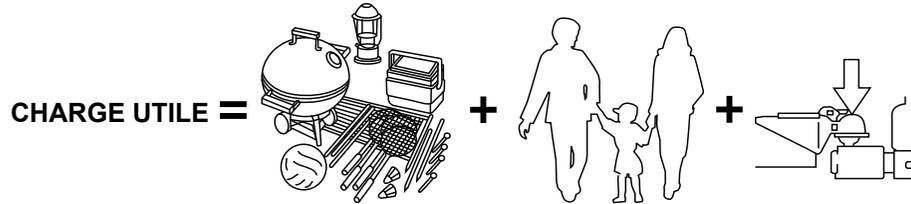
TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS À FROID
FRONT / AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
REAR / ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI
SPARE / DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI

SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

E198719

Transport de charge

Charge utile



E143816

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la

charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Transport de charge

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

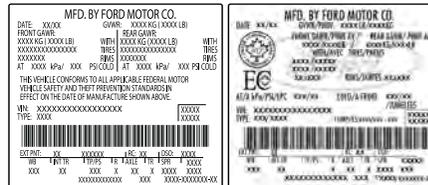
La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



E198828

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

Transport de charge

PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf

présentent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (5 \times 13,5 \text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240$ livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez

pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Nota : *Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation. Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 246).*

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés à la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 279).

La capacité de charge de votre véhicule se fonde sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Répartition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lorsque vous tractez une remorque ou que le véhicule est chargé, une vibration ou une légère secousse au démarrage peut se produire en raison du poids additionnel de la charge. Des renseignements supplémentaires

Remorquage

concernant le chargement approprié (page 238).
d'une remorque ainsi que la préparation
de votre véhicule en vue du remorquage
se trouvent dans un autre chapitre du
présent manuel. Voir **Limite de charge**

Vous trouverez également des
renseignements dans le **Guide de
remorquage de loisir et de traction
d'une remorque**, disponible chez votre
concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	http://www.fleet.ford.com/towing-guides/

Remorquage

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT



La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoiement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.

Nota : Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoiement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur. Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 236).

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous correspondant à la configuration de votre véhicule.

Nota : Assurez-vous de prendre en considération la zone frontale de la remorque. N'allez pas au-delà de 3,39 mètres² (36,5 pieds²) si votre véhicule est équipé de l'ensemble de remorquage de série ou 5,57 mètres² (60 pieds²) s'il est équipé de l'ensemble de remorquage renforcé en option.

Nota : Le dépassement de cette limite peut réduire considérablement les performances de votre véhicule remorqueur. Une remorque à faible maître-couple et à avant arrondi contribue à optimiser les performances et à réduire la consommation de carburant.

Nota : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).

Remorquage

Nota : Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'état pour ce poids particulier. Les poids maximum de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas comprendre le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal de remorque indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant.

Pour calculer le poids maximal en charge de la remorque pour votre véhicule :

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont. Consultez le tableau ci-dessous.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :
 - Poids à vide en ordre de marche du véhicule.
 - Poids du matériel d'attelage, par ex. barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.
 - Poids du conducteur.
 - Poids du ou des passagers.
 - Poids de la charge utile, du chargement et des bagages.
 - Poids de l'équipement de deuxième monte.
3. Cela est égal au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Nota : Le poids au timon de la remorque fait partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.

En cas de doute, consultez un concessionnaire agréé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.

Remorquage

Type de véhicule	Ensemble de remorquage	PTRA maximal
Deux roues motrices (sauf L)	De base	5 579 kg (12 300 lb)
Deux roues motrices L		5 715 kg (12 600 lb)
Quatre roues motrices (sauf L)		5 669 kg (12 500 lb)
Quatre roues motrices L		5 806 kg (12 800 lb)
Deux roues motrices (sauf L)	Service dur en option	6 849 kg (15 100 lb)
Deux roues motrices L		6 758 kg (14 900 lb)
Quatre roues motrices (sauf L)		6 849 kg (15 100 lb)
Quatre roues motrices L		6 758 kg (14 900 lb)

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 1 600 kilomètres (1 000 miles).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.
- Prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre Guide des services d'entretien périodique.
- Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et sur l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent au chapitre Chargement. Voir **Limite de charge** (page 238).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Connecteur de remorque (véhicules avec ensemble de remorquage et connecteur à 7 broches)



E163167

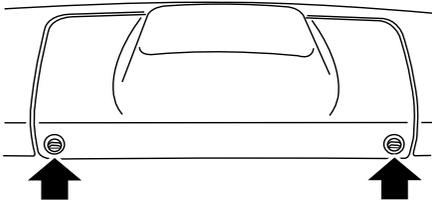
Pour raccorder le connecteur de remorque à votre véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque. Certains connecteurs à sept positions portent le logo SAE J2863 qui confirme que ce connecteur est approprié et fonctionne correctement avec votre véhicule.

Couleur	Fonctions
Jaune	Clignotants et feu stop côté gauche
Blanc	Masse (-)
Bleu	Freins électriques
Vert	Clignotants et feu stop côté droit
Orange	Batterie (+)
Brun	Feux de jour
Gris	Feux de recul

Remorquage

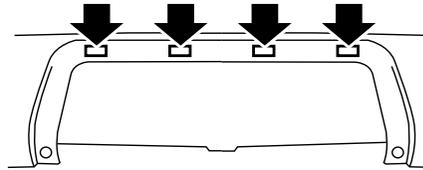
Couvercle d'attelage de remorque

Votre véhicule est équipé d'un couvercle de garniture d'attelage de remorque amovible. Pour enlever le couvercle de garniture :



E208902

Desserrez les deux fixations type quart de tour du dessous du couvercle en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Tournez le couvercle vers le bas pour le retirer. Les fixations restent attachées au couvercle.



E208903

Pour réinstaller le couvercle, insérez les quatre languettes de plastique sur le dessus du couvercle dans les fentes correspondantes, comme le montre l'illustration, puis enfoncez le couvercle dans la garniture de pare-chocs.

Maintenez le couvercle contre la garniture de pare-chocs et reposez les deux fixations type quart de tour en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Attelages

AVERTISSEMENT



L'attelage de remorque de ce véhicule fait partie du système de résistance aux collisions arrière. Ne retirez pas l'attelage de remorque. Autrement, la structure de résistance aux collisions pourrait être amoindrie, ce qui augmenterait le risque de blessures en cas de collision arrière.

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total reposent sur le timon.

Capacité nominale de l'attelage intégré

AVERTISSEMENT



La traction d'une remorque d'un poids supérieur au poids maximal permis pour le timon dépasse les capacités du système de remorquage et peut causer des dommages structurels au véhicule, en plus d'accroître les risques de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures.

Remorquage

L'attelage intégré de série peut offrir deux capacités nominales selon le mode de fonctionnement :

- Le mode transport de charge nécessite une barre de remorquage et une boule d'attelage. La barre de remorquage supporte toute la charge verticale du timon de la remorque.
- Le mode répartition de charge nécessite un système répartiteur de charge de deuxième monte qui comprend une barre de remorquage, une boule d'attelage, des barres-ressorts et des brides d'enclenchement. Ce système répartit la charge verticale du timon de la remorque entre la camionnette et la remorque.

Mode	Poids maximal de la remorque	Poids maximal au timon
Transport de charge	2 722 kg (6 000 lb)	272 kg (600 lb)
Répartition de charge	4 082 kg (9 000 lb)	408 kg (900 lb)

Nota : *Il s'agit là des poids nominaux d'attelage seulement. Les poids nominaux réels du véhicule dépendent des combinaisons moteur, boîte de vitesses et pont.*

Remorquage

Attelage répartiteur – véhicules sans suspension à correction d'assiette automatique

AVERTISSEMENT



Ne réglez jamais un attelage répartiteur de poids à une position où le pare-chocs arrière du véhicule est plus haut qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la procédure suivante :

1. Stationnez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
2. Mesurez la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant de votre véhicule. Cette mesure correspond à H1.
3. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.

4. Mesurez de nouveau la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant. Cette mesure correspond à H2.
5. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant soit à peu près à mi-chemin de H2, en allant vers H1.
6. Vérifiez que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule. Si ce n'est pas le cas, réglez la hauteur de la boule d'attelage en conséquence et répétez les étapes 2 à 6.

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place.
- Vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage.
- Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Attelage répartiteur – véhicules avec suspension à correction d'assiette automatique

AVERTISSEMENT



Ne réglez jamais un attelage répartiteur de poids à une position où le pare-chocs arrière du véhicule est plus haut qu'avant l'attelage de la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de poids, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Nota : *Si vous ne déplacez pas le véhicule chargé pendant environ 12 heures, le liquide hydraulique du correcteur d'assiette peut s'échapper et le véhicule s'abaisser. Ceci est particulièrement visible si vous laissez une remorque attelée à un véhicule stationné pendant de longues périodes. Vous devez rouler pour que la correction d'assiette se renouvelle.*

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la procédure suivante :

Remorquage

1. Chargez l'intérieur du véhicule à un poids similaire à celui que vous prévoyez de remorquer. Ceci inclut le poids des passagers et de la charge.
2. Roulez sur une distance d'environ 3 kilomètres (2 mi) pour que la correction d'assiette se renouvelle.
3. Stationnez le véhicule chargé, sans la remorque, sur une surface horizontale.
4. Mesurez la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant de votre véhicule. Cette mesure correspond à H1.
5. Fixez la remorque chargée à votre véhicule sans raccorder les barres de répartition de poids.
6. Veillez à bien fixer et à verrouiller le timon de la remorque sur l'attelage.
7. Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.
8. Parcourez une distance d'environ 3 kilomètres (2 miles) avec le véhicule et la remorque à une vitesse de 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) pour que la correction d'assiette se renouvelle.
9. Stationnez le véhicule et la remorque sur une surface plane.
10. Mesurez de nouveau la hauteur du bord supérieur du passage de roue avant. Cette mesure correspond à H2.
11. Posez les barres de répartition de poids et réglez leur tension de telle sorte que la hauteur du passage de roue avant soit à peu près à mi-chemin de H2, en allant vers H1.
12. Vérifiez que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule. Si elle n'est pas à niveau, détachez la remorque, réglez la hauteur de la boule en conséquence, puis répétez les étapes 5 à 11.

Une fois que la remorque est horizontale ou légèrement plus basse de l'avant vers le véhicule :

- Verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place.
- Vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage.
- Posez des chaînes de sûreté, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Chaînes de sécurité

Nota : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Attachez toujours les chaînes de sécurité de la remorque aux crochets de l'attelage du véhicule.

Pour relier les chaînes de sécurité de la remorque, croisez les chaînes sous le timon de la remorque en laissant un jeu suffisant pour prendre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Remorquage

Freins de remorque (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

 Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement au circuit de freinage du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques pesant plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargées.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT

 Ne branchez jamais le câblage d'un feu de remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger un équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez les virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas les bordures de trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 miles) parcourus.
- N'accélérez pas brusquement.
- Après avoir parcouru environ 80 kilomètres (50 miles), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.

Remorquage

- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (**P**) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses et rehausser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou dans des régions montagneuses. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Si votre véhicule est équipé de la fonction AdvanceTrac avec RSC, le système peut s'activer dans les virages avec une remorque lourdement chargée. Ceci est normal. Prenez les virages à plus basse vitesse avec une remorque pour réduire cette tendance.
- Si votre véhicule est équipé d'une suspension variable adaptive à amortissement piloté, vous pouvez sélectionner les modes de commande de conduite NORMAL ou SPORT pour améliorer le confort de conduite lors de la traction d'une remorque. Voir **Affichage d'information** (page 113).
- Si vous tractez fréquemment une remorque par temps chaud, sur terrains vallonnés, au poids total roulant autorisé (ou dans des conditions combinant plusieurs de ces situations), songez à remplacer l'huile de pont arrière par une huile synthétique pour engrenages (s'il n'en contient pas déjà). Voir **Capacités et spécifications** (page 369).
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez de stationner en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
 1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
 3. Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (**P**).
 4. Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. (cales non fournies avec le véhicule).

Remorquage

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou à usage temporaire. Un pneu de secours temporaire est de taille (diamètre ou largeur), de type de sculpture (quatre saisons ou tout terrain) ou de fabricant différent des autres pneus sur votre véhicule. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des restrictions d'utilisation.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 centimètres (6 pouces) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- En causant des dommages internes.
- En nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et à la fiabilité du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou remplacé à moins qu'une fuite ne soit soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu ne soit nécessaire.

POINTS DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENTS



L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.



Enlevez toujours le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.



Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Remorquage

Votre véhicule est équipé de crochets de sécurité à l'avant montés sur le châssis. Ces crochets ne devraient jamais avoir de charge appliquée supérieure au poids total autorisé en charge de votre véhicule.

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez jamais de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle pour aider à absorber l'énergie dans l'éventualité où la sangle se briserait.

- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez toujours le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite (avec 10 degrés de marge d'erreur).
- Gardez les passants sur les **côtés** du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne (et qu'un véhicule à plateau, une dépanneuse ou des roues porteuses ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe la configuration de ses organes de transmission) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant pour être remorqué en roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**). Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur au point mort (**N**), vous devrez peut-être le débloquer manuellement. Voir **Boîte de vitesses** (page 187).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

RENDEMENT RÉDUIT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur.

Si l'aiguille de l'indicateur de température d'eau s'approche de la position limite supérieure, le moteur surchauffe. Voir **Jauges** (page 106).

Vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance si le moteur surchauffe. La distance que vous pouvez couvrir dépend de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières. Le moteur continue à fonctionner à une puissance limitée pendant une courte durée.

Si la température du moteur continue à monter, l'alimentation en carburant au moteur est réduite. Le climatiseur se désactive et le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne continuellement.

1. Réduisez votre vitesse progressivement et arrêtez votre véhicule dès qu'il est prudent de le faire.
2. Coupez le moteur immédiatement pour éviter de sérieux dégâts au moteur.
3. Attendez que le moteur refroidisse.

4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 301).
5. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.

Conseils de conduite

- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.

- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

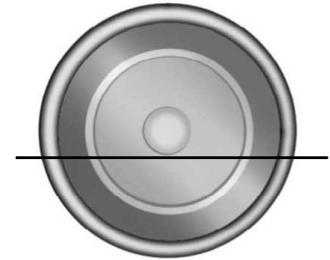


Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.



E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

Conseils de conduite

- appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

 Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

AVERTISSEMENTS

 Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

 Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.

 Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

AVERTISSEMENTS

 Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

 Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

 Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS



Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



E142666

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Si vous avez besoin d'aide sur la route, la compagnie automobile Lincoln est à votre disposition au niveau national avec son assistance dépannage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ce service est disponible :

- Pendant la durée de vie du véhicule pour le propriétaire d'origine.
- Pendant six ans ou 110 000 km (68 351 mi) (selon la première éventualité) dans la période de couverture de la garantie prolongée du groupe motopropulseur pour les propriétaires ultérieurs.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

Ce programme d'assistance dépannage gratuit est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf; et comprend :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
 - Le démarrage-secours.
 - Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
 - La livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou la province, ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (98 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
 - Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province, ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Lincoln y ayant droit jusqu'au concessionnaire vendeur ou préféré du client situé dans un rayon de 160 km (99 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire Lincoln autorisé le plus proche. Si un client demande de faire remorquer son véhicule jusqu'à un concessionnaire vendeur ou préféré à plus de 160 km (99 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 160 km (99 mi).

Dépannage

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Les propriétaires de véhicules Lincoln aux États-Unis doivent appeler le 1 800 521-4140 pour demander l'Assistance dépannage.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Lincoln vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession Lincoln la plus proche dans un rayon de 160 km (99 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les propriétaires de véhicules Lincoln aux États-Unis doivent appeler le 1 800 521-4140. Lincoln vous demandera de fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Lincoln a mis sur pied un programme de service d'assistance routière gratuit. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-387-5333.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'Assistance routière et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, consultez votre guide de garantie, contactez votre concessionnaire, appelez-nous au Canada en composant le 1-800-387-9333 ou visitez notre site Internet www.lincolncanada.com.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*

Dépannage



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Après une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford Motor Company recommande de faire inspecter le circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réamorcer la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **bouton-poussoir de démarrage** pour établir le contact.

3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

Dépannage

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS

 Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

 Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENTS

 Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : *Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.*

Nota : *Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.*

Nota : *Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.*

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS

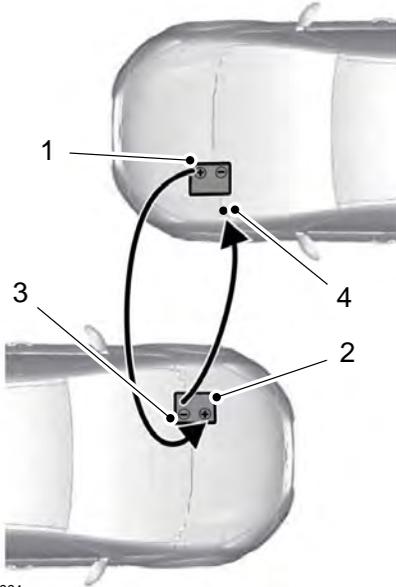
 N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

 Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.

 Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Dépannage

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

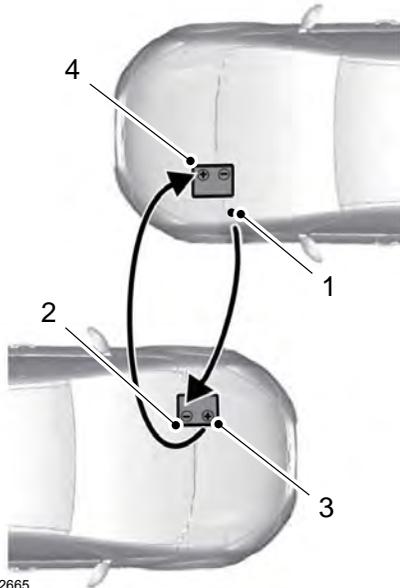
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

E142664

Dépannage

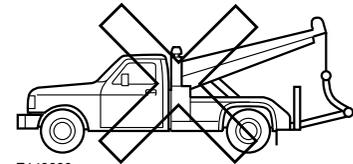
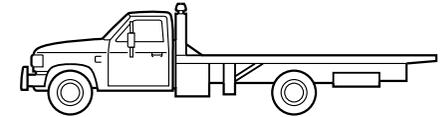
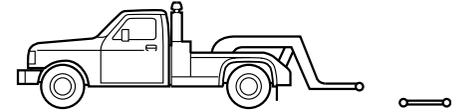


E142665

1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.

2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Dépannage

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre service d'assistance routière.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage au moyen d'une sangle de levage n'est approuvée par la compagnie automobile Lincoln. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

La compagnie automobile Lincoln met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Un véhicule à traction avant peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage appropriée. Dans ce cas, les roues arrière peuvent rester au sol.

Les roues avant des véhicules à traction avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cela évite d'endommager la boîte de vitesses, la traction intégrale et le véhicule.

POINTS DE REMORQUAGE

Dans certains pays, la réglementation du marché local exige que certains véhicules soient équipés d'un crochet de sauvetage.

Emplacement du crochet de sauvetage

Si votre véhicule est équipé de crochets de sauvetage vissables, ceux-ci se situent dans le coffre à bagages sous le couvre-plancher.

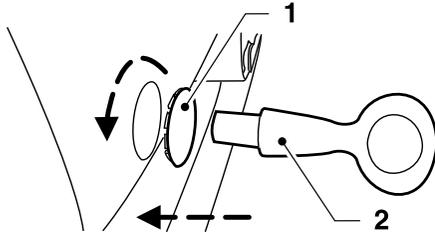
Si votre véhicule n'est pas équipé d'un crochet de sauvetage, vous pouvez vous en procurer un auprès de votre concessionnaire.

Pose du crochet de sauvetage

Le point de pose du crochet de sauvetage se trouve derrière le bouclier.

Nota : *Le crochet de sauvetage vissable présente un filetage à gauche. Pour le poser, tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Veillez à ce que le crochet de sauvetage vissable soit complètement vissé.*

Dépannage



E146284

Insérez un objet approprié pour ouvrir le couvercle (1) en faisant levier. Utilisez la partie creuse (indentation) du couvercle. Vissez le crochet de sauvetage (2).

Remorquage du véhicule sur quatre roues

Établissez le contact. Autrement, la direction se verrouille, puis les clignotants et les feux stop ne fonctionnent pas.

L'effort nécessaire pour le freinage et la direction est supérieur si le moteur ne tourne pas. Prévoyez une distance de freinage supérieure.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous habilités à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, il pourra être nécessaire de confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations sont effectuées à l'aide de pièces Lincoln ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Lincoln.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre des relations avec la clientèle Lincoln ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Lincoln Motor Company
Client Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-521-4140
Appareil de télécommunications pour les malentendants [ATME] : 1-800-232-5952

Adresse Web
www.LincolnOwner.com

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Lincoln.
- Accessoires d'origine Lincoln
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre des relations avec la clientèle Lincoln
Lincoln du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 1C8

Assistance à la clientèle

Téléphone

1-800-387-9333

Adresse Web
www.LincolnCanada.com

Ressources en ligne

Twitter anglais

@LincolnMotorCA

Twitter français

@LincolnQC

Instagram

@LincolnMotorCA

Facebook

/LincolnMotorCA

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le Directeur du service des ventes, le Directeur du service technique ou le Directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Lincoln, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Lincoln.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- La raison sociale du concessionnaire autorisé et la ville où il se trouve.
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États des États-Unis, vous devrez aviser Lincoln directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Lincoln peut avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative de réparation de votre véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

Assistance à la clientèle

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

Assistance à la clientèle

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre

demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Assistance à la clientèle

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Assistance à la clientèle

Ford : 80004443673

Lincoln : 80004441067

À partir des Émirats Arabes Unis :

80004441066

À partir du Royaume d'Arabie saoudite :

8008443673

À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266

Courriel : menacac@ford.com

www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, enregistrez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse auprès de Ford Motor Company en envoyant un courriel à expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des

relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED

47911 Halyard Drive

Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)

Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Assistance à la clientèle

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site www.safercar.gov ou écrivez à :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Téléphone	1-800-333-0510

Assistance à la clientèle

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute

AVERTISSEMENTS

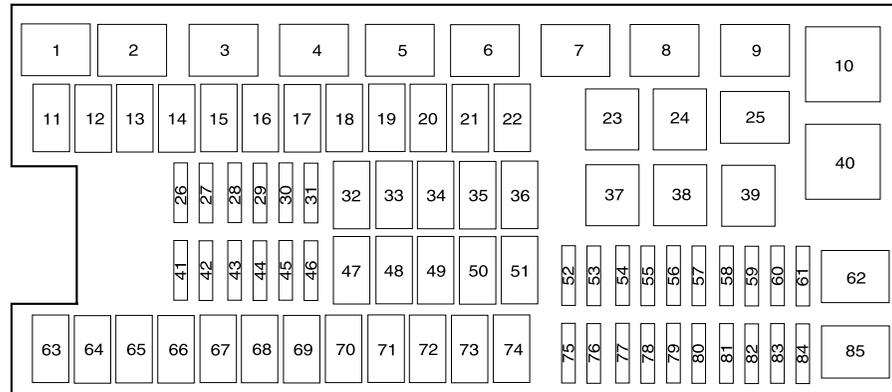
intensité.



Afin de réduire les risques d'électrocutions, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux systèmes électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 309).



E166589

Fusibles

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
1	Relais	Relais de lave-glace arrière.
2	Relais	Relais de démarreur.
3	Relais	Relais de ventilateur d'habitacle.
4	Relais	Relais d'essuie-glace arrière.
5	Relais	Relais de pompe d'alimentation.
6	Relais	Motoventilateur électronique de refroidissement.
7	Relais	Dégivreur de lunette arrière. Relais de rétroviseur chauffant.
8	Relais	Motoventilateur électronique de refroidissement.
9	Relais	Relais de contact/démarrage.
10	Relais	Relais de boîtier de distribution électrique.
11	40 A*	Marchepieds électriques. Sièges chauffants.
12	40 A*	Relais de contact/démarrage.
13	30 A*	Relais de démarreur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
14	50 A*	Motoventilateur électronique de refroidissement.
15	20 A*	Phare avec lampe à décharge côté droit.
16	50 A*	Motoventilateur électronique.
17	20 A*	Phare avec lampe à décharge côté gauche.
18	30 A*	Frein de remorque.
19	20 A*	Prise de courant (console).
20	—	Non utilisé.
21	30 A*	Module de remorquage.
22	30 A*	Siège à réglage électrique passager.
23	Relais	Relais d'embrayage de climatiseur.
24	Relais	Relais de feu de stationnement de remorque.
25	—	Non utilisé.
26	10 A**	Capteur ALT.
27	20 A**	Module à 4 roues motrices à traction intégrale.
28	25 A**	Relais de feu de stationnement de remorque.
29	10 A**	Solénoïde de coupleur de roue intégré.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
30	10 A**	Relais d'embrayage de climatiseur.
31	15 A**	Feu de recul de remorque.
32	40 A*	Relais de ventilateur d'habitacle.
33	40 A*	Prise de courant 110 volts c.a.
34	30 A*	Ventilateur d'habitacle auxiliaire.
35	50 A*	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
36	30 A*	Hayon à commande électrique.
37	—	Non utilisé.
38	—	Non utilisé.
39	Relais	Relais de feux de recul de remorque.
40	Relais	Relais 2 de ventilateur à commande électronique.
41	10 A**	Alimentation de mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur.
42	5 A**	Relais de contact/démarrage.
43	10 A**	Contacteur des feux stop.
44	20 A**	Relais de pompe d'alimentation.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
45	10 A**	Non utilisé (rechange).
46	15 A**	Pompe de lave-glace avant/arrière.
47	30 A*	Moteur d'essuie-glace arrière.
48	40 A*	Module de remorquage.
49	—	Non utilisé.
50	30 A*	Relais de moteur d'essuie-glace avant.
51	40 A*	Relais du dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs chauffants.
52	10 A**	Alimentation contact/démarrage de freins antiblocage.
53	5 A**	Module de commande du groupe motopropulseur ISP.
54	5 A**	Direction assistée.
55	15 A**	Module de commande d'éclairage.
56	30 A**	Alimentation contact-démarrage du porte-fusibles de l'habitacle.
57	5 A**	Contact/démarrage du ventilateur d'habitacle.
58	—	Non utilisé.
59	15 A**	Rétroviseurs chauffants.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
60	—	Non utilisé.
61	—	Non utilisé.
62	—	Non utilisé.
63	25 A*	Motoventilateur électronique.
64	30 A*	Toit ouvrant transparent.
65	20 A*	Prise de courant auxiliaire (panneau de garniture du tableau de bord).
66	20 A*	Prise de courant auxiliaire (arrière de la console centrale).
67	40 A*	Sièges à régulation de température de première rangée.
68	30 A*	Électrovannes du système de freins antiblocage.
69	60 A*	Pompe de freins antiblocage.
70	30 A*	Siège rabattable à commande électrique de troisième rangée.
71	20 A*	Prise de courant auxiliaire/allume-cigare.
72	20 A*	Prise de courant auxiliaire (panneau de custode arrière droit).
73	20 A*	Module de climatisation de siège arrière.
74	30 A*	Siège à réglage électrique conducteur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
75	25 A**	Alimentation du véhicule 1 – module de commande du groupe motopropulseur.
76	20 A**	Alimentation du véhicule 2 – module de commande du groupe motopropulseur.
77	20 A**	Alimentation du véhicule 4 – bobines d'allumage.
78	—	Non utilisé.
79	15 A**	Alimentation du véhicule 3 – module de commande du groupe motopropulseur.
80	—	Non utilisé.
81	—	Non utilisé.
82	5 A**	Détecteur de pluie.
83	—	Non utilisé.
84	—	Non utilisé.
85	Relais	Relais de moteur d'essuie-glace.

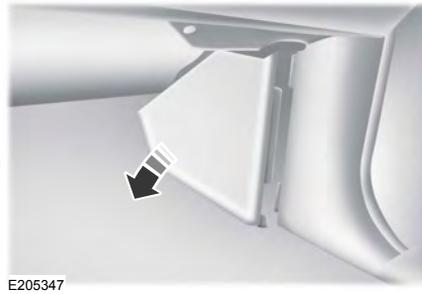
*Fusibles à cartouche.

**Mini-fusibles.

Fusibles

Porte-fusibles de l'habitacle

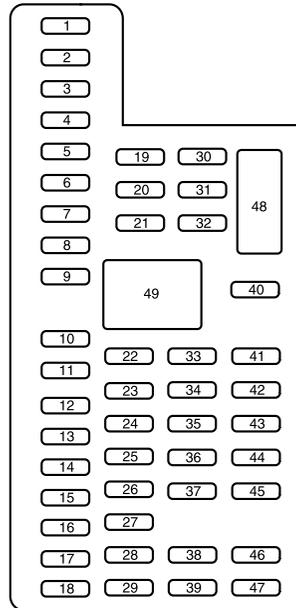
Le porte-fusibles est situé sous la partie droite de la planche de bord.



E205347

Pour accéder au porte-fusibles, retirez le panneau de garniture en le tirant vers vous et en le faisant pivoter sur le côté. Pour réinstaller le panneau, alignez les languettes avec les fentes du panneau et poussez-le pour le fixer.

Fusibles



E163102

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
1	30 A	Glace du conducteur.
2	15 A	Commande des sièges arrière. Module passerelle multimédia.
3	30 A	Glace du passager.
4	10 A	Lampes sur demande.
5	20 A	Amplificateur.
6	5 A	Régulation électronique automatique de la température arrière.
7	7,5 A	Rétroviseur électrique. Commutateur de siège à mémoire du conducteur.
8	—	Non utilisé.
9	10 A	SYNC. Hayon à commande électrique. Panneau de finition électrique. Affichage.
10	10 A	Relais contact-accessoires.
11	10 A	Module d'entrée/démarrage passif.
12	15 A	Éclairage intérieur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
		Lampes dirigées vers le sol.
13	15 A	Clignotant et clignotants/feux stop droits.
14	15 A	Clignotant et clignotants/feux stop gauches.
15	15 A	Feu de recul. Troisième feu stop. Rétroviseur à électrochrome.
16	10 A	Feu de croisement avant droit.
17	10 A	Feu de croisement avant gauche.
18	10 A	Interverrouillage frein-levier sélecteur/DEL de bouton-poussoir de démarrage/éclairage du clavier. Siège rabattable à commande électrique de troisième rangée. Fonction de bouton de démarrage du système d'entrée/démarrage passif.
19	20 A	Amplificateur de haut-parleur d'extrêmes-graves. Amplificateur THX.
20	20 A	Relais de verrouillage/déverrouillage.
21	—	Non utilisé.
22	20 A	Avertisseur sonore.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
23	15 A	Module de commandes au volant. Tableau de bord.
24	15 A	Pédales réglables/colonne de direction à réglage électrique. Prise de diagnostic.
25	15 A	Couvercle d'ouverture de hayon. Moteur d'ouverture de hayon.
26	5 A	Commutateur de démarrage à bouton-poussoir.
27	20 A	Module d'entrée/démarrage passif.
28	15 A	Commutateur d'allumage. Contacteur d'interdiction de clé.
29	20 A	Radio. Système de positionnement GPS.
30	15 A	Feux de position avant.
31	5 A	Marche/arrêt freins de remorque.
32	15 A	Défecteur à commande électrique. Moteurs de glaces avant. Convertisseur continu-alternatif.
33	10 A	Module de suspension à amortissement piloté.
34	10 A	Aide au stationnement arrière.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
		Caméra arrière. BLIS. Siège chauffant.
35	5 A	Module de climatisation. Contacteur de surmultipliée.
36	—	Non utilisé.
37	10 A	Module 4X4.
38	10 A	Rétroviseur à électrochrome. Toit ouvrant transparent. DVD.
39	15 A	Feux de route avant gauche et droit.
40	10 A	Feux de position/feux arrière.
41	7,5 A	Module de commande des dispositifs de retenue.
42	—	Non utilisé.
43	—	Non utilisé.
44	—	Non utilisé.
45	5 A	Non utilisé (rechange).
46	10 A	Climatisation.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
47	—	Non utilisé.
48	30 A	Disjoncteur de glace de passager avant et passagers arrière.
49	Relais	Relais de glaces et de bouches d'aération.

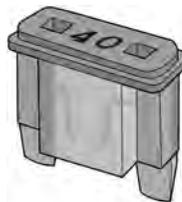
REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

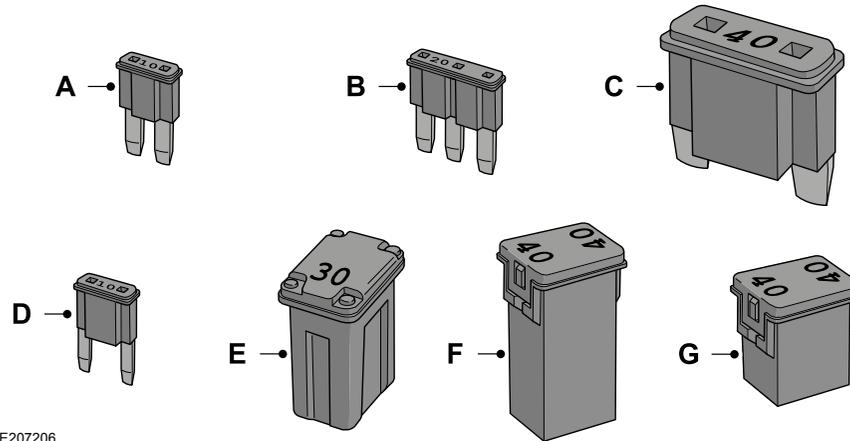


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi

Fusibles

Référence	Type de fusible
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

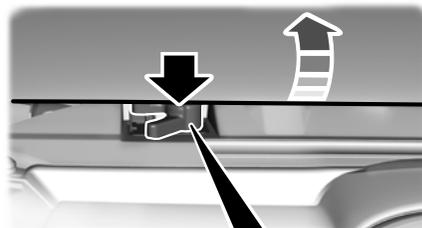
1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

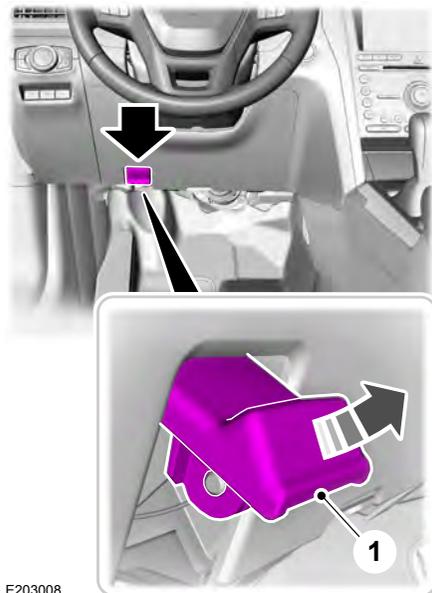
1. Dans l'habitacle, tirez la poignée d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.

Entretien

2. Placez-vous devant le véhicule et repérez le levier d'ouverture secondaire, situé sous l'avant du capot, sur le côté gauche du véhicule. Dégagez la fermeture de capot en poussant le levier d'ouverture secondaire vers le centre du véhicule.



3. Soulevez le capot jusqu'à ce que les vérins le maintiennent en position ouverte.
4. Pour refermer, abaissez le capot et assurez-vous qu'il est bien fermé et verrouillé.

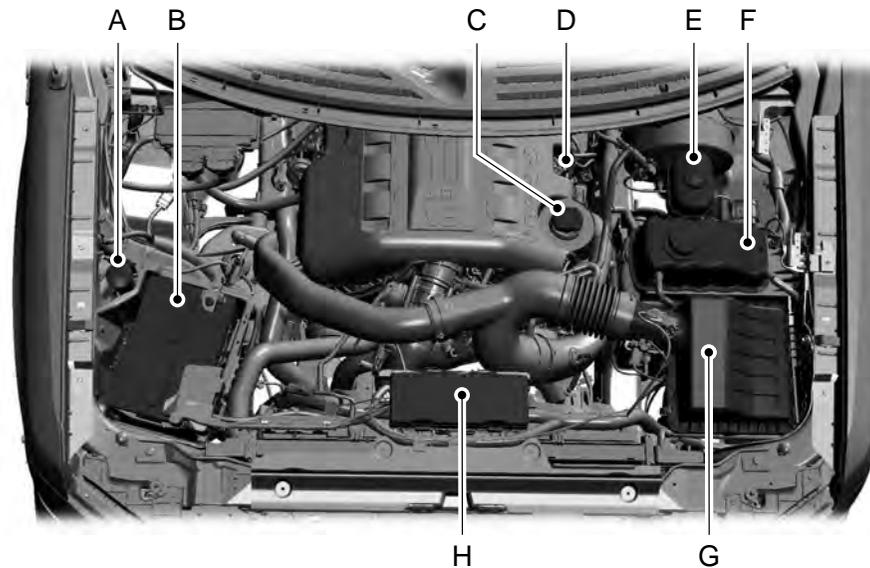


E203008

E189028

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT

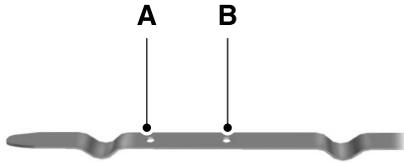


E166496

Entretien

- A. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 309).
- B. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 309).
- C. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 299).
- D. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 299).
- E. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 308).
- F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 301).
- G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 319).
- H. Boîtier de distribution électrique Voir **Fusibles** (page 279).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E146429

A MIN
B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Pour vérifier le niveau du liquide avec constance et précision, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 295).
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 297).
7. Remettez la jauge en place, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 299).

8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimum, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 373).
9. Si le niveau d'huile est correct, remplacez la jauge et assurez-vous qu'elle est bien fixée.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 100 mi) environ.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Entretien

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 297). Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur répondant aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 373). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est correct, remplacez la jauge et assurez-vous qu'elle est bien fixée.
6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Épongez immédiatement tout écoulement à l'aide d'un chiffon absorbant.*

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

Entretien

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie

Message	Mesure à prendre et description
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

Entretien

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 511).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Veillez à ne pas verser de liquide de refroidissement dans le réservoir de lave-glace de pare-brise ou du lave-glace de pare-brise dans le réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 369). Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Entretien

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 369). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.

2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 369).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.*

Nota : *En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau sans liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre jusqu'à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner la corrosion, la surchauffe ou le gel du moteur. Lorsque vous arrivez à un atelier de réparation, vous devez faire vidanger et remplir le circuit de refroidissement à l'aide du liquide de refroidissement prédilué aux spécifications correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 369).*

Entretien

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Suivre les règlements et normes de la collectivité en matière de recyclage et de mise au rebut des liquides d'automobile.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 369).

Entretien

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.



Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Entretien

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur du véhicule peut augmenter temporairement lors de conditions de fonctionnement difficiles, par exemple si le véhicule monte une longue pente raide ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Pour gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Vous pouvez continuer de conduire.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

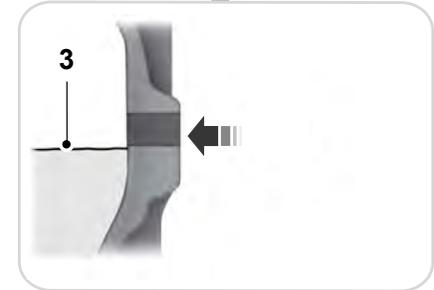
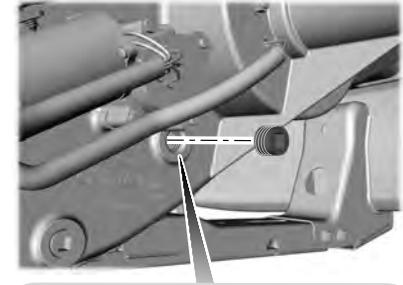
Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 511).

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE BOÎTE DE TRANSFERT (Selon l'équipement)



E170444

Entretien

1. Nettoyez le pourtour du bouchon de remplissage.
2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer à moins de 5 mm (0,20 po) du fond de l'orifice.
4. Ajoutez du liquide à travers l'ouverture du filtre. Remplissez jusqu'au fond de l'ouverture.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 369).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

 Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.

 Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conformément à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 369).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Nota : *Les lave-glaces avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.*

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 369).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

AVERTISSEMENTS



Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : *Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.*

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie basse tension. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie

Entretien

d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Voir **Chaîne audio** (page 380). Réinitialisez la fonction de rebond en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 100). Réinitialisez les pré réglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 380).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquière de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Nota : *Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Système de gestion de batterie (Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Climatisation.
- Volant chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Entretien

Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

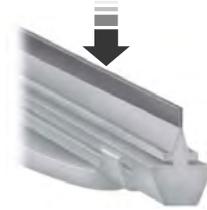
Nota : Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

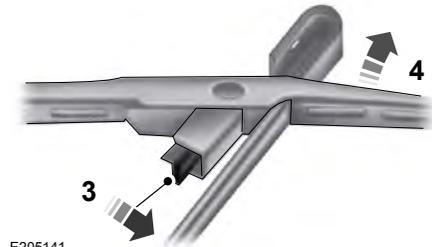
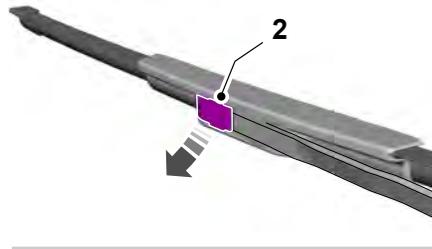
Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Entretien



E165804

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.



E205141

2. Relevez l'agrafe de blocage principale du balai d'essuie-glace.
3. Appuyez sur l'agrafe de blocage secondaire du balai d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

5. Reposez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

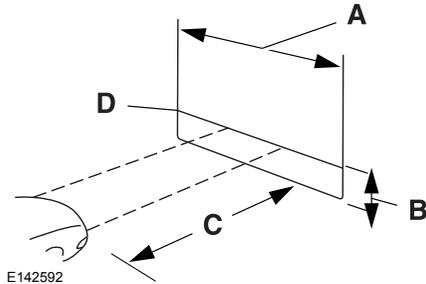
RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical des phares

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire autorisé.

Entretien

Cible de réglage des phares



E142592

- A 2,4 mètres (8 pieds).
- B Hauteur du centre du phare au sol.
- C 7,6 mètres (25 pieds).
- D Ligne de référence horizontale.

Réglage vertical des phares

1. Stationnez votre véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).



E167358

2. Mesurez la hauteur du centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la lentille) au sol et tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur (un bout de ruban adhésif de masquage fonctionne bien).

Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.

3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.

4. **Véhicules avec phares à halogène ou à LED :** sur le mur ou sur l'écran, vous pouvez observer une forme lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, le faisceau lumineux doit être réglé en conséquence.



E163806

5. Repérez le réglage vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement.

Entretien

6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal des phares

Le réglage horizontal n'est pas nécessaire pour ce véhicule; il n'est pas réglable.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENT



Les ampoules peuvent devenir très chaudes. Laissez l'ampoule refroidir avant de la retirer. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Nota : Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'installer.

Ampoules de phares avec lampe à décharge

Votre véhicule est équipé de lampes à décharge haute intensité. Une tension élevée parcourt ces ampoules. Contactez un concessionnaire autorisé.

Lampes à DEL

Une tension élevée parcourt ces ampoules. Contactez un concessionnaire autorisé.

Les lampes suivantes sont à DEL :

- Feux de position avant.
- Feux de position latéraux avant.
- Feux de jour.
- Clignotants avant.
- Clignotants arrière.
- Feux stop et arrière.
- Feux de recul.

Feu stop central en hauteur

1. Éteignez tous les feux et coupez le contact.



E205572

2. Retirez les deux boulons de fixation du bloc optique.



E205573

3. Retirez la lampe et déclipsez la douille.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

Entretien

Ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation



E205571

1. Utilisez un outil approprié, tel un tournevis, pour retirer avec précaution la lampe.
2. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
3. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui garantissent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Éclairage extérieur

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Clignotant avant.	DEL	DEL
Feux de jour.	DEL	DEL
Feu de croisement.	Phare avec lampe à décharge	Phare avec lampe à décharge
Feu de route.	Phare avec lampe à décharge	Phare avec lampe à décharge

Entretien

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Feux de position latéraux avant.	DEL	DEL
Clignotant latéral.	DEL	DEL
Lampes d'accueil.	DEL	DEL
Feu arrière, feu stop et clignotant arrière.	DEL	DEL
Troisième feu stop en hauteur central.	W5W	--
Feux de recul.	DEL	DEL
Éclairage de la plaque d'immatriculation.	168	--

Les lampes à décharge et à DEL ne sont pas remplaçables. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Lampes intérieures

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Lampe de boîte à gants.	194	3,5
Éclairage de miroir de courtoisie.	A6224PF	--
Lampe de lecture.	1600XB	6

Entretien

Lampe	Spécification	Puissance (Watt)
Lampe de deuxième rangée.	1600XB	6
Plafonnier arrière.	211-2XB	12

Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Contactez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Entretien

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

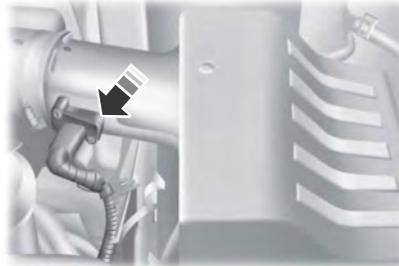


Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : *L'emploi d'un élément filtrant inadéquat peut entraîner de graves dommages au moteur. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

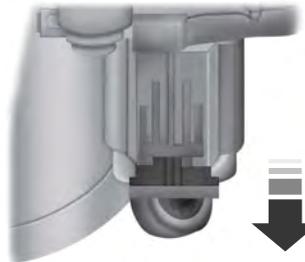
Remplacez toujours l'élément filtrant par celui recommandé. Voir **Pièces Motorcraft** (page 370).

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles corrects. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 511).



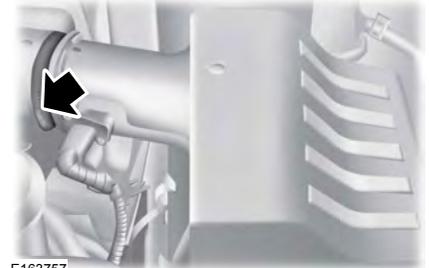
E163755

1. Repérez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique situé sur le tube de sortie d'air. Débranchez le connecteur du débitmètre d'air massique.



E163756

2. Tirez sur l'agrafe de blocage du connecteur (connecteur vu de dessous pour plus de clarté), appuyez sur le connecteur et tirez-le pour le détacher du tube de sortie d'air.



E163757

3. Nettoyez autour du raccord du conduit d'air et du couvercle pour empêcher la pénétration de saletés dans le circuit. Ensuite, desserrez le boulon du collier du conduit d'air de manière à ce que le collier ne soit plus fermement serré sur le conduit. Il n'est pas nécessaire de retirer complètement le collier.
4. Déboîtez le conduit d'air du boîtier du filtre à air.

Entretien



E163758

5. Dégagez les trois agrafes qui fixent le couvercle au boîtier de filtre à air. Poussez le couvercle du filtre à air vers le centre du véhicule tout en le soulevant légèrement pour l'ouvrir.
6. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
7. Montez un élément de filtre à air neuf.



E163759

8. Remettez le couvercle de la cuve de filtre en place et fixez toutes les attaches. Prenez garde de ne pas coincer les bords de l'élément filtrant entre la cuve de filtre à air et le couvercle et assurez-vous que les pattes sur le rebord s'alignent avec leurs encoches respectives.
9. Emboîtez le conduit d'air sur la cuve de filtre à air et serrez modérément le boulon du collier du conduit d'air. Ne serrez pas trop le boulon du collier du conduit d'air.



E163760

10. Rebranchez le connecteur électrique du débitmètre d'air massique au tube de sortie. Assurez-vous que la patte de blocage du connecteur (vu du dessous pour plus de clarté) se trouve en position de blocage.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes ZC-42	-
Motorcraft Nettoyant pour métal brillant ZC-15	-
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur	-
Motorcraft Shampooing pour moteur CXC-66-A	-
Motorcraft Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité ZC-56	-
Motorcraft Nettoyant multi-usage CXC-101	-
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F	WSS-M14P19-A
Motorcraft Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette ZC-54	-
Détachant	-

Entretien du véhicule

Appellation	Spécification
Motorcraft Nettoie-vitres de qualité supérieure CXC-100	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A	-

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

- Essayez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à recurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes (Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).

- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.

Entretien du véhicule

- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'avant du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.

- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits peuvent affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage d'un habitacle en cuir. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 328).*

Nota : *N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre car ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.*

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, procédez comme suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Enlevez les taches légères et les saletés avec le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.

Pour les taches de graisse ou de goudron :

- Nettoyez immédiatement la surface affectée avec du détachant Motorcraft (nettoyant multi-usage Motorcraft pour le Canada).
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la zone entière (sans la sursaturer) sinon la tache restera.

Nettoyage d'un habitacle Black Label ou Presidential (Selon l'équipement)

Nota : *Le tissu en microfibre Alcantara est fabriqué en microfibre polyester avec polyuréthane microporeux. L'usage de nettoyants pour sellerie du commerce peut causer des dommages permanents.*

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez pas de produits nettoyants pour cuir et vinyle du commerce sur les tissus en microfibre Alcantara.*

Nota : *Les véhicules Lincoln Black Label ou Presidential peuvent être équipés de sièges, d'une garniture de pavillon, de tapis et de panneaux de porte en microfibre Alcantara.*

Selon la nature de la tache, utilisez de l'eau, du jus de citron ou de l'alcool éthylique pur pour le nettoyage. Pour le nettoyage du tissu microfibre Alcantara, consultez le tableau ci-dessous :

Type de tache	Méthode de nettoyage
Jus de fruit, confiture, gelée, sirop ou ketchup.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Sang, œuf, excréments ou urine.	Utilisez de l'eau froide et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions. Évitez l'usage d'eau chaude, car cela fait coaguler ces substances.
Liqueur, boissons alcoolisées, vin, bière, cola et thé.	Utilisez de l'eau tiède. Si la coloration persiste, traitez avec du jus de citron, puis rincez.
Feutre indélébile, cacao, chocolat, pâtisseries à la crème ou au chocolat, glace ou moutarde.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Vinaigre, gel capillaire, sauce tomate ou café sucré.	Utilisez du jus de citron, essuyez à l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Transfert de couleur et toutes autres taches.	Utilisez de l'alcool éthylique, puis un chiffon humecté d'eau.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 328).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Nota : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Nota : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Nota : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.

- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Entretien du véhicule

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

Jantes et pneus

GÉNÉRALITÉS

Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées; l'utilisation d'autres dimensions pourrait endommager votre véhicule. Si vous utilisez un diamètre de pneus différent de celui posé à l'usine, l'indicateur de vitesse peut ne pas afficher la vitesse correcte. Confiez votre véhicule à un concessionnaire Ford autorisé pour y faire reprogrammer le système. Si vous tentez d'utiliser une dimension des jantes différente de celle posée par le fabricant, vous pouvez contrôler la compatibilité avec un concessionnaire autorisé.

Plus de renseignements liés à la fonctionnalité et à l'entretien de vos pneus figurent plus loin dans ce chapitre. Voir **Entretien des pneus** (page 336).

Les pressions de gonflage des pneus recommandées par Ford figurent sur l'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur. Ces renseignements figurent aussi sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte; à côté du siège du conducteur).

Ford recommande fortement de se conformer en permanence à ces pressions de gonflage. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement, une augmentation de la consommation de carburant, et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

Nota : *Contrôlez et réglez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous souhaitez conduire votre véhicule et lorsque les pneus sont froids.*

Nota : *Contrôlez la pression de gonflage de vos pneus au moins une fois par mois.*

Réglez la pression de votre pneu de recharge à la valeur maximale donnée pour votre véhicule et la combinaison de dimension des pneus (selon l'équipement).

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENTS



Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire le risque de blessures graves, voire mortelles en cas de capotage ou de collision, évitez les virages et les manœuvres brusques, conduisez à une vitesse sûre adaptée aux conditions routières, gonflez correctement les pneus à la pression recommandée par Ford, ne chargez pas excessivement ou incorrectement votre véhicule et assurez-vous que tous les passagers ont correctement bouclé leur ceinture de sécurité.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.



Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à quatre roues motrices procure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.



E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Guide du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne soyez pas trop confiant lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à quatre roues motrices procure une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Jantes et pneus

Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut se servir de la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre d'affronter des terrains ou des conditions routières peu adaptées aux véhicules à deux roues motrices.

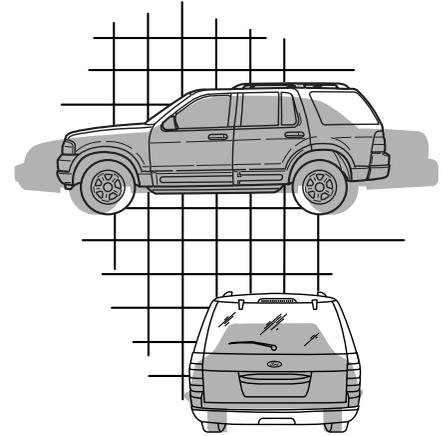
La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite au besoin. Pour des renseignements sur le fonctionnement de la boîte de transfert et les procédures de passage, Voir **Quatre roues motrices** (page 194). Pour des renseignements sur l'entretien de la boîte de transfert, Voir **Entretien** (page 295). Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Sur certains véhicules à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits sont normaux et ne doivent pas vous inquiéter.

Ne montez jamais sur un véhicule à quatre roues motrices une roue de secours dotée d'un pneu de taille différente de celle des autres pneus. Une roue de secours dotée d'un pneu de taille différente (autre que la roue de secours fournie) ou une différence de taille importante entre les roues avant et les roues arrière pourrait entraîner la désactivation du système à quatre roues motrices et le retour au mode de traction avant par défaut. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 194).

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

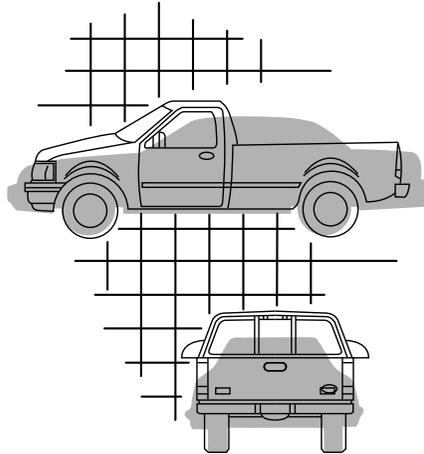
Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :



E145299

Jantes et pneus

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour lui permettre de franchir des pentes abruptes ou le relief d'un terrain vallonné sans s'enliser ni endommager les éléments du soubassement. Dans des conditions similaires, un véhicule à empattement court peut répondre plus rapidement aux mouvements du volant.
- Plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.



E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

Jantes et pneus

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :
Usure de bande de roulement 200
Adhérence AA Température A.

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

Ministère des transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus : Le ministère des Transports des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT

 L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Jantes et pneus

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale FMVSS en matière de sécurité des véhicules automobiles N° 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie applicable aux pneus

***Étiquette de pneu** : Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN)** : Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus en dimensions millimétriques P 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les unités métriques 2,5 bar (36 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

Jantes et pneus

***Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***LB/PO² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu située à côté de la jante.

*** Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

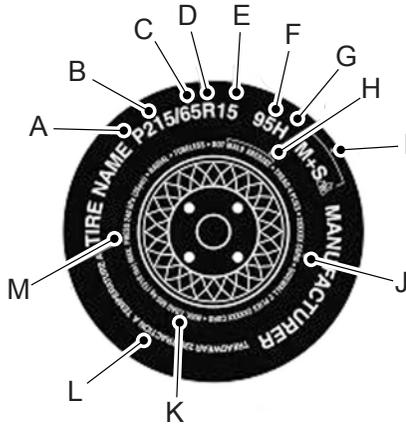
***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Jantes et pneus

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota** : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : Indique la capacité de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. **H** : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pressions de

Jantes et pneus

gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	km/h (mph)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)
H	210 (130)
V	240 (149)

Code de vitesse	km/h (mph)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mph), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mph), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu

DOT : Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple,

2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des plis et des matières

utilisées : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

Jantes et pneus

K. Charge maximale : Indique la charge maximale en kg et livres pouvant être transportée par le pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure de la bande de roulement :**

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de

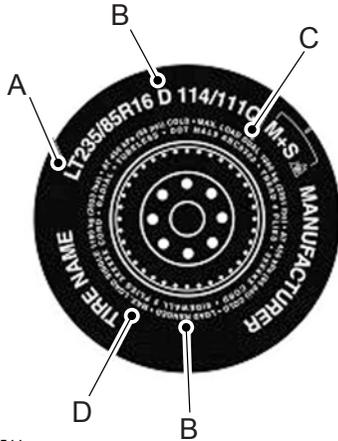
charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*

Jantes et pneus



E142544

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. Charge maximale (kg) en roues jumelées à une pression kPa (lb/po²) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po²) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

Jantes et pneus



E142545

Les pneus de type T présentent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. **T** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80** : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Transport de charge** (page 236).

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Jantes et pneus

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du verrou de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant du verrou de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Jantes et pneus

Nota : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux conseillés par Ford, un dandinement des roues avant pourrait survenir. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus inappropriés (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées aux véhicules, comme l'installation de composants de levage. Si un dandinement se produit, réduisez lentement la vitesse du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Jantes et pneus

Nota : *Si vous devez rouler sur une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

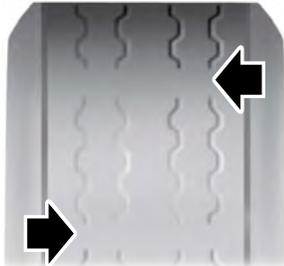
Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Jantes et pneus

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursouflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une

détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Viellissement

AVERTISSEMENTS

 Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

 En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement, même s'ils n'ont pas été utilisés. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et vous obliger à remplacer plus fréquemment les pneus.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille recommandée pour les pneus et les roues est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé(e) par Ford peut

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.

 Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

 Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

AVERTISSEMENTS

-  1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
 -  2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
 -  3. Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.
 -  4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.
-  Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.
-  Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.

Les capteurs de pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés avec des roues de deuxième monte.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandé(e)s par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Jantes et pneus

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en

question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

Jantes et pneus

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

AVERTISSEMENT

 Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, vous devez mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

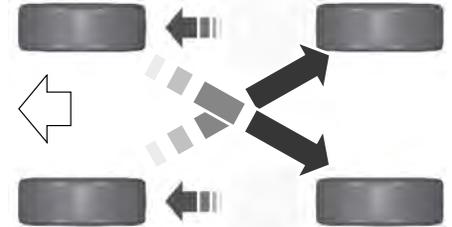
Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

Nota : *Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.*

Nota : *Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.*

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma)



E142548

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant une permutation des pneus.

Jantes et pneus

UTILISATION DE CHAÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La dimension, l'indice de charge et la cote de vitesse des pneus d'hiver doivent être identiques à ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des câbles antidérapants, il est recommandé d'utiliser des roues en acier de même taille et de même type, car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Utilisez seulement des chaînes de type câble ou des chaînes offertes par Ford/Lincoln à titre d'accessoire, ou l'équivalent. L'utilisation de chaînes conventionnelles à maillons peut endommager le passage de roue ou la carrosserie du véhicule.
- N'installez pas de chaînes sur les pneus avant car cela pourrait entraver les composants de la suspension.

- Seul un certain nombre de chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants est approuvé par Ford/Lincoln pour une utilisation en toute sécurité sur votre véhicule avec les pneumatiques suivants : 265/70R17 et 275/65R18.
- Vous devez installer des chaînes antidérapantes ou câbles antidérapants homologués SAE catégorie S.
- Installez les chaînes à neige en les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.
- Ne dépassez pas 50 km/h (31 mph) ou moins si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.

Jantes et pneus

- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les chaînes à neige ou les câbles antidérapants doivent être montés par paires sur les roues arrière seulement.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé Ford/Lincoln.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de contrôle et de renversement du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle du pneu de la roue de secours (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est

doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Jantes et pneus

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues

de remplacement ou de recharge qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de recharge permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Jantes et pneus

Nota : *Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Vous devez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule.

Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par le pneu de secours temporaire, le système continue de signaler une anomalie pour indiquer qu'il faut remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus.

Jantes et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Mesures à prendre par le client
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Pneu de secours utilisé	Faites remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et remonte-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé dans ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Jantes et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Mesures à prendre par le client
	Permutation des pneus sans apprentissage des paramètres de fonctionnement du capteur	Sur les véhicules pour lesquels la pression des pneus est différée à l'avant et à l'arrière, le système de surveillance de la pression des pneus doit être reprogrammé après la permutation des pneus. Voir Entretien des pneus (page 336).
Témoin clignotant	Pneu de secours utilisé	Faites remplacer l'ensemble jante et pneu endommagé et remonte-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque le pneu de secours temporaire est utilisé dans ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie de fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont correctement gonflés, que le pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin reste allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lors du gonflage des pneus

Lorsque vous gonflez les pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné à

Jantes et pneus

l'extérieur pendant la nuit et que la température ambiante est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système.

Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

Procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT



Pour déterminer la ou les pression(s) de gonflage requise(s) pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

Nota : *Lorsque les pressions de gonflage recommandées sont différentes pour les pneus avant et arrière, vous devez réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus après chaque permutation des pneus.*

Vue d'ensemble

Pour atteindre la capacité nominale de charge, la pression des pneus de certains véhicules doit être différente pour les pneus avant et arrière. Le système de surveillance de la pression des pneus de ces véhicules est conçu pour allumer le témoin de basse pression des pneus à deux pressions différentes : une pour les pneus avant et une pour les pneus arrière.

Comme les pneus doivent être permutés pour offrir un rendement constant et optimiser leur durée de vie utile, il faut indiquer au système de surveillance de la pression des pneus qu'une permutation a eu lieu pour qu'il puisse déterminer les pneus qui se trouvent à l'avant et ceux qui se trouvent à l'arrière. Cette information permet au système de détecter les basses pressions et les signaler au moment opportun.

Conseils relatifs à la réinitialisation du système :

Jantes et pneus

- Pour réduire le risque de brouillage par un autre véhicule, effectuez la procédure de réinitialisation à au moins un mètre (trois pieds) d'un autre véhicule Ford dont le système de surveillance de la pression des pneus est en cours de réinitialisation au même moment.
 - N'attendez pas plus de deux minutes avant de réinitialiser chaque capteur de pneu sinon le système interrompra la procédure et vous devrez la répéter complètement pour les quatre roues.
 - Vous devez répéter la procédure si l'avertisseur sonore retentit deux fois.
2. Tournez la clé du commutateur d'allumage à la position arrêt et laissez la clé dans le commutateur.
 3. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact, moteur arrêté.
 4. Allumez puis éteignez les feux de détresse à trois reprises. Vous devez effectuer cette étape dans un délai de 10 secondes. Si vous avez réussi à passer au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore retentit une fois, le témoin du système de surveillance de la pression clignote et un message apparaît sur l'afficheur multimessage (selon l'équipement). Si ce n'est pas le cas, recommencez la procédure à partir de l'étape 2. Si, après de multiples tentatives d'accès au mode de réinitialisation, l'avertisseur sonore ne retentit pas, le témoin du système de surveillance de la pression des pneus ne clignote pas et aucun message n'apparaît sur l'afficheur multimessage, consultez votre concessionnaire autorisé.
 5. Programmez les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus dans l'ordre de réinitialisation suivant, en commençant par le pneu avant gauche et en poursuivant dans le sens des aiguilles d'une montre comme suit : avant gauche (pneu avant côté conducteur), avant droit (pneu avant côté passager), arrière droit (pneu arrière côté passager), arrière gauche (pneu arrière côté conducteur).
 6. Retirez le bouchon de la valve du pneu avant gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

Exécution de la procédure de réinitialisation du système

Lisez la procédure entière avant d'essayer.

1. Faites rouler le véhicule à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mph) pendant au moins deux minutes, puis stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire où vous pourrez facilement accéder aux quatre pneus et à une pompe à air.

Nota : *Si l'avertisseur retentit une fois, le code d'identification du capteur a été appris par le module pour cette position. Si l'avertisseur sonne deux fois, cela signifie que la procédure de réinitialisation a échoué et que vous devez l'exécuter une nouvelle fois.*

7. Retirez le bouchon de la valve du pneu avant droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.

Jantes et pneus

8. Retirez le bouchon de la valve du pneu arrière droit. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore.
9. Retirez le bouchon de la valve du pneu arrière gauche. Diminuez la pression d'air jusqu'au retentissement de l'avertisseur sonore. L'étalonnage est terminé lorsque l'avertisseur sonore retentit pour le dernier pneu (arrière, côté conducteur), que le témoin du système de surveillance de la pression des pneus cesse de clignoter et qu'un message apparaît sur l'afficheur multimessage.
10. Coupez le contact. Si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois, la procédure de réinitialisation a échoué et il faut la répéter. Consultez votre concessionnaire autorisé si l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois lorsque vous coupez le contact après avoir répété la procédure.
11. Réglez les quatre pneus à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaillon peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaillon, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS



Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 353).

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque le pneu de secours est utilisé. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaillon se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Ralentissez plutôt de manière graduelle. Tenez fermement le volant et rangez-vous lentement en sécurité sur le bas-côté de la route.

Jantes et pneus

Faites réparer ou remplacer le pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 353). Remplacez le pneu de secours par un pneu normal dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système.

Renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours de taille différente

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours de taille différente de celle des autres roues, il est destiné uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, il devra être remplacé dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'un pneu ou une roue de secours de taille différente est endommagé, il est préférable de le remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-pneu de secours type T : Le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. Pneu de secours de dimensions normales, mais différent avec étiquette : La jante sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : ENSEMBLE JANTE ET PNEU POUR USAGE TEMPORAIRE UNIQUEMENT

Lorsque vous roulez avec un pneu de secours de taille différente, vous ne devez pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité.
- Tracter de remorque.
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé du pneu de secours différent.
- Utiliser plus d'un pneu de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer le pneu de secours différent.

Jantes et pneus

L'utilisation de l'un des pneus de secours différent ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. Pneu de secours de dimensions normales mais différent sans étiquette

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours normal de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Utiliser plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois.

- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige du côté du véhicule équipé de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours différent mais de taille normale peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours normal de taille différente, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- La traction d'une remorque.
- La conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping.
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours normal de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Emplacement du pneu de secours et des outils

Le pneu de secours est situé sous le véhicule, juste en avant du pare-chocs arrière. Le cric, le levier de manœuvre du cric et la clé pour écrous de roue sont situés aux emplacements suivants :

Jantes et pneus

Élément	Emplacement
Pneu de secours	Sous le véhicule, devant le pare-chocs arrière
Outils de levage	Sous le panneau d'accès situé dans le compartiment du plancher, derrière le siège arrière

Procédure de remplacement d'un pneu

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric.



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez un pneu, assurez-vous que la boîte de vitesses est en position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) au pneu à changer.

AVERTISSEMENTS



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



Ne tentez pas de changer un pneu du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification.



Désactivez les marchepieds à déploiement électrique avant de lever le véhicule au moyen d'un cric ou d'un pont ou de placer un objet sous le véhicule. Ne mettez jamais la main entre un marchepied à déploiement électrique et le véhicule car ces marchepieds se rétractent à la fermeture des portes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures corporelles.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de ces instructions lors de l'utilisation du support de roue de secours peut entraîner une perte des jantes et pneus et conduire à des blessures personnelles : Utilisez uniquement le support de roue de secours pour arrimer l'ensemble pneu et jante spécifié sur l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule sur le pied milieu ou le bord de la porte conducteur. D'autres ensembles jantes et pneus peuvent causer la défaillance du support s'il n'est pas positionné correctement ou s'il est trop lourd. N'utilisez pas d'outils à percussion ou d'outils pneumatiques ou électriques fonctionnant à plus de 200 tr/min, car cela pourrait entraîner le dysfonctionnement du treuil et empêcher une pose correcte. Neutralisez le treuil au moins trois fois (un déclic se fera entendre à chaque fois) pour garantir une pose correcte sécurisée des jantes et pneus.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Puis placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

Retrait du cric et des outils

Nota : Notez l'orientation de la pochette en vue du rangement après le remplacement du pneu.

1. Ouvrez le hayon et repérez le panneau d'accès au plancher, derrière le siège de la troisième rangée. Déverrouillez et enlevez le panneau.



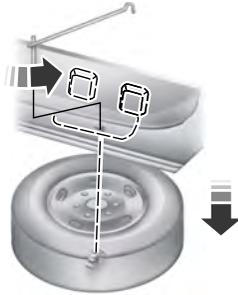
E208640

2. Retirez le plateau des outils et du cric du compartiment de rangement en tournant l'écrou à oreilles dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Desserrez la sangle et retirez la pochette du plateau des outils et du cric.
3. Détachez le démonte-roue, la rallonge du cric et le levier de manœuvre du cric du plateau en plastique.
4. Sortez le cric du plateau.

Retrait du pneu de secours

1. Retirez le levier de manœuvre du cric et la rallonge de treuil du plateau et assemblez ces derniers.
2. Ouvrez le bouchon d'accès au treuil du pneu de secours au fond du compartiment pour le plateau du cric et des outils.
3. Glissez l'outil de rallonge de treuil par le trou d'accès du plancher et engagez-le sur le treuil.

Jantes et pneus

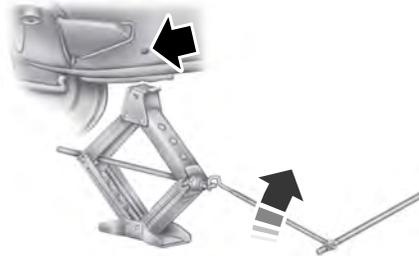


E208655

4. Pour retirer la roue de secours, tournez le levier de manœuvre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue touche le sol et que le câble soit légèrement détendu.
5. Installez la fixation à travers le centre de la roue de secours et retirez celle-ci.

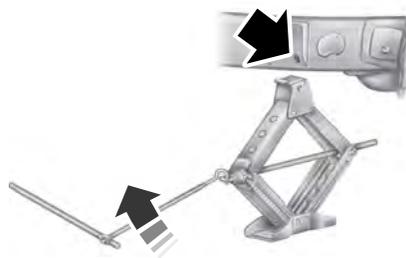
Levage du véhicule au moyen d'un cric

Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.



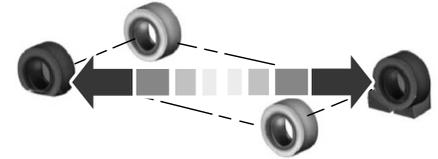
E208656

Point de levage avant



E208657

Point de levage arrière



E175447

1. Avec le véhicule sur une surface plane, calez les deux côtés de la roue diagonalement opposée (autre côté et autre extrémité du véhicule) à la roue devant être remplacée. Ne soulevez jamais sur cric un véhicule situé sur une pente montante ou descendante.
2. Sortez la roue de secours, les outils et le cric de leur rangement.
3. Servez-vous de la pointe du levier de manœuvre du cric pour enlever l'enjoliveur.

Jantes et pneus

4. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.
5. Placez le cric selon les flèches d'insertion de cric figurant sur le châssis et tournez le levier de manœuvre du cric ainsi que la rallonge dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Lors du montage de la roue de secours, soulevez le véhicule d'environ 6 millimètres (1/4 pouce), pour assurer un espace au sol suffisant.
7. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

Installation de la roue de secours

1. Remplacez la roue à changer par la roue de secours, en vous assurant que le corps de valve est orienté vers l'extérieur.
2. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé la roue.

3. Abaissez la roue en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



E166719

4. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 367).

Rangement de la roue au pneu dégonflé ou de secours

1. Placez le pneu sur le sol, près de l'arrière du véhicule, le corps de la valve orienté vers le haut.

2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez la fixation au centre de la roue. Selon l'équipement de votre véhicule, vous devrez peut-être enlever le cache central de la roue avant d'installer la fixation à travers le centre de la roue. Pour enlever le cache central, utilisez l'outil du cric pour le déloger à partir de l'intérieur de la roue. Tirez sur le câble pour aligner les composants à l'extrémité du câble.
3. Assemblez le levier de manœuvre du cric et l'outil de rallonge de treuil. Insérez l'outil de rallonge dans le trou de visite situé derrière le siège de la troisième rangée et engagez le treuil.
4. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu soit élevé en position de rangement sous le véhicule. La clé devient de plus en plus difficile à tourner et le treuil « cliquette » ou « patine » lorsque la roue atteint sa position de serrage maximal. Le mécanisme du treuil émet un déclic lorsque la roue de secours est correctement rangée.

Jantes et pneus

- Démontez le levier de manœuvre du cric et la rallonge de treuil et remettez-les en place dans le plateau.
- Réinstallez correctement la pochette sur le plateau des outils et du cric et assurez-vous que la sangle est serrée.
- Remettez l'obturateur en caoutchouc sur le trou de visite.
- Remettez le plateau en place dans le véhicule et serrez fermement à l'aide de l'écrou à oreilles.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Lors de la pose d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans un bon contact métal sur métal des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, ce qui provoquera la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures ou la mort.

Grosceur des écrous	Nm (lb.ft)
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).

Jantes et pneus



E145950

A Trou pilote de roue

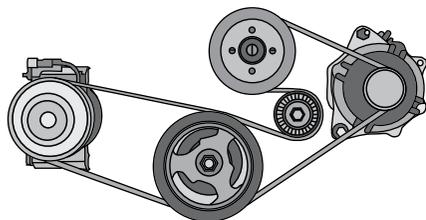
Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	Moteur 3,5 L EcoBoost
Cylindrée (po ³)	214
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Rapport volumétrique	10,0:1
Écartement des électrodes	0,75 mm (0,030 po) - 0,85 mm (0,033 po)

Montage de la courroie d'entraînement



E167467

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Référence pièce
Élément de filtre à air.	FA-1883
Filtre à huile.	FL-500-S
Batterie.	BXT-65-750
Bougies.	SP-534
Filtre de boîte de vitesses.	FT-188
Balai d'essuie-glace.	WW-2234
Balai d'essuie-glace de lunette arrière.	WW-1612

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 511).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

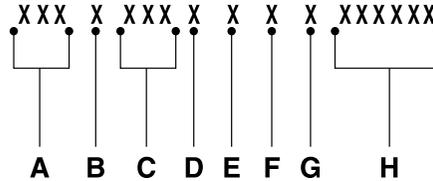
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veuillez noter que la mention XXXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle

- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR:	REAR GAWR:		
XXXX KG (XXXX LB)	WITH	XXXX KG (XXXX LB)	WITH
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES
XXXXXXXXXX	RIMS	XXXXXXXXXX	RIMS
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT	XXXX kPa/ XXX PSI COLD	
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX		
TYPE: XXXX	XXXXX		
EXT PNT: XX	XXXXXX	RC: XX	DSO: XXXX
WB	INT TR	TP/PS	R AXLE
XXX	XX	XXX X	XX X
		XXXXXXXXXXXX	XXX XXXX-XXXXXX-XX

E167469

Capacités et spécifications

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

DATE: XX/XX		GVWR: XXXX KG (XXXX LB)	
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)		REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	
WITH TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX	WITH TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX	WITH TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX	WITH TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXX	RIMS XXXXXXX	XXXXXXXX	RIMS XXXXXXX
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		XXXXX	
TYPE: XXXX		XXXXX	
			
EXT PNT: XX	XXXXXX	RC: XY	DSO: XXXX
WB INT TR	TP/PS R AXLE	TR	SPR XXXX
XXX XX	XXX X XX X	X	XXXX XXXX
XXXXXXXXXXXXXX		XXX	XXXX-XXXXXX-XX

E167814

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R80E	6

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile).	5,7 L (6,0 pte)
Liquide de refroidissement du moteur (radiateur de base avec chauffage arrière auxiliaire).	17,5 L (18,5 pte)
Liquide de refroidissement du moteur (ensemble de remorquage grande capacité avec chauffage arrière auxiliaire).	17 L (18,0 pte)
Liquide de frein.	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Essieu avant.	1,7 L (3,5 chopines)
Pont arrière.	2,1 L (4,5 chopines)
Huile pour boîte de vitesses automatique.	12,4 L (13,1 pte) **
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche).	1,5 L (1,6 pte) - 1,7 L (1,8 pte)

Capacités et spécifications

Élément	Contenance
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec couple à la demande).	1,4 L (1,5 pte)
Liquide lave-glace.	Remplir au besoin
Réservoir de carburant.	106 L (28,0 gal)
Réservoir de carburant (Navigator L).	126,8 L (33,5 gal)
Frigorigène de climatisation.	1,25 kg (44 oz)
Frigorigène de climatisation (Navigator L).	1,13 kg (40 oz)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation.	210 ml (7,1 fl oz)

Le pont arrière est rempli de lubrifiant synthétique pour pont arrière et est considéré comme lubrifié à vie. Ne contrôlez ou ne remplacez le lubrifiant que si vous soupçonnez une fuite ou submergez l'essieu dans de l'eau. Contactez un concessionnaire autorisé.

Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité Motorcraft® SAE 5W-30 XO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de première qualité Motorcraft® SAE 5W-30 CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-A
Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 MXO-5W30-QSP	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (É.-U. et Mexique) : Huile moteur 100 % synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 XO-5W30-QFS	WSS-M2C946-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12	WSS-M2C946-A
Liquide de refroidissement du moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement pré-dilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Liquide de refroidissement du moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein à haut rendement DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile de boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile de boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour essieu avant : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile pour pont arrière : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche) : Huile de boîte de transfert Motorcraft® XL-12	ESP-M2C166-H

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec sélection électronique 4x4 en marche) (Canada) : Huile de boîte de transfert Motorcraft® CXL-12	ESP-M2C166-H
Huile de boîte de transfert (couple à la demande) (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de transfert Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON® LV
Huile de boîte de transfert (quatre roues motrices avec couple à la demande) (Canada) : Huile de boîte de transfert Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON® LV
Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de liquide lave-glace de première qualité avec agent amérissant Motorcraft® ZC-32-B2	WSB-M8B16-A2
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSB-M8B16-A2
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	CRCSL3151ESB ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	--

Capacités et spécifications

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Des performances de freinage compromises.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur dont la viscosité recommandée est conforme aux exigences API SN et qui porte la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Nota : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Chaîne audio

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : *Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.*

Nota : *N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se détacher et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Nota : *N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.*

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.

Chaîne audio

- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

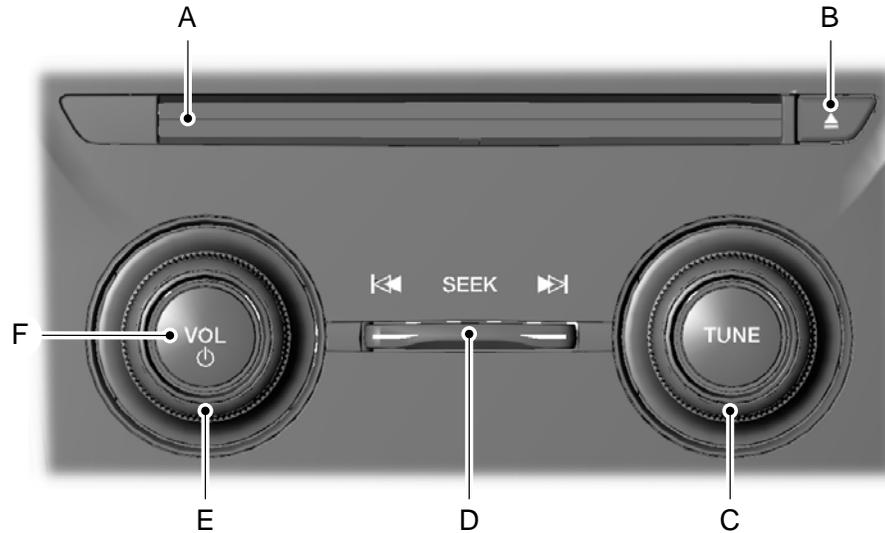
AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Chaîne audio

Nota : Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio.
Reportez-vous au supplément SYNC.



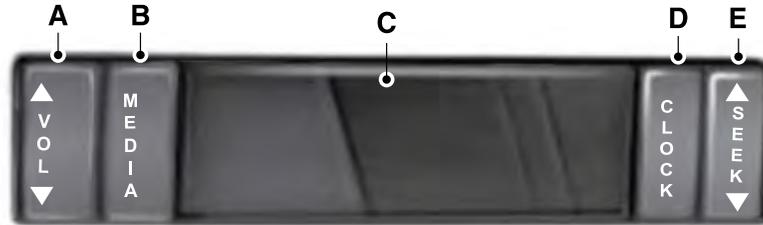
E171512

Chaîne audio

- A **Fente de CD** : Vous permet d'insérer un disque compact.
- B **Éjection** : Appuyez sur le bouton d'éjection pour éjecter un CD.
- C **TUNE (syntonisation)** : Tournez la commande pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, le système sélectionne la station précédente ou suivante. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (jazz, rock, nouvelles, etc.), tournez la commande TUNE pour trouver la station précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- D **SEEK (recherche automatique/avance rapide/retour arrière)** : Appuyez sur la commande pour accéder à la piste ou à la station de radio précédente ou suivante disponible. Maintenez le bouton enfoncé pour revenir en arrière ou avancer rapidement dans la piste en cours ou pour revenir en arrière ou avancer rapidement par échelons dans la bande de fréquences.
- E **VOL (volume)** : Tournez la commande pour régler le niveau du volume sur votre système.
- F **Marche/arrêt** : Appuyez sur la commande pour activer et désactiver la chaîne audio.

Chaîne audio

Commandes audio du siège arrière



E182082

- A **VOL** : Réglez le volume de la radio.
- B **MEDIA** : Faites défiler les modes disponibles de la chaîne audio.
- C **Affichage audio à l'arrière** : Affichez l'heure, la fréquence radio, la chaîne de radio Sirius ou la piste du disque compact en cours.
- D **CLOCK** : Appuyez sur ce bouton pour afficher l'heure en mode 12 heures. L'heure s'affiche quelques secondes ou vous pouvez appuyer de nouveau sur le bouton **CLOCK** pour repasser immédiatement au dernier mode audio utilisé.
- E **SEEK (recherche automatique)** : Sélectionnez la station de radiofréquence, la chaîne de radio Sirius ou la piste de CD suivante ou précédente mémorisée.

Chaîne audio

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

La radio satellite SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation

et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite

Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Nota : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E208625

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, des informations sur la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Chaîne audio

Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre pré réglage.
Désinscription canal	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal, ou syntonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.

Chaîne audio

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Chaîne audio

PORT USB (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

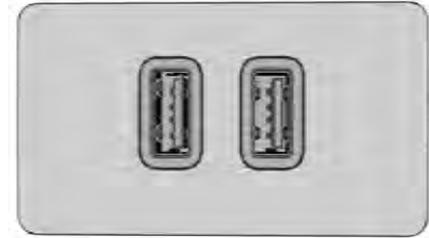


E201595

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge).

CENTRALE MULTIMÉDIA

La centrale multimédia peut être située sur la planche de bord ou la console centrale.



E207805

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Familiarisation avec votre système

SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia, de climatisation et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles avec SYNC 3.

Au moyen de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration de SYNC 3 vous permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

SYNC™ 3



E205444
E

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages.
B	Accueil	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. L'actionner vous permet de retourner à l'écran d'accueil.
C	Montre	L'heure courante est affichée ici. Vous pouvez régler la montre manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 468).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température courante de l'air extérieur.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez appuyer sur l'un des boutons sur cette barre pour sélectionner une fonction.

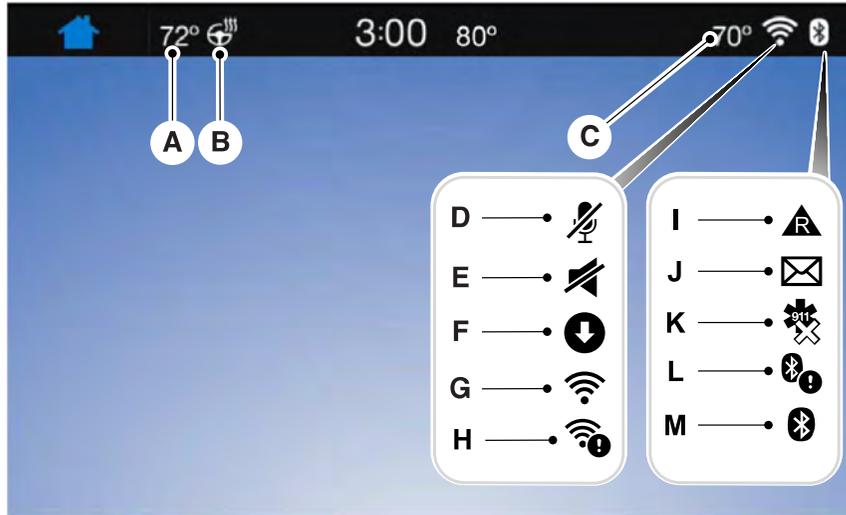
L'écran tactile vous permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide de la barre d'état et de celle de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : *Votre système dispose d'une fonction qui vous permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).*

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état en fonction du marché, des options du véhicule et du fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.

SYNC™ 3



E223130

Référence	Élément	Description
A	Température conducteur	Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de climatisation.
B	Volant chauffant (selon l'équipement)	Cette icône s'affiche lorsque vous activez l'option de volant chauffant sur l'écran tactile. Elle s'affiche uniquement si le volant chauffant ne comporte pas de bouton.
C	Température passager	Lorsque la température du côté passager a été réglée et n'est plus liée à la température du côté conducteur, elle s'affiche ici. Si la fonction Deux zones est désactivée et si les températures sont liées, la température du côté passager ne s'affiche pas.
D	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone de votre téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
E	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque la chaîne audio est mise en sourdine.
F	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque SYNC 3 reçoit une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
G	Wi-Fi	Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté.
H	À portée du réseau Wi-Fi	Un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
I	Itinérance	Cette icône s'affiche lorsque votre téléphone cellulaire est itinérant.
J	Message	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message sur votre téléphone.

Référence	Élément	Description
K	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
L	Alerte Bluetooth	L'icône d'alerte Bluetooth s'affiche lorsqu'une alerte Bluetooth est active.
M	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Vous permet de commander le média en cours de lecture dans votre véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et la radio satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Climatisation	Vous permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et le débit d'air à l'intérieur du véhicule.
Téléphone	Vous permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de votre appareil connecté.

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Navigation (selon l'équipement)	Vous permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directions de conduite jusqu'à votre destination et de trouver les points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Vous permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur votre iPhone ou votre appareil Android. Vous permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
	Si votre véhicule est hybride, rechargeable ou électrique, vos paramètres et renseignements de mise en route sont également conservés ici.
Réglages	Vous pouvez personnaliser votre système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec votre véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez nettoyer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

Si des impuretés ou des traces de doigt apparaissent toujours sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez pas de détergent ou un type de solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages vocaux).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

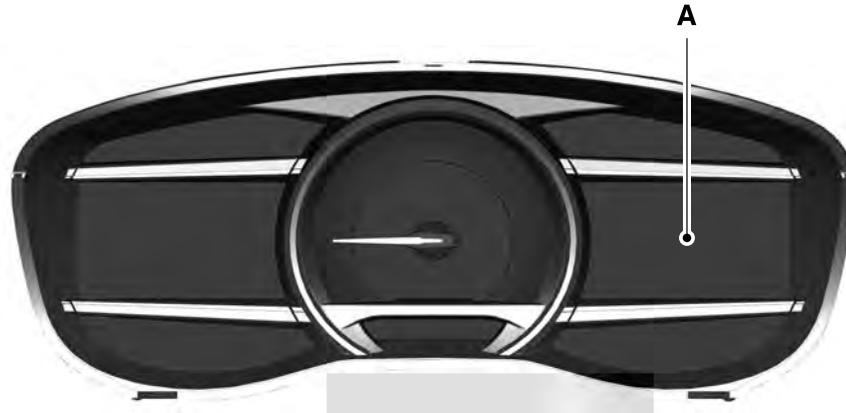
Lors de l'utilisation des commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session par commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 411).

Accès et réglage des modes au moyen de l'écran d'information du véhicule

(Selon l'équipement)

En fonction de votre véhicule et des options sélectionnées, vous pouvez commander certaines fonctions SYNC 3 sur votre écran d'information. Les fonctions s'affichent sur l'écran de droite (A).

SYNC™ 3



E208626

À l'aide de l'écran d'information SYNC 3,
vous pouvez effectuer les réglages suivants :

Option	Information				
Audio	Information sur la lecture audio en cours.				
	Sélectionner la source.				
Navigation	Afficher la route actuelle et la limite de vitesse (si l'information est disponible).				
	Afficher l'itinéraire en cours, le prochain virage, le temps restant jusqu'à votre destination (en fonction du niveau du tableau de bord), la distance jusqu'à la destination (en fonction du niveau du tableau de bord) et la fonction d'annulation de l'itinéraire.				
	Si aucun itinéraire de navigation actif n'est programmé, le compas apparaît.				
Téléphone	Si vous n'êtes pas en communication, vous pouvez passer un appel en sélectionnant : *				
	Composition rapide	Tous les appels	Appels entrants	Appels sortants	Appels manqués
	Si vous êtes en communication, les informations sur l'appel s'affichent sur l'écran d'information.				
	Si vous recevez un appel, vous pouvez l'accepter en sélectionnant OK sur les commandes au volant droites.				

* En fonction des options, ces choix peuvent ne pas tous s'afficher.

Utilisez la touche **OK** et les boutons fléchés du côté droit du volant pour consulter les modes disponibles.

Le menu de sélection se développe et différentes options s'affichent.

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir les différents modes.
- Appuyez sur la flèche de droite pour passer dans le mode et la flèche de gauche pour le quitter.
- Appuyez sur les flèches vers le haut et vers le bas pour effectuer les réglages dans le mode sélectionné.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche le compas au lieu de la navigation. Si vous appuyez sur la flèche de droite pour accéder au menu du compas, le graphique du compas s'affiche. Le compas affiche la direction du véhicule, et non le point cardinal réel (par exemple, si le véhicule se déplace vers l'ouest, le milieu du graphique indique l'ouest, tandis que le nord apparaît à gauche de l'ouest, même si son emplacement véritable devrait être à la droite de l'ouest).*

Utilisation des commandes au volant

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL (volume) : Permet de commander le volume audio.

MUTE (sourdine) : Interrompt le volume du média en cours de lecture.

VOICE (commande vocale) : Appuyez sur ce bouton pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour interrompre l'invite vocale et immédiatement commencer à parler. Maintenez-le enfoncé pour mettre fin à une session de commande vocale.

SEEK NEXT (recherche automatique avant) :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

SEEK PREVIOUS (recherche automatique arrière) :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

PHONE ACCEPT (accepter appel) : Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

PHONE REJECT (rejeter appel) : Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou rejeter un appel entrant.

Nota : *Sur certains modèles, **SEEK NEXT** (recherche automatique avant) peut être associée à **PHONE REJECT** (rejeter appel) et **SEEK PREVIOUS** (recherche automatique arrière) peut être associée à **PHONE ACCEPT** (accepter appel).*

M : Appuyez sur la commande à plusieurs reprises pour basculer d'une source multimédia (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 83).

Utilisation des commandes du panneau

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, les commandes suivantes peuvent également être présentes sur votre planche de bord :

- **POWER (marche/arrêt)** : Active et désactive la chaîne audio.
- **VOL (volume)** : Commande le volume du média en cours de lecture.
- Touches **SEEK** (recherche automatique) et **TUNE** (syntonisation) : Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjection** : Permet d'éjecter un CD de la chaîne audio.
- **SOURCE (source)** ou **MÉDIA (multimédia)** : Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SOUND (son)** : Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son, d'où vous pourrez régler le son ainsi que d'autres paramètres audio.

- **1-6** : Maintenez appuyé pour mémoriser ou appuyez pour sélectionner un préréglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 380).
- **DISP (affichage)** : Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation** : Commandent la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres du système de climatisation. Voir **Climatisation** (page 135).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

AVERTISSEMENTS



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.*

Nota : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Nota : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.*

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web
<p>owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca</p>

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 468).

Pour s'assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction d'assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible à Bluetooth et à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.

- Le téléphone connecté avec fonction Bluetooth activée doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la coupure automatique de la pompe d'alimentation, lesquels sont des critères d'appel de la fonction d'assistance 911. Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà couplé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC passe l'appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction d'assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Le ou les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité au sujet de la fonction d'assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres

détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service Assistance 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre lecteur pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

Fonctions limitées en raison de la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SiriusXM Traffic et Travel Link, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts du répertoire et entrées des appels récents).

Pour des exemples plus spécifiques, consultez le tableau ci-dessous.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Couplage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du système d'aide au stationnement actif pendant qu'ils sont en fonction.
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages	Affichage de messages reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Démonstration d'un itinéraire de navigation.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC ?

- Il est essentiel pour rester à jour des derniers logiciels et fonctions connectées.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.
- Gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Mise à jour de votre système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour USB

Pour utiliser la mise à jour USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour logicielle SYNC.

Site Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour ce qui concerne les conditions requises minimales. Après avoir connecté la clé USB à votre ordinateur, choisissez de démarrer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en tâche de fond sans interrompre votre utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en tâche de fond car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans votre véhicule, retirez tout ce qui est connecté aux ports USB sur la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation doit commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du véhicule.

Veuillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter votre système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau n'est pas sécurisé, vous aurez peut-être à saisir le code de sécurité. Le système confirme lorsqu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système vous demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, vous pouvez appuyer sur OK pour confirmer. Si cette sélection

n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 468). Vous pouvez également effectuer une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 487).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous ne l'avez pas déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois activés le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques, votre système vérifie périodiquement les mises à jour logicielles. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements logiciels peuvent s'effectuer 30 minutes maximum après l'arrêt du véhicule. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale de votre SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement ne se termine pas, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de détails, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans cette sélection de menu, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est également disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 08h30 à 20h00, HNE.

Aux États-Unis : 1 800 521-4140.

Au Canada : 1 800 387-9333.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

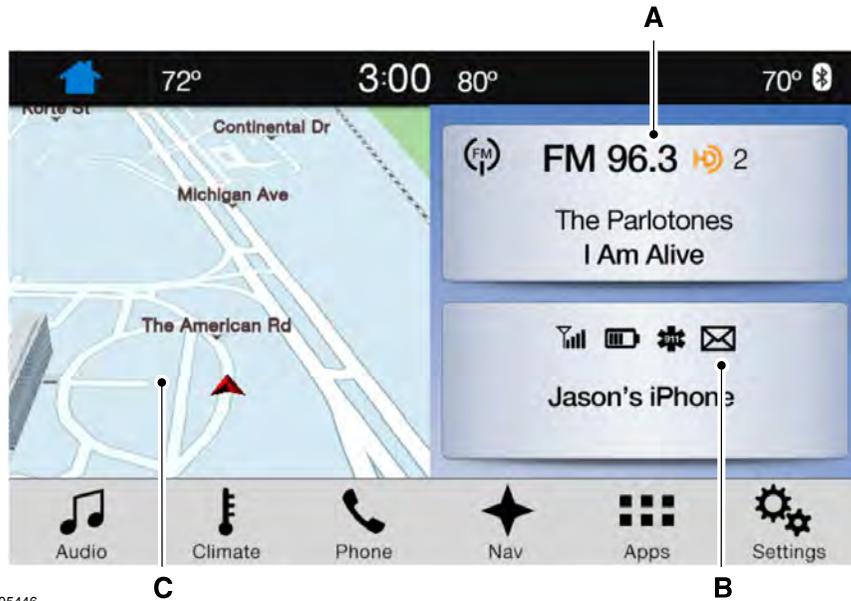
Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et d'améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignnant toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostic restent dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir plus sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 468). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. La compagnie automobile Lincoln ne lit pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumise à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. D'autres tiers n'ayant aucun lien avec La compagnie automobile Lincoln pourront tenter d'accéder à ces données.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E205446

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

Selon l'équipement.

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 vous permet d'utiliser des commandes vocales, de commander des fonctions telles les commandes audio et la climatisation. Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de ne pas quitter la route des yeux.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 par le biais de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale au volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité tel que l'artiste, le nom d'un contact ou un

numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Les commandes suivantes s'appliquent à toutes les fonctions :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Vous fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes disponibles pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Téléphone - Liste de commandes
	Navigation - Liste de commandes
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies.
Aide	Vous indique les commandes disponibles que vous pouvez utiliser sur l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom

d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___ *	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme « Canal Sirius 16 ». Vous pouvez aussi énoncer simplement le nom d'une station Sirius comme « The Pulse ».
AM ___ FM ___	Vous permet de vous régler sur une fréquence FM ou AM spécifique telle que « 88,7 FM » ou « 1580 AM ».
___ HD ___ *	Vous permet de vous régler sur une fréquence HD spécifique telle que « 88,7 FM HD 1 ».
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil USB connecté.
Jouer genre ___ Jouer liste d'écoute ___ Jouer artiste ___ Jouer album ___	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».

Commande vocale	Description
Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____	
Rechercher ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre comme critère de recherche. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Rechercher The Beatles » ou « Rechercher folk ».

* Cette option peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de climatisation

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales du système de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Climatisation régler température à ____ degrés	Vous permet de régler la température entre 15°C (59,0°F) et 30°C (86,0°F).
Climatisation aide	

Commandes vocales de téléphone

Couplage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour coupler votre téléphone, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir Paramètres (page 468).

Établissement d'appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ____	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire tel que « Appeler Jenny ».
Appeler ____ ____	Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement précis tel que « Appeler Jenny à son domicile ».
Composer ____	Vous permet de composer un numéro spécifique tel que « Composer le 867-5309 ».

Veillez vous assurer que vous énoncez le nom du contact exactement tel qu'il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages

Pour accéder aux options des messages, appuyez sur la touche de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation (Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt ou une adresse.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt, ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresse.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie de points d'intérêt que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver restaurants ».
Trouver un POI	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche de point d'intérêt.
Trouver une intersection	Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'intersection.
Destination ____ à proximité	Définissez le nom de la catégorie de points d'intérêt proches que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver les restaurants les plus proches ».
Trouver une destination précédente	Vous permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destination mon domicile	Vous permet d'obtenir l'itinéraire vers l'adresse de votre domicile.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Vous permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.

SYNC™ 3

Commande vocale	Description
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Vous permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Vous permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applications	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque des applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi de « aide »	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales disponibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'accidents de la circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix du carburant.
Prévisions météorologiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour la semaine.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Vous permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.

Commande vocale	Description
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes disponibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Nota : *En fonction des réglages actuels de climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément de manière prolongée sur les touches AC et de recyclage de l'air, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E205443

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser

Message	Message et description
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Option de menu	
AM	
FM	
SIRIUS	*
CD	*
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applications	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

* Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement en cours.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations préréglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement en cours.



E142593

Le radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SIRIUS, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Nota : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela inclut l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.*

Les touches suivantes sont disponibles pour Sirius :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue.
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.	

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes à condition de ne pas changer de station. Le changement de station efface le signal audio précédent.	
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre pré réglage sans retourner à l'audio en direct. Cette touche permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel(e) en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'un autre canal diffuse votre sélection. Cette touche permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 468).	

Préréglages

Pour définir un pré réglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations pré réglées sont disponibles pour SIRIUS. Pour accéder à davantage de pré réglages, appuyez sur la touche de pré réglage. Le voyant sur la touche de pré réglage indique quelle banque de pré réglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 468).

Facteurs de réception de la radio satellite SIRIUS et dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre pré-réglage.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaînes	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés.

Pour activer la radio HD, reportez-vous aux Réglages de la radio dans le chapitre Réglages. Voir **Paramètres** (page 468).

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie Radio HD est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques offrent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour plus de renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter :

Site Web
www.hdradio.com

Lorsque la radio HD est activée et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM (seulement) s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : *Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton lance le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.*

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 préréglée, le son est mis en sourdine avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir le signal numérique.

Nota : *À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.*

Réception et stations Radio HD - Dépannage

Problèmes possibles relatifs à la réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Pour bénéficier de la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problèmes	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion Radio HD soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune. Ce comportement est normal. Attendez que le son revienne.

Problèmes possibles relatifs aux stations

Problèmes	Cause	Mesure à prendre
Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de pré réglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station associée à la touche de pré réglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique.*
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique.*

La technologie Radio HD est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford Motor Company et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

* Le formulaire est disponible à l'adresse :

Site Web
http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

CD (lecteur de disques compacts) (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les données audio en cours apparaissent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Touche	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un apparaît en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire activée	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Touche	Fonction
étalonnés	Une pression sur la touche de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire activée	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste actuellement lue, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Touche	Fonction
Naviguer	Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout

Touche	Fonction
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée.
EXPL. USB	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, telles que iHeartRadio, par le biais d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 464).

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

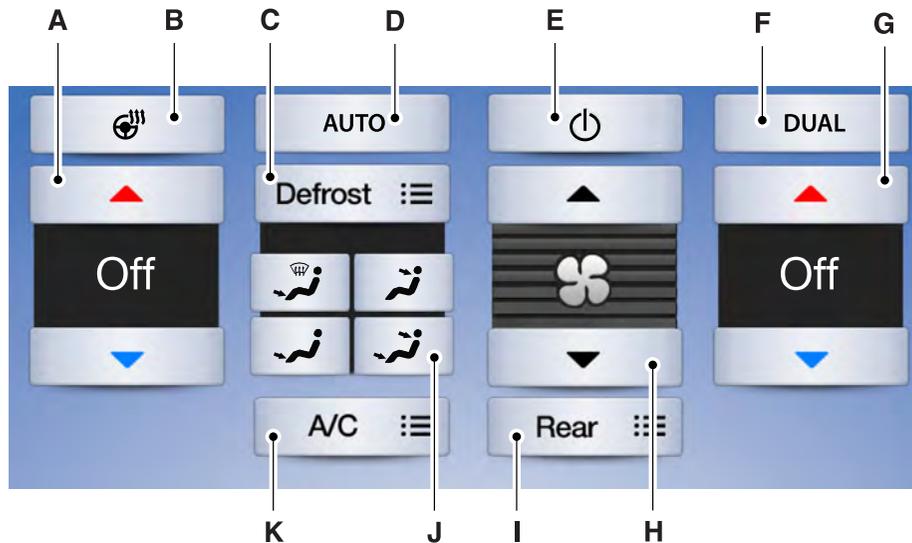
SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez le bouton de climatisation sur l'écran tactile pour accéder à vos fonctions de chauffage et climatisation. Selon la gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut différer de l'un des écrans ci-dessous. Il se peut que votre écran ne contienne pas toutes les fonctions illustrées.

SYNC™ 3

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 468).



E205823

A Température conducteur : Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour régler la température.

B Volant chauffant :

Nota : Cette fonction n'intervient qu'à l'établissement du contact.

Touchez cette icône pour activer et désactiver le volant chauffant. Le réchauffement du volant à 74 °F lorsque la température ambiante est inférieure à -4 °F peut demander 5 minutes environ. Le volant conserve une température d'environ 90 °F et fonctionne indépendamment des sièges chauffants et autres fonctions de climatisation. La résistance chauffante est située entre le revêtement en cuir et le noyau en mousse pour produire une chaleur maximale sans compromettre la sensation du volant.

Nota : Le volant chauffant peut rester activé après le démarrage à distance du véhicule, selon vos réglages de démarrage à distance. Le volant chauffant peut aussi s'activer quand vous démarrez le véhicule, s'il était activé à la dernière coupure du contact.

Nota : Pour les volants à garniture en bois, la fonction de chauffage ne chauffe pas le volant entre les positions 10 et 2 heures.

C DEFROST (dégivrage) : Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de dégivrage.

MAX DEFROST (dégivrage maxi) : Appuyez sur cette touche pour maximiser le dégivrage. L'air est diffusé par les bouches du pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la température côté conducteur et côté passager est réglée au niveau le plus élevé. Ce réglage permet également de désembuer le pare-brise ou d'éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez MAX DEFROST (dégivrage maxi).

DEFROST (dégivrage) : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.

Lunette arrière chauffante : Active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 140).

D AUTO (automatique) : Touchez ce bouton pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou l'air recirculé pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.

E Marche/arrêt : Touchez ce bouton pour activer et désactiver le système. La désactivation du système de climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

- F **DUAL (deux zone)** : Ce bouton s'allume lorsque les commandes du passager sont actives. Pour désactiver et lier la température côté passager à celle côté conducteur, appuyez sur le bouton DUAL (deux zones).
- Nota** : La température côté passager et l'indication DUAL (deux zones) s'activent automatiquement lorsque vous-même, ou le passager, réglez la température passager.
- G **Température passager** : Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
- H **Vitesse du ventilateur** : Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- Nota** : Vous ne pouvez pas régler la vitesse du ventilateur quand le système est en mode AUTO (automatique) ou MAX A/C (climatisation maximale).
- I **REAR (arrière)** : Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de commande arrière.
- Touchez l'icône de marche/arrêt pour activer ou désactiver les fonctions de commande de climatisation arrière.
- Appuyez sur **REAR CLIMATE** (climatisation arrière) pour permettre aux passagers des sièges arrière de régler les paramètres de climatisation arrière. Appuyez de nouveau sur cette touche pour empêcher les passagers de modifier les paramètres. La commande arrière se désactive automatiquement lorsque vous utilisez l'écran tactile pour régler les paramètres de climatisation arrière.
- Appuyez sur + ou – pour régler la température.
- Pour ajuster la vitesse du ventilateur, appuyez sur + ou – à côté de l'icône de ventilateur.
- Appuyez de nouveau sur **REAR** (arrière) pour désactiver les commandes arrière. La coupure des fonctions de climatisation arrière n'affectent pas leurs réglages actuels.
- J **Commandes manuelles de répartition de l'air** :
- Plancher et dégivrage** : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière, et sélectionne l'admission d'air extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.

Planche de bord : Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord.

Plancher : Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.

Planche de bord et plancher : Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.

K **A/C (climatisation) :** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de climatisation.

MAX A/C (climatisation maximale) : Appuyez sur ce bouton pour activer et maximiser le refroidissement. La température sur les côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

A/C (climatisation) : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec le recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si vous désactivez la climatisation.

Recirculation de l'air : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le recyclage de l'air. Lorsque le recyclage de l'air est activé, il peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation) et empêcher également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

Nota : Le recyclage de l'air peut être automatiquement désactivé (ou son activation être empêchée) dans tous les modes de débit d'air sauf MAX AC (climatisation maximale) pour réduire le risque d'embuage. Il peut aussi être automatiquement activé et désactivé en modes de débit d'air Planche de bord ou Planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque votre téléphone cellulaire est couplé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Couplage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez le Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.

2. Une invite est générée pour vous demander de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Sélectionnez ensuite :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.

4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Composer un numéro
- Avis d'appel en attente
- Identification de l'appelant.

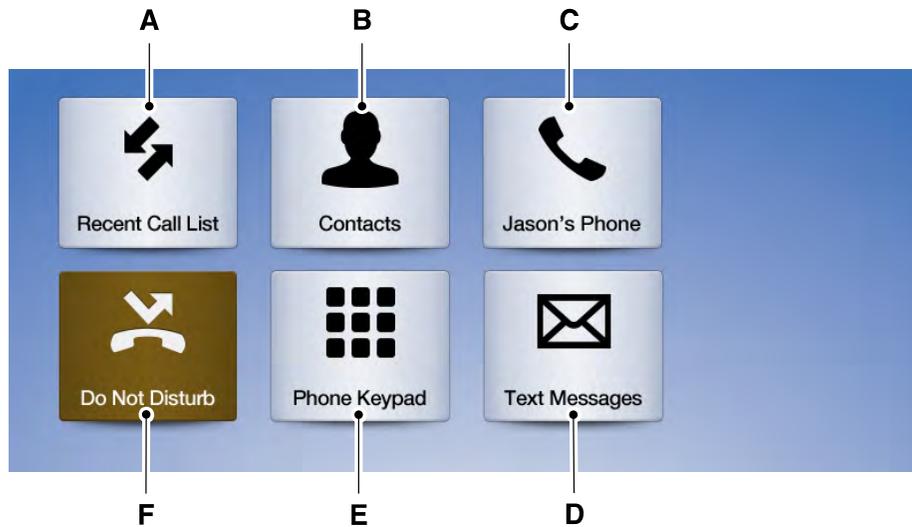
D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Sites Web
<p>owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca</p>

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le couplage et la connexion d'un téléphone.



E205447

Référence	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Appels récents	Affiche vos appels récents.

Référence	Option de menu	Mesure à prendre et description			
		<p>Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :</p>			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphone s'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Paramètres du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous amène aux options des paramètres du téléphone. À partir de ce menu, vous pouvez coupler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. Voir Paramètres (page 468).			
D	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.			
E	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres.			
		Appeler		Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.	
F	Ne pas déranger	Appuyez sur ce bouton pour transférer tous les appels directement sur votre boîte vocale. Les notifications de nouveaux messages texte ne s'affichent pas à l'écran et toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.			

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en appuyant et en maintenant enfoncée la touche de commande vocale sur le volant.

Établissement d'appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir

Utilisation de la reconnaissance vocale (page 411). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les

Option de menu	Mesure à prendre et description

Option de menu	Mesure à prendre et description
	photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro dans vos appels récents, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description

Option de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

Pendant un appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Accepter

Nota : *Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone des commandes au volant.*

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Option de menu
Rejeter

Nota : *Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone des commandes au volant.*

Pour ignorer l'appel, ne faites rien. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro des contacts s'affichent à l'écran accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal
- Batterie
- Assistance 911 (États-Unis et Canada uniquement) Voir **Paramètres** (page 468).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au

Élément	
	clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messages texte

Nota : *Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.*

Nota : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).*

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez sélectionner parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser et confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent

(Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer des appels.
- Envoyer et recevoir des messages.
- Écouter de la musique.
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite un iPhone 5 ou version supérieure avec un iOS 7.1 ou version plus récente. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 390).

2. Sur l'écran tactile, sélectionnez Apple CarPlay.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil apparaît dans la liste si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : *Contactez Apple pour obtenir une assistance Apple CarPlay.*

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils Android version 5.0 ou plus récente.

1. Depuis Google Play, téléchargez l'application Android Auto sur votre appareil pour préparer votre appareil (cela suppose une utilisation des données mobiles).
2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 390).

Nota : *Android Auto peut passer en mode de désactivation par défaut; il se peut donc que vous deviez l'activer depuis l'écran Paramètres.*

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Option de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil apparaît dans la liste si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Nota : *Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner Préférences d'Apple CarPlay ou Préférences d'Android Auto.*

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône « Indicateur de vitesse » dans la barre de menus Android Auto au bas de l'écran tactile, puis touchez l'option pour revenir à SYNC.

Nota : *Contactez Google pour obtenir une assistance Android Auto.*

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.



Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments pré-réglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D) Cet affichage

indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.



Mode d'affichage de carte 3D –

Ce mode fournit une perspective élevée de la carte. Ajustez l'angle d'affichage et faites tourner la carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) : vous pouvez

choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (si cette option est disponible), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 468).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Option de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse

Option de menu	Description
	(numéro, rue, ville, état) Par exemple « 12 Mainstreet Dearborn MI »
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir « 6N340 Fairway Lane » ou « 340 Fairway Lane ».
	Ville (nom ou code postal)
	Point d'intérêt (nom ou catégorie)
	Intersection (rue 1 / rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 & rue 2) (rue 1 @ rue 2) (rue 1 à rue 2)
	Latitude et longitude (##. ##### , ##. #####)

SYNC™ 3

Option de menu	Description	
	Il est possible de saisir de un à six chiffres.	
	Lorsque vous tapez, des options semi-automatiques sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.	
Destinations précédentes	L'intégralité des 40 dernières destinations de navigation s'affiche ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant sur la liste. Ces lieux ne peuvent pas être effacés séparément. Pour les effacer, procédez à une réinitialisation générale. Voir Dépannage de SYNC™ 3 (page 487).	
Maison	Sélectionnez pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :	
	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Bureau	Sélectionnez pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Travail s'affiche. Pour définir votre Travail :	
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :

Option de menu	Description	
	Sauvegard.	
Favoris	Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favoris et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (POI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Alimentation	
	Carbur.	
	Hôtel	
	Guichet automatique	
	Afficher tout	Appuyez pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus afin de trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez rechercher en sélectionnant les options suivantes :	

Option de menu	Description
	Près d'ici
	Le long de l'itinéraire
	Près de ma destination
	Dans une ville

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	<p>Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule.</p> <p>La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination.</p> <p>SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.</p>

Menu de navigation

En mode d'affichage de carte et lorsque la

navigation est active vous pouvez accéder au menu de navigation.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Affichage	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'auto-route	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, hôtels, stations service et guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter

Bouton	
Liste de circul.	Vous pouvez accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link en appuyant sur ce bouton. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 468).
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :	
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran Mode d'affichage de carte.
Aide silencieux	Cette option permet de désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.

Bouton	
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.

2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez définir la destination comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

Option de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



cityseeker

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les personnes à mobilité réduite
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parc d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont disponibles sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement sur certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 464).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462 8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557 5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

HERE est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de leur investigation par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.*

Nota : *Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.*

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB.*

Nota : *Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :*

Sites Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca

Sites Web
www.syncmaroute.ca

Nota : *Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. D'autres applications nécessiteront de configurer vos paramètres personnels et de personnaliser votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.*

Nota : *Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.*

Nota : *AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications peuvent être accessibles seulement dans le véhicule par le biais de AppLink, et d'autres seulement au moyen de Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.*

Nota : *Afin d'utiliser une application avec SYNC 3, celle-ci doit fonctionner en tâche de fond sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.*

Nota : *Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.*

Option de menu	Mesure à prendre et description
Connecter des applications mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.*

Nota : Les tarifs de transmission de données standard seront appliqués. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 468).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles dans tous les marchés.

Nota : Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.

Nota : *Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.*

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Circulation près d'ici		
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.	
Films à l'affiche	Si cette option est disponible, appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films.	
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour afficher les conditions de ski d'une région donnée.	

Sound (Son)

Appuyez sur ce bouton pour régler les éléments suivants :

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Réglages du son	
Réinitialiser	Ramène les réglages aigus, médiums et graves aux réglages d'usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.

Réglages du son	
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport sonore d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. adaptable vitesse	Règle le volume de la chaîne audio en fonction de l'augmentation de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs.
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. Appuyez sur le bouton pour accéder aux options suivantes pour les dispositifs actifs uniquement.

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des balados. Lorsqu'un balado est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'album des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.	
	Gracenote®	La base de données Gracenote a fourni les couvertures d'album correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'album enregistrées sur votre appareil.	
Réinitialiser lecteur media	Effacement de l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.		
Information base de données Gracenote®	Cette option permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.		
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.		

Montre

Pour régler l'heure, sélectionnez les flèches haut et bas de chaque côté de l'écran. Les

flèches placées à gauche règlent l'heure et les flèches placées à droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM (matin) ou PM (après-midi).

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélection de l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, la montre se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, la montre du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Bluetooth

L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Option de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	March.
	Arrêt

Vous devez activer l'option Bluetooth pour coupler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de couplage d'un appareil Bluetooth est similaire au couplage d'un téléphone. **Reportez-vous à Couplage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de couplage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez le Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite est générée pour vous demander de rechercher le système sur votre téléphone.

3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Sélectionnez ensuite :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.

2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

Une fois que vous avez couplé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Site Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca

Site Web
www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez couplé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

--

Option de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant le nom du téléphone sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour une interaction avec l'appareil.
Déconnecter	
Information sur l'appareil	Vous permet d'accéder aux renseignements relatifs au téléphone et à l'appareil.
Établir primaire	Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Gérer la liste de contacts		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.	
Trié par:	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :	
	Prénom	Surnom
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour re-télécharger manuellement votre liste de contacts.	
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. Le fait de supprimer la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone branché.	

Option de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionner sonnerie du tél.	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie courante de votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit d'un paramètre par défaut.
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles.	

Option de menu	Mesure à prendre et description
Messagerie texte	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors de la réception d'un message sur votre téléphone.
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles.	
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode itinérant lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la batterie de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Nota : *Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.*

Sélectionnez ce bouton pour modifier le réglage d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Définir les contacts d'urgence	Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911.

RADIO

Ce bouton est disponible si une source radio

telle que AM ou FM est la source média active. L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (En fonction de la source radio actuelle, si disponible)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source média active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Prérégl. automat. (AST)	Actualiser
	Le fait de sélectionner cette option permet d'enregistrer les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préréglées de la station actuellement choisie.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation en choisissant les menus suivants.

Préférences de carte

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Préférences de carte de navigation		
Puis sélectionnez une des options suivantes :		
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3 dimensions.	
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.	
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher 3 icônes POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation.	
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :	Sélection des POIs
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.	

Préférences d'itinéraire

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions	
Préférences d'itinéraire		
Puis sélectionnez une des options suivantes :		
Itinéraire préféré	Afficher le type d'itinéraire choisi.	

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours ____	Omission de l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les emplacements de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le réglage est élevé, plus le temps attribué à l'itinéraire est long.		
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de déviation si possible.		

Préférences de navigation

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Voix et tonalités	
Voix seulement	
Tonalité	

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles qui fonctionnent sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Les mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.*

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Applications mobiles	March.		Activation ou désactivation de l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.
	Arrêt		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Ceci donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour des applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des autorisations est requise.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander mise à jour		Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
		Demander MAJ
Toutes applications	Accorder ou refuser les autorisations à toutes les applications à la fois.	
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accorder ou refuser à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications se répartissent en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.	

Nota : Ford et Lincoln déclinent toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford et Lincoln à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Option de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.

Option de menu	
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible via un réseau Wi-Fi ou une connexion mobile.
À propos de:	Information appartenant au système et à son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles sont effacés.

Wi-Fi

Vous pouvez sélectionner les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir des mises à jour de logiciel SYNC 3 du véhicule.
Voir réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de ce réseau. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information en regard d'un réseau, davantage d'information concernant ce réseau s'affiche comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité si SYNC n'est pas déjà connecté.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. La couleur atteint sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez une fois sur la couleur active ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : *Il est possible que votre véhicule ne présente pas toutes ces fonctions.*

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs réglages à jour.

Code de clavier de porte

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code de cinq chiffres programmé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

Réglages de la caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

Numéro de série électronique (ESN) du modem embarqué

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Luminosité	Permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran alterne automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
	Arrêt	L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, il suffit de le toucher.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour atténuer automatiquement la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de commande vocale en sélectionnant les options suivantes :

Option de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque la touche de commande vocale est enfoncée.

Mode voiturier

Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode voiturier, une fenêtre contextuelle s'affiche et vous informe qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode voiturier. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode voiturier. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : *Si le système est verrouillé, et que vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le centre de relations avec la clientèle.*

Pour Lincoln

États-Unis : 1-800-521-4140

Canada : 1-800-387-9333

Pour activer le mode voiturier, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont à nouveau disponibles.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour contrôler la compatibilité de votre téléphone cellulaire, visitez le site Web Ford ou Lincoln.

Site Web
owner.lincoln.com

Site Web
www.syncmyride.ca

Site Web
www.syncmaroute.ca

Anomalies du téléphone cellulaire		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent aux performances de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, j'entends l'autre personne, mais elle ne m'entend pas.	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la batterie, puis réessayez.
		Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas réglé sur arrêt. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, puis verrouillez la porte et patientez 2 à 3 minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.

Anomalies du téléphone cellulaire		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
		<p>Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.</p> <p>Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la batterie, puis réessayez.</p>
Le système énonce « Répertoire téléchargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la batterie, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.

Anomalies du téléphone cellulaire

Anomalie	Cause possible	Solution possible
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la batterie, puis réessayez.
	iPhone	<ul style="list-style-type: none"> • Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth. • Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez votre iPhone de SYNC 3 puis rebranchez-le pour activer cette mise à jour des paramètres. <p>Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3.</p>

Anomalies du téléphone cellulaire		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
		<p>Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 si le iPhone n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie.</p> <p>Répondre aux messages à l'aide de SYNC 3 n'est pas pris en charge par iPhone.</p> <p>Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.</p>
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	<p>Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages via Bluetooth pour recevoir les messages entrants.</p>
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	<p>Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire spécifique que vous coupez. En fait, il peut exister des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.</p>

Anomalies USB et Bluetooth Audio

Anomalie	Cause possible	Solution possible
J'ai des difficultés à connecter mon appareil.	Dysfonctionnement possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la batterie, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
	Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.	
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La fonction de lecture audio en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 et d'avoir démarré le lecteur multimédia de votre appareil.
	L'appareil n'est pas connecté.	

Anomalies USB et Bluetooth Audio		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la piste sont complètes.
	Le fichier est peut-être altéré.	Tentez de remplacer le fichier altéré par une nouvelle version.
	La piste peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 423).
	L'appareil doit être réindexé.	Effectuer une réinitialisation principale. Voir Paramètres (page 468).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.

Anomalies USB et Bluetooth Audio

Anomalie	Cause possible	Solution possible
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la batterie, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis les appareils Control Center, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis les appareils Control Center, puis sélectionnez SYNC.

Anomalies Wi-Fi

Anomalie	Cause possible	Solution possible
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Recherchez un signal Wi-Fi faible.
	Multiples points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom spécifique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant spécifique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.

Anomalies Wi-Fi		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux WI-FI, Bluetooth, micro ondes et téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veillez définir le réseau comme visible et réessayer.

SYNC™ 3

Anomalies Wi-Fi		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau), si SYNC 3 indique bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un signal d'accès et la force du signal est excellente mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et nécessite donc un abonnement ou l'acceptation des termes et conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

Anomalies de AppLink		
Anomalie	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Connecter applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou une version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou

Anomalies de Applink		
Anomalie	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec Applink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Il peut arriver que les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'application voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Connecter applications mobiles » sur SYNC 3.

Anomalies de AppLink		
Anomalie	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».

Anomalies de AppLink		
Anomalie	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, forcez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre téléphone compte plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Anomalies de commandes vocales		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs chapitres respectifs. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début du chapitre traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer piste Purple Rain ».
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
		Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, -, ou +.	

Anomalies de commandes vocales		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur l'option des touches programmables pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.

Anomalies de commandes vocales		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	<p>SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. La composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou la sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).</p>

Généralités		
Anomalie	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. La composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou la sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

SYNC™ 3

Réinitialisation de SYNC 3

Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour plus d'aide avec la recherche de pannes SYNC 3, veuillez appeler ou visiter le site Web Lincoln.

Assistance Lincoln

Centre des relations avec la clientèle	États-Unis : 1-800-521-4140
	Canada : 1-800-387-9333
Site Web	owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Lincoln.com
--

Adresse Web (Canada)

www.LincolnCanada.com
--

Pendant la période de garantie, Lincoln Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire Lincoln d'origine, installé comme il se doit par un concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par les accessoires défectueux.

Lincoln Motor Company garantit votre accessoire Lincoln d'origine avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteurs de glaces latérales.
- Pare-boue.

Apparence intérieure

- Tapis.
- Système audiovisuel arrière*.

Style de vie

- Cendrier amovible ou casier à monnaie.
- Organisation et gestion du chargement.
- Porte-bagages et supports*.

- Tente de camping pour VUS*.
- Attelages de remorque, faisceaux de câblage et accessoires.

Tranquillité d'esprit

- Bâche de voiture*.
- Protecteur d'aire de chargement.
- Écran cache-bagages.
- Protection dans le véhicule*.
- Bouchon de réservoir verrouillable.
- Démarrage à distance.
- Nécessaire d'assistance routière*.
- Sécurité du véhicule.
- Antivol de jantes.

*Accessoire sous licence Lincoln. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les Accessoires Lincoln autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires par rapport aux exigences techniques de Lincoln Motor Company. Contactez un concessionnaire

Accessoires

Lincoln autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Lincoln, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur

sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.

- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et il ne doit être posé que par un concessionnaire autorisé.

- S'ils ne sont pas conçus spécialement pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Si vous ou un concessionnaire autorisé Lincoln monte(z) des accessoires ou des composants électriques ou électroniques sur votre véhicule autres que des accessoires ou composants Lincoln, les performances et la durabilité de votre batterie risquent d'être compromises. En outre, ceci risque aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Lincoln Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE RÉPARATION EN SOUSCRIVANT AU PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ LINCOLN PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect (États-Unis seulement)

Lincoln Protect est synonyme de sérénité. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par la compagnie automobile Lincoln, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire Lincoln, exigez les programmes authentiques d'entretien prolongé Lincoln Protect !

Lincoln Protect devient vite rentable

Un trajet au centre de réparation pourrait facilement vous revenir plus cher que votre programme d'entretien prolongé Lincoln Protect. Avec Lincoln Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Jusqu'à 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes de mécanique Lincoln Protect, offrant chacun un niveau de couverture différent. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PEP Protection étendue - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. PEP Extra - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. PEP de base - 84 composants couverts.
4. PEP Groupe motopropulseur - 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect sont honorés par tous les concessionnaires autorisés Lincoln des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Lincoln ou Ford.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location.

Véhicule de location le 1e jour.

Si vous emmenez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée.

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Lincoln Protect

Assistance routière

Vous bénéficiez d'un service d'assistance routière jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme Lincoln Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Lincoln Protect offre également un programme d'entretien protection étendue qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs et jambes de suspension
- Durites de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Courroies du moteur
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêts

Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Lincoln Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Lincoln au 800 367-3377.

Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

Programme d'entretien prolongé Lincoln Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Lincoln Protect

Lincoln Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Lincoln Protect. Le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect est le seul contrat d'entretien pris en charge par Lincoln du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Lincoln offre des avantages tels que :

- Remboursement de location
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'Assistance dépannage

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Lincoln Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Lincoln Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Lincoln du Canada ou visitez le site www.Lincoln.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Lincoln qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 369).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Entretien de votre véhicule

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 300).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange

des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Entretien de votre véhicule

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Entretien de votre véhicule

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer

tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide ; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage .
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Entretien de votre véhicule

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Intelligent Oil-Life Monitor® (Indicateur de durée de l'huile intelligent)

Votre véhicule est équipé d'un Intelligent Oil-Life Monitor® (indicateur de durée de l'huile intelligent) qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous avertit quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de vidanger l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
7500-10000 miles (12000-16000 km)	Service normal
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge ou remorquage modéré(e) à nul(le) Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
5000-7499 miles (8000-11999 km)	Intense

Entretien de votre véhicule

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de vidanger l'huile	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
	Charge/remorquage modéré(e) à lourd(e) Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Utilisation prolongée dans des conditions chaudes ou froides
3000-4999 miles (4800-7999 km)	Service extrême
	Charge ou remorquage maximal(e) Utilisation dans des conditions très chaudes ou très froides

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information
Changer l'huile moteur et le filtre.
Permutez les pneus, vérifiez leur usure et mesurez la profondeur des sculptures.
Effectuez une inspection multipoint (recommandé).
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.

Entretien de votre véhicule

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme il est indiqué à l'écran d'information

Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur et les durites.

Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.

Vérifiez le pont avant et les joints de cardan.

Vérifiez les soufflets d'arbres de roue.

Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les cardans.

Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.

Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 kilomètres (10 000 miles).

L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

Autres interventions d'entretien¹

Tous les 48 000 kilomètres
(30 000 miles)

Remplacez le filtre à air du moteur.

À 160 000 kilomètres
(100 000 miles)

Vidangez le liquide de refroidissement du moteur.²

Tous les 160 000 kilomètres
(100 000 miles)

Remplacez les bougies d'allumage.

Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires.³

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 240 000 kilomètres (150 000 miles)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
	Vidangez l'huile pour pont avant (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez le liquide du pont arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires.

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 kilomètres (3 000 miles) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance prescrite pour l'intervalle.

² Remplacement initial à six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas

nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils spécifiques, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message de vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message apparaît à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) [par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent Intelligent Oil-Life Monitor a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)]. Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Inspectez et lubrifiez les joints de cardan (s'ils sont équipés de graisseurs).
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions .
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies.

Entretien de votre véhicule

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Entretien de votre véhicule

Conduite tout-terrain	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifier la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Remplacez l'huile et le filtre à huile du moteur.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les joints à graisse des roulements de roues avant si des roulements non étanches sont utilisés (véhicules à deux roues motrices).
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices).

Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien des essieux et de la boîte de transfert

Le(s) essieu(x) et la boîte de transfert (4X4 uniquement) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Si vous tractez une remorque sur de longs parcours

et si la température est supérieure à 21 °C (70 °F) ou à plein gaz pendant de longues périodes à plus de 72 km/h (45 mph), changez les huiles pour pont arrière tous les 48 000 km (30 000 mi) ou tous les trois mois, selon le premier terme atteint (si l'essieu arrière est rempli d'huile non synthétique). Cet intervalle peut être ignoré et l'intervalle d'entretien au 240 000 km (150 000 mi) peut

Entretien de votre véhicule

se poursuivre si l'essieu arrière est rempli d'huile synthétique 75W85 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSS-M2C942-A, référence pièce XY-75W85-QL, ou équivalent. Ajoutez de l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants.

Remplacement du filtre à carburant type Californie

Si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant

l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est alors de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de contrôle, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIÉZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que

Appendices

ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'Ingénierie inverse, la Décompilation et le Désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la Distribution, la Copie, la Modification et la Création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers,

Appendices

ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

- **Logiciels et services supplémentaires :**

Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants

supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

Appendices

- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS,

en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE

RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL

sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

Appendices

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

SYNC® Automotive - Informations importantes relatives à la sécurité - Lisez et suivez les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et suivez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Appendices

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage** : Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume** : Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation** : Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction** : Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.
- **Fiez-vous à votre jugement** : Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.
- **Sécurité routière** : N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.

Appendices

- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

Appendices

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entrepris en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service tiers accessible par ou grâce à des logiciels tiers utilisés avec le LOGICIEL (i) peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès, (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur, (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut

contenir du contenu profane ou offensant, réservé aux adultes; et (v) peut contenir des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur le trafic, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; et(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'Article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE

Appendices

UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE INFORMATION OU CONSEIL FAIT PAR ORAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD

MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DE L'UTILISATEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant de, ou lié au présent CLUF sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la

compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND EXCEPTÉ QU'IL NE COMPREND PAS DE DIFFÉREND EN LIAISON AVEC LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU L'APPLICATION OU LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

Appendices

(b) Avis de contestation. En cas de différend, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'Avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que Vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit

ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend impliquant 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus

Appendices

d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut Vous accorder les mêmes dommages à Vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un redressement déclaratoire ou par voie d'injonction uniquement pour Vous individuellement, et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à Votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges impliquant 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la

dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges impliquant plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges impliquant tout montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou Vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et

du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer combien un litige implique.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou différend en vertu du présent CLUF auquel cet Article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour tout ou partie d'un différend, la partie de l'Article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans

Appendices

un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie Article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'Article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement n'utilisez le Logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité.

(b) utiliser votre propre jugement personnel pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent Contrat.

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du Logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

Appendices

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence du Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, d'utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute

résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez à utiliser le Logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du Logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du Logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du Logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)**

distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du Logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du Logiciel TeleNav d'une manière qui

- i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,
- ii. viole toute loi, statut, ordonnance ou règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et réglementations relatives au spam, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou
- iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et **(f)** cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

Appendices

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend

de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRE, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE

Appendices

DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie.

Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistrée auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément assujéti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

Appendices

8. Divers

8,1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8,2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8,4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce Contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce Contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

Appendices

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 »), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Appendices

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre Logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition,

le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes Données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant mais sans s'y limiter, le

contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION,

Appendices

QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelqueque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent Contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Appendices

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes Conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des Données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE
ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606
Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies.
© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les Modalités de l'utilisateur final pour toute Application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

« HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®. »

« © United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4. »

Appendices

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (« Données de tierce partie »), incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des ressources naturelles du Canada (« NRCan ») :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le Client consent à ce que son utilisation des Données de tierce partie soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les Données de tierce partie sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne conse-

ntent aucun engagement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de Données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces Données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces Données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des Données pour le territoire du Canada, le Client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : « Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés. »

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des Données pour le Territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisées en vertu du Contrat, le Client doit fournir aux utilisateurs finaux,

Appendices

de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du Contrat, ou autrement fournies, par le Client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de Données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan :

Les Données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des ressources naturelles du Canada (« NRCan »). Ces Données sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relative à ces données, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage

particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des données ou de ces Données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces Données.

L'utilisateur final indemniserà et dégage de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande

ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant toute perte, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des Données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans la présente Section constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du Contrat. Dans la mesure où toutes dispositions de la présente Section ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du Contrat, les dispositions de la présente Section doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux Données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des Données ou de l'emballage contenant les Données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : « Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire Avis

Équateur « INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 »
« source : © IGN 2009 - BD TOPO ® »

Guadeloupe,
Guyane
Française et
Martinique
Mexique

« Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie « © Royal Jordanian Geographic Centre ». L'exigence d'avis précédant pour les Données de la Jordanie est un article matériel du Contrat. Si un Client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du Client relativement aux Données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le Client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (« Données de la Jordanie ») aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des Données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le Client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les Utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les

Appendices

Données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les Données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, « Applications d'entreprise » signifient les applications de géomarketing, les applications GIS, les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains Codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux Codes de la circulation. Le Client reconnaît et consent que dans certains pays du Territoire de l'Europe, le Client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les Codes de circulation des Données et fournir des Transac-

tions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels Codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les Données en incluant les Codes de circulation au Client, seulement après avoir reçu la certification du Client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le Client doit, pour chaque Transaction où il utilise les Codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : « Les Codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. »

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au Client relativement à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux Données pour le Territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la condition que le Client conclue, et se

conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le Client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le Client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux Données pour le Territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le Client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux Données pour le Territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le Client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le Client ne peut utiliser des Données pour le Territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le Client ne peut utiliser des Données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes

Appendices

de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landvermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre la Section IV(B) ci-dessus, pour ce qui a trait aux Données pour le Territoire de la Grande-Bretagne, le Client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du Client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent Contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	« © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	« © EuroGeographics »
France	« source : © IGN 2009 – BD TOPO ® »

Allemagne	« Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen »
Grande-Bretagne	« Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 »
Grèce	« Copyright Geomatics Ltd. »
Hongrie	« Copyright © 2003; Top-Map Ltd. »
Italie	« La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. »
Norvège	« Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority »

Appendices

Portugal	« Source : IgeoE – Portugal »
Espagne	« Información geográfica propiedad del CNIG »
Suède	« Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. »
Suisse	« Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. »

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au Client en vertu de cette TL relativement aux Données pour de tels pays dépendent du respect par le

Client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'Application incorporant de telles Données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Droits d'auteur. Sur la base des données fournies en vertu de la licence de PSMA Australia Limited (www.psm.com.au).

Le produit comprend des données qui sont la propriété de © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelmatics Australia Pty Ltd et Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les Modalités de l'utilisateur final pour toute Application contenant les Codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : « Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. »

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces Données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces

Appendices

Données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni procéder à une rétroingénierie de ces Données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique

ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces Données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les Données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des Données qui ne satisfont pas à la Garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente Garantie Limitée est nulle si la défaillance des Données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes Données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Appendices

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT

LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2

OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des Données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les Données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les Données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Appendices

Exhaustivité du Contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige résultant de, ou ayant un rapport avec, les Données fournies en vertu des présentes doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5,987,525; 6,061,680; 6,154,773; 6,161,132; 6,230,192; 6,230,207; 6,240,459; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel

Appendices

Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote, des Serveurs Gracenote et du Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de

tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES

SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET

Appendices

D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et

(2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelomatics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un court résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web

www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les Produits ou Services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web

www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Appendices

Les Produits ou Services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier, ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les Produits ou Services SUNA.

3. Usage adéquat

Les Produits ou Services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; il ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourriez parfois constater une latence due à l'utilisation de Produits ou Services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Vous, et tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les Produits ou Services SUNA sont disponibles ou installés et activés, demeurez en tout temps responsable de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite en toute sécurité. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les Produits ou Services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous faisons les efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des Produits ou Services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelematics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre dispositif [les « **Fournisseurs** »]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les Produits ou Services SUNA, même si Intelematics ou un Fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelematics ni aucun Fournisseur ne s'engage à ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des Produits ou Services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les Fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des Produits ou Services SUNA.

7. Nota

Appendices

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut impliquer que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Index

4		
4WD		
Voir : Quatre roues motrices.....	194	
A		
A/C		
Voir : Climatisation.....	135	
ABS		
Voir : Freins.....	204	
Accessoires.....	506	
Apparence extérieure.....	506	
Apparence intérieure.....	506	
Style de vie.....	506	
Tranquillité d'esprit.....	506	
Accessoires		
Voir : Pièces de rechange recommandées	13	
Affichage d'information.....	113	
Généralités.....	113	
Afficheur de messages		
Voir : Affichage d'information.....	113	
AFS		
Voir : Phares adaptatifs.....	97	
Aide au démarrage en côte.....	205	
Activation et désactivation du système.....	207	
Utilisation de l'aide au démarrage en côte.....	206	
Aide au stationnement arrière.....	217	
Indicateur de distance d'obstacle.....	217	
Aide au stationnement avant.....	218	
Aides à la conduite.....	225	
Aides au stationnement.....	216	
Principes de fonctionnement.....	216	
Alarme		
Voir : Alarme antivol.....	80	
Alarme antivol.....	80	
Activation de l'alarme.....	80	
Désactivation de l'alarme.....	80	
Antipatinage.....	208	
Principes de fonctionnement.....	208	
Aperçu sous le capot.....	297	
Appendices.....	544	
Applications.....	464	
.....	464	
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	466	
Appuie-tête.....	143	
Réglage de l'appuie-tête.....	143	
À propos de ce manuel.....	7	
Assistance à la clientèle.....	270	
Assistance dépannage.....	262	
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	263	
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage.....	263	
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	263	
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	262	
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	263	
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	382	
Commandes audio du siège arrière.....	385	
Avis spéciaux.....	14	
Directives spéciales.....	14	
Garantie limitée de véhicule neuf.....	14	
Prise de diagnostic embarqué.....	14	
B		
Balais d'essuie-glace		
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	312	
Batterie		
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V	309	
Boîte de vitesses automatique.....	187	
Boîte de vitesses automatique à sélecteur Selectshift™.....	189	
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	191	

Index

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique.....	187	Procédure de remplacement d'un pneu.....	363	Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	276
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	193	Renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours de taille différente.....	361	Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	276
Boîte de vitesses.....	187	Chauffage		Commande de l'affichage d'information.....	88
Boîte de vitesses		Voir : Climatisation.....	135	Commande de transmission.....	234
Voir : Boîte de vitesses.....	187	Chauffe-moteur.....	173	Conducteur sélection suspension.....	234
C		Utilisation du chauffe-moteur.....	174	Commandes de température des passagers arrière.....	139
Caméra de recul		Cirage.....	323	Commande vocale.....	87
Voir : Caméra de rétrovision	219	Clés et commandes à distance.....	54	Type deux.....	88
Caméra de rétrovision	219	Clignotants.....	98	Type un.....	87
Utilisation du système de caméra de recul.....	219	Changement de voie.....	98	Conduite dans l'eau.....	259
Capacités et spécifications.....	373	Climatisation.....	438	Conduite économique.....	258
Spécifications.....	375	Climatisation		Conseils de conduite avec l'ABS	
Carburant et remplissage.....	175	Voir : Climatisation.....	135	Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	205
Ceintures de sécurité.....	35	Combiné des instruments.....	106	Conseils de conduite.....	258
Principes de fonctionnement.....	35	Commande audio.....	84	Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	205
Centrale multimédia.....	390	Média.....	86	Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	137
Chaîne audio	380	Recherche, Suivant ou Précédent.....	86	Chauffage rapide de l'habitacle.....	138
Généralités.....	380	Type deux.....	86	Conseils généraux.....	137
Chaînes à neige		Type un.....	85	Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	138
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	352	Commande automatique de la température.....	135	Refroidissement rapide de l'habitacle.....	138
Changement d'une roue.....	360	Commande d'éclairage.....	93		
Emplacement du pneu de secours et des outils.....	362	Avertisseur optique.....	94		
		Feux de route.....	94		
		Commande d'éclairage du tableau de bord.....	95		

Index

Réglages de chauffage recommandés.....	138
Réglages de refroidissement recommandés	138
Consignes de sécurité.....	175
Console centrale.....	167
Console de pavillon.....	167
Consommation de carburant.....	182
Calcul de la consommation de carburant.....	183
Remplissage du réservoir de carburant.....	182
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	544
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	544
Contrôle de stabilité.....	210
Principes de fonctionnement.....	210
Coupure de carburant	264
Couvre-plancher.....	260
Création d'un dispositif MyKey.....	62
Programmation ou modification des réglages configurables.....	62
D	
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	277
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	276
Démarrage à distance.....	140
Réglages automatiques.....	141
Démarrage d'un moteur à essence.....	169
Arrêt automatique du moteur.....	171
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est immobile.....	172
Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace.....	172
Démarrage impossible.....	171
Précautions contre les gaz d'échappement.....	173
Renseignements importants concernant la ventilation.....	173
Démarrage et arrêt du moteur.....	168
Généralités.....	168
Démarrage sans clé.....	168
Démarrage du véhicule.....	169
Établissement du contact.....	169
Démarrage-secours du véhicule.....	265
Branchement des câbles de démarrage.....	265
Débranchement des câbles de démarrage.....	266
Démarrage-secours.....	266
Préparation du véhicule.....	265
Dépannage.....	262
Dépannage de SYNC™ 3.....	487
Désignation du code de boîte de vitesses.....	372
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	51
Diagnostic de panne MyKey.....	66
Différentiel à glissement limité	203
Direction.....	232
Direction assistée à commande électrique.....	232
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	45
Principes de fonctionnement.....	45
Divertissement.....	423
Apps.....	438
Bluetooth Audio ou USB.....	435
CD (lecteur de disques compacts) (selon l'équipement).....	434
Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées.....	438
Ports USB.....	438
Radio AM/FM.....	425
Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif).....	425
Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible).....	430
Sources.....	424

Index

Dossier d'entretien périodique	524	Enregistrement des données d'événement.....	10	Température A B C.....	337
DRL		Enregistrement des données d'événement Voir : Enregistrement de données	9	Terminologie applicable aux pneus.....	337
Voir : Feux de jour.....	96	Entrée sans clé.....	76	Usure de la bande de roulement.....	336
E		CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™.....	76	Entretien de votre véhicule.....	511
Éclairage ambiant.....	99	Déverrouillage et verrouillage des portes.....	77	Entretien du véhicule.....	321
Éclairage d'accueil.....	98	Entreposage du véhicule.....	329	Généralités.....	321
Éclairage.....	93	Au terme de l'entreposage.....	331	Entretien.....	295
Généralités.....	93	Batterie.....	330	Généralités.....	295
Éclairage intérieur.....	98	Carrosserie.....	329	Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	520
Lampes de lecture avant (selon l'équipement).....	98	Circuit d'alimentation.....	330	Exceptions.....	522
Plafonniers et lampes de lecture arrière.....	99	Circuit de refroidissement.....	330	Entretien périodique normal.....	516
Écran d'accueil.....	410	Divers.....	331	Intelligent Oil-Life Monitor® (Indicateur de durée de l'huile intelligent).....	516
Écrous de roue		Freins.....	330	Périodicités d'entretien normales.....	517
Voir : Changement d'une roue.....	360	Généralités.....	329	Entretien usuel — Généralités.....	511
Écrous de roue		Moteur.....	330	Inspection multipoint.....	515
Voir : Changement d'une roue.....	360	Pneus.....	330	Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?.....	511
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	63	Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	43	Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	511
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	177	Entretien des pneus.....	336	Protégez votre investissement.....	512
En Californie (États-Unis seulement)	272	Adhérence AA A B C.....	336	Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	513
Enregistrement de données	9	Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....	336	Environnement	17
Enregistrement des données d'entretien.....	9	Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	338	Équipement de communication mobile.....	15
				Espaces de rangement.....	167

Index

Essuie-glace et lave-glace de lunette	
arrière.....	92
Essuie-glace arrière.....	92
Lave-glace arrière.....	92
Essuie-glaces automatiques.....	90
Essuie-glaces.....	90
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	90
Essuie-glaces et lave-glaces.....	90
Étiquette d'homologation du	
véhicule.....	371

F

Feux de détresse.....	263
Feux de jour.....	96
Type 1 - Conventionnel (Non	
configurable).....	96
Type 2 - Configurable.....	96
Filtre à air	
Voir : Remplacement du filtre à air	319
Filtre à carburant.....	309
Fonction de mémorisation.....	146
Enregistrement d'une position	
préréglée.....	146
Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	147
Fonction de stabilisation de la	
remorque.....	246

Frein à main	
Voir : Frein de stationnement.....	205
Frein de stationnement.....	205
Freins.....	204
Généralités.....	204
Fusibles.....	279

G

Gestion du terrain.....	214
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	100
Glaces à commande électrique.....	100
Alimentation prolongée des accessoires.....	101
Fermeture par commande à impulsion.....	100
Ouverture par commande à impulsion.....	100
Rebond.....	100
Verrouillage des glaces.....	101
Glaces de custode.....	104
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	140
Lunette arrière chauffante.....	140
Rétroviseur extérieur chauffant.....	140
Glossaire des symboles.....	7

H

Hayon à commande électrique.....	72
Détection d'obstacles.....	75
Interruption de la course du hayon.....	75

Ouverture et fermeture du hayon.....	73
Hayon	
Voir : Hayon à commande électrique.....	72
HDC	
Voir : Utilisation du contrôle en descente.....	214

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....	112
Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le	
commutateur d'allumage.....	112
Carillon avertisseur de frein de stationnement	
serré.....	112
Carillon avertisseur de phares allumés.....	112
Carillon de clignotants.....	112
Installation de sièges d'enfant	20
Fixation d'un siège de sécurité enfant au	
moyen de la ceinture de sécurité et des	
points d'ancrage inférieurs LATCH.....	25
Sièges d'enfant.....	20
Utilisation des ceintures-baudriers.....	20
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et	
des sangles de retenue (LATCH).....	23
Utilisation des sangles de retenue.....	25
Introduction.....	7

Index

J

Jantes et pneus.....	332
Généralités.....	332
Spécifications techniques.....	367
Jauge d'huile moteur.....	299
Jauges.....	106

L

Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	322
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	322
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	90
Lave-glaces.....	91
Limite de charge.....	238
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	238
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	243
Lincoln Protect.....	508
Lincoln Protect (CANADA SEULEMENT).....	510
Programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect (États-Unis seulement).....	508

M

Marchepieds à déploiement électrique.....	81
Messages d'information.....	120
Messages concernant la boîte de vitesses.....	134
Messages concernant la remorque.....	132
Messages concernant le carburant.....	125
Messages concernant les pneus.....	132
Messages d'aide au stationnement.....	130
Messages d'alarme.....	121
Messages d'entretien.....	127
Messages de batterie et de circuit de charge.....	122
Messages de circuit de freinage.....	124
Messages de clé et d'accès intelligent.....	126
Messages de démarrage à distance.....	131
Messages de direction assistée.....	130
Messages de la fonction d'antipatinage/AdvanceTrac™.....	121
Messages des portes.....	124
Messages de système d'information sur les angles morts.....	123
Messages de système de suspension.....	131
Messages du moteur.....	125
Messages hors route.....	129
Messages MyKey™.....	128

Mise au rebut de l'airbag.....	53
MyKey™.....	60
Principes de fonctionnement.....	60

N

Navigation.....	451
cityseeker.....	462
Menu de navigation.....	459
Mises à jour des cartes de navigation.....	463
Mode d'affichage de carte.....	452
Mode de destination.....	453
Points de cheminement.....	461
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	463
Nettoyage de l'extérieur.....	322
Bandes décoratives ou graphismes.....	323
Compartment moteur.....	323
Éléments extérieurs chromés.....	322
Éléments extérieurs en plastique.....	323
Soubassement de carrosserie.....	323
Nettoyage de l'habitacle.....	325
Nettoyage d'un habitacle Black Label ou Presidential.....	325
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	327
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	324
Nettoyage des roues en alliage.....	328

Index

Nettoyage des sièges en cuir.....	328
Nettoyage du moteur.....	324
Numéro d'identification du véhicule.....	371

O

Options uniques d'exportation.....	15
Ouverture et fermeture du capot.....	295
Ouvre-porte de garage	
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	159
Ouvre-porte de garage universel.....	159
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink.....	159

P

Panne de carburant.....	177
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	178
Remplissage d'un bidon de carburant.....	177
Paramètres.....	468
Affichage.....	486
Applications mobiles.....	480
Assistance 911.....	476
Bluetooth.....	471
Commande vocale.....	486
Éclairage ambiant.....	484
Généralités.....	482

Lecteur multimédia.....	469
Mode voiturier.....	487
Montre.....	471
Navigation.....	477
RADIO.....	477
Sound (Son).....	468
Téléphone.....	472
Véhicule.....	484
Wi-Fi.....	483
Pare-soleil.....	104
Miroir de courtoisie du pare-soleil.....	104
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	79
Pédales.....	89
Pédales	
Voir : Réglage des pédales.....	89
Perchlorate.....	12
Phares adaptatifs.....	97
Phares automatiques.....	94
Allumage des phares asservi aux essuie-glaces.....	95
Pièces de rechange recommandées	13
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	13
Garantie sur les pièces de rechange.....	14
Réparations suite à une collision.....	14
Pièces Motorcraft.....	370

Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	332
Poids de remorquage	
recommandés.....	246
Points de remorquage.....	256
Emplacement du crochet de sauvetage.....	268
Pose du crochet de sauvetage.....	268
Remorquage du véhicule sur quatre roues.....	269
Pont arrière.....	203
Porte-bagages	
Voir : Porte-charge et porte-bagages de toit.....	237
Porte-charge et porte-bagages de toit.....	237
Réglage de la barre transversale.....	237
Portes et serrures.....	68
Port USB	390
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	31
Positions assises appropriées.....	142
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	274
Pour obtenir les services nécessaires	270
À l'extérieur.....	270
Prises de courant auxiliaires.....	165
Emplacements.....	165

Index

Prise de courant 110 V c.a.....	165	Rallonge de ceinture de sécurité.....	44	Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	300
Prise de courant de 12 V c.c.....	165	Rangement sous le plancher arrière	236	Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	257
Produits de nettoyage.....	321	Plage arrière et cloison.....	236	Remorquage d'urgence.....	257
Programmateur de vitesse.....	88	Système d'aménagement de la charge.....	236	Remorquage.....	244
Principes de fonctionnement.....	223	Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	41	Remplacement d'une ampoule.....	315
Programmateur de vitesse		Rappel de bouclage des ceintures		Ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation.....	316
Voir : Programmateur de vitesse.....	223	Belt-Minder™.....	41	Ampoules de phares avec lampe à décharge.....	315
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	223	Ravitaillement.....	179	Feu stop central en hauteur.....	315
Programme Auto Line du Better Business		Avertissements du système.....	181	Lampes à DEL.....	315
Bureau (É.-U. seulement)	273	Réglage des pédales.....	89	Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	59
Proposition 65 de la Californie.....	12	Réglage des phares.....	313	Remplacement d'un fusible.....	292
Protection de l'environnement	17	Réglage horizontal des phares.....	315	Fusibles.....	292
Q		Réglage vertical des phares.....	313	Remplacement de la batterie de 12 V	309
Qualité du carburant.....	176	Réglage des phares		Système de gestion de batterie.....	311
Choix du carburant approprié.....	176	Voir : Réglage des phares.....	313	Remplacement des balais d'essuie-glace.....	312
Quatre roues motrices.....	194	Réglage du volant.....	83	Remplacement du filtre à air	319
R		Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	84	Rendement réduit du moteur.....	258
Radio par satellite.....	386	Fonction de rappel des réglages		Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	54
Dépannage.....	388	mémorisés.....	83	Accès intelligent.....	54
Facteurs relatifs la réception radio satellite.....	386	Position de butée.....	83		
Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite.....	387	Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	39		
Service de radio satellite SIRIUS®.....	387	Guide-baudrier de siège de deuxième rangée.....	39		
		Rehausseurs.....	28		
		Types de rehausseur.....	29		

Index

Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	328
Rétroviseur intérieur.....	102
Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique.....	103
Rétroviseur panoramique.....	103
Rétroviseurs extérieurs.....	101
Fonction anti-éblouissement à réglage automatique.....	102
Rétroviseurs à réglages mémorisés.....	102
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....	101
Rétroviseurs extérieurs avec clignotant.....	102
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	102
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	101
Rétroviseurs repliables à commande électrique.....	101
Système de surveillance des angles morts.....	102
Rétroviseurs	
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	100
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	140
Rodage.....	258
Rodage	
Voir : Rodage.....	258

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	47
Enfants et sacs gonflables.....	48
Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant.....	47
Sacs gonflables latéraux.....	48
Safety Canopy™.....	50
Sécurité enfants.....	18
Généralités.....	18
Sécurité.....	79
Services financiers automobiles de Lincoln.....	13
Sièges à commande électrique.....	145
Dossier inclinable à commande électrique.....	145
Support lombaire à réglage électrique.....	146
Sièges à régulation de température.....	157
Sièges refroidissants.....	157
Sièges arrière.....	148
Inclinaison du dossier de siège latéral 40 % de deuxième rangée.....	152
Pour mettre les sièges latéraux 40 % de deuxième rangée en position de chargement.....	149
Rabat du siège central 20 % de deuxième rangée.....	152

Rabattement du siège 40 % de deuxième rangée.....	148
Réglage du siège central 20 % de deuxième rangée.....	153
Réglage du siège latéral 40 % de deuxième rangée pour entrée facile.....	150
Retour en position verticale depuis la position horizontale.....	149
Siège de troisième rangée PowerFold™.....	153
Sortie des sièges de troisième rangée.....	151
Sièges chauffants.....	155
Sièges arrière.....	156
Sièges avant.....	155
Sièges.....	142
Spécifications du moteur.....	369
Montage de la courroie d'entraînement.....	369
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	369
Suspension à correction d'assiette automatique.....	235
SYNC™ 3.....	391
Généralités.....	391
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	79
Système antipollution	183
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	185

Index

Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	185	Télécommande.....	55	Avertissement de basse pression des pneus.....	110
Système antivol passif.....	79	Clé d'accès intelligent.....	55	Bas niveau de carburant.....	110
SecuriLock™.....	79	Déclenchement de l'alarme de détresse.....	56	Bas niveau de liquide lave-glace.....	110
Système d'information sur les angles morts.....	225	Démarrage à distance.....	57	Batterie.....	108
Activation et désactivation du système.....	232	Fonction de rappel des réglages mémorisés.....	58	Bouclage de ceinture de sécurité.....	109
Erreurs de système.....	232	Localisateur du véhicule.....	56	Circuit de freinage.....	108
Fausses alertes.....	232	Remplacement de la pile.....	55	Clignotant.....	109
Limites du système.....	231	Téléphone.....	443	Contrôle électronique de stabilité.....	111
Utilisation du système.....	225	Connectivité du téléphone intelligent.....	450	Contrôle en descente.....	109
Système de surveillance de la pression des pneus.....	353	Couplage initial de votre téléphone cellulaire.....	443	Feux de route.....	109
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	355	Établissement d'appels.....	447	Feux de stationnement.....	110
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	354	Lors d'un appel téléphonique.....	448	Hayon ouvert.....	109
		Menu du téléphone.....	444	Huile moteur.....	109
		Messages texte.....	449	Porte mal fermée.....	109
		Réception d'appels.....	448	Régulateur de vitesse.....	108
		Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	40	Remorquage/Charge lourde.....	111
		Conditions de fonctionnement.....	41	Sac gonflable avant.....	109
		Témoins et indicateurs.....	108	Système de freinage antiblocage.....	108
		4X2.....	111	Témoin d'anomalie du moteur.....	110
		4x4 AUTO (Mode 4 roues motrices automatique).....	111	Témoin de désactivation du contrôle électronique de stabilité.....	111
		4X4 HIGH (Mode 4 roues motrices de gamme haute).....	112	Température du liquide de refroidissement du moteur.....	109
		Anomalie du groupe motopropulseur.....	110	Toit ouvrant.....	105
				Fonction de rebond.....	105
				Ouverture du toit ouvrant transparent en position d'aération.....	105

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	316
Tableau de spécifications des fusibles.....	279
Boîtier de distribution électrique.....	279
Porte-fusibles de l'habitacle.....	286

Index

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent.....	105
Toit ouvrant	
Voir : Toit ouvrant.....	105
Traction d'une remorque.....	244
Répartition de la charge.....	244
Transport de charge.....	236
Transport du véhicule.....	267

U

Utilisation de chaînes à neige.....	352
Utilisation de l'antipatinage.....	208
Mise hors fonction du système.....	208
Témoins et messages liés au système.....	209
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	411
Commandes des paramètres vocaux.....	421
Commandes vocales associées aux applications mobiles.....	419
Commandes vocales de navigation.....	417
Commandes vocales de téléphone.....	415
Commandes vocales du système de climatisation.....	414
Commandes vocales en mode audio.....	413
Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....	420
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	66
Utilisation des ceintures de sécurité.....	36
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	37
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	37
Utilisation des marchepieds à déploiement électrique.....	81
Activation et désactivation.....	81
Déploiement électrique automatique.....	81
Déploiement manuel.....	81
Inversion en cas d'obstruction.....	82
Rangement à commande automatique.....	81
Utilisation des quatre roues motrices.....	194
Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire.....	197
Différences entre votre véhicule et les autres véhicules.....	196
Positions du sélecteur 4RM.....	194
Témoins 4RM.....	194
Utilisation du contrôle de stabilité.....	211
Contrôle de stabilité et Antipatinage avec Roll Stability Control™ (RSC™) (Contrôle de stabilité antiretournement [RSC]).....	211
Utilisation du contrôle en descente.....	214
Principe de fonctionnement.....	214

Utilisation du contrôle en descente.....	214
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....	274
Utilisation du régulateur de vitesse.....	223
Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....	223
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....	224

V

Ventilation	
Voir : Climatisation.....	135
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	65
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	307
Vérification de l'huile moteur.....	299
Ajout d'huile moteur.....	299
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	299
Vérification des balais d'essuie-glace.....	312
Vérification du liquide de boîte de transfert.....	307
Vérification du liquide de frein.....	308
Vérification du liquide de lave-glace.....	309

Index

Vérification du liquide de refroidissement.....	301
Ajout de liquide de refroidissement.....	302
Conditions climatiques rigoureuses.....	304
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....	306
Liquide de refroidissement recyclé.....	304
Refroidissement à protection totale.....	305
Vidange du liquide de refroidissement.....	304
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	301
Vérifications de remorquage	
essentielles.....	249
Attelages.....	250
Avant de tracter une remorque.....	254
Chaînes de sécurité.....	253
Connecteur de remorque (véhicules avec ensemble de remorquage et connecteur à 7 broches).....	249
Couvercle d'attelage de remorque.....	250
Feux de remorque.....	254
Freins de remorque.....	254
Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau ou d'une motomarine.....	256
Pendant la traction d'une remorque.....	254
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	295
Verrouillage électrique des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	68
Verrouillage et déverrouillage.....	68
Activation de l'accès intelligent.....	69
Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique des portes.....	71
Commande à distance.....	68
Déverrouillage automatique.....	71
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....	70
Éclairage à l'entrée.....	71
Éclairage à la sortie.....	71
Protection antidécharge de la batterie.....	72
Reverrouillage automatique.....	70
Verrouillage automatique.....	70
Verrouillage électrique des portes.....	68
Verrouillage sécurité enfants.....	34
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	371
Volant chauffant.....	88
Volant.....	83